L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

COMITÉ DE DIRECTION :

Marcel BIZOS
Inspecteur général de l'Instruction publique

Pierre BOYANCÉ
Membre de l'Institut

Adrien CART
Inspecteur général de l'Instruction publique

Pierre-Georges CASTEX
Professeur à la Sorbonne

Maurice LACROIX
Professeur honoraire de Première supérieure au Lycée Henri-IV

† **Roger PONS**
Inspecteur général de l'Instruction publique

† **Mario ROQUES**
Membre de l'Institut

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : **Jean BEAUJEU**
Professeur à la Faculté des Lettres de Lille

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS (6e).
Téléphone : DANTON 96-02 et 03. — C. C. Postaux : Paris 202. — R. C. Seine 7432. — R. P. Seine C.A. 4615

TREIZIÈME ANNÉE. — N° 3. — MAI-JUIN 1961

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

ÉTAT PRÉSENT DES ÉTUDES LAMARTINIENNES, *par M.-F. GUYARD*..... 93
COLETTE ET LE MUSIC-HALL, *par Pierrette JEOFFROY*..... 97
AUTOUR DE PLATON ET DE DÉMOSTHÈNE, *par Raymond WEIL*..... 103
LES FAITS D'ASPECT DANS LES LANGUES CLASSIQUES, *par Jean PERROT*..... 109
VARIÉTÉ : UN NOUVEAU VISAGE D'HORACE, *par Jean BEAUJEU*..... 118
A TRAVERS LES LIVRES, *par J. BEAUJEU, J. DEFRADAS, Max MILNER, J. ROBICHEZ, J. DE ROMILLY, J. VAN DEN HEUVEL et J. VOISINE*..... 120
A TRAVERS LES REVUES D'ÉTUDES CLASSIQUES, *par Juliette ERNST*..... 128

DEUXIÈME PARTIE. — DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

PLAIDOYER POUR UN PARENT PAUVRE : LE FRANÇAIS DANS LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES SCIENTIFIQUES (AVEC UN ÉCHANTILLON DE DISSERTATION), *par René ROBERT*..... 131
VERSION LATINE (POUR LES CLASSES DE LETTRES), *par J. LÉGER*..... 137

L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

TREIZIÈME ANNÉE. — N° 3. — MAI-JUIN 1961

(DATES DE PARUTION : JANVIER, MARS, MAI, OCTOBRE, DÉCEMBRE)

Ont collaboré à ce numéro :

J. BEAUJEU, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ;

J. DEFRADAS, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ;

Juliette ERNST, rédactrice de l' « Année philologique » ;

M.-F. GUYARD, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg ;

Pierrette JEOFFROY, diplômée d'Études supérieures ;

† J. LÉGER, professeur honoraire au Lycée Montesquieu de Bordeaux.

Max MILNER, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Dijon ;

Jean PERROT, professeur à la Sorbonne ;

René ROBERT, professeur au Lycée de garçons de Douai ;

J. ROBICHEZ, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ;

Jacqueline de ROMILLY, professeur à la Sorbonne ;

J. VOISINE, professeur à la Faculté des Lettres de Lille ;

J. VAN DEN HEUVEL, professeur au Lycée Turgot ;

R. WEIL, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Dijon.

Prix de l'abonnement, France : **19 NF** ; Étranger : **22 NF**
le numéro : **4,20 NF**

N. B. — La Direction de la Revue décline toute responsabilité au sujet des opinions émises par les auteurs dans leurs articles.

Recherche les numéros suivants de « L'Information Littéraire » :

1950 (1-2-3-4) ; 1951 (1-2) ; 1952 (4-5).

Abbé Hubert LATIL, La Tomie, FORCALQUIER (Basses-Alpes).

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

État présent des études lamartiniennes

Sous ce même titre Jean Baillou et Ethel Harris publiaient en 1933 une bibliographie méthodique (1) qui a longtemps constitué pour les études lamartiniennes une solide base de départ. C'est aujourd'hui l'article *Lamartine* de Talvart et Place (2) qui rendra un tel service : on le complètera, pour les récentes années, par les dépouillements qu'effectuent les revues spécialisées, et tout particulièrement la *Revue d'Histoire littéraire de la France*. Mais il est un trésor à peu près ignoré et inexploité : la monumentale bibliographie d'A. Chesnier du Chesne que cet érudit n'a pas eu le loisir de publier avant sa mort. Je sais, pour l'avoir utilisée, de quel prix est cet instrument de travail et avec quelle conscience Chesnier du Chesne a dépouillé les journaux et les revues contemporains des œuvres de Lamartine. Grâce à ce labeur de bénédictin, on peut faire rapidement le tour de la critique et, souvent, être mis sur la voie de variantes significatives. Si Lamartine en effet affectait l'indifférence à l'égard de ses censeurs, il se hâtait de corriger ou de supprimer les passages qu'on lui avait le plus reprochés; et il arrive qu'une citation faite par un journaliste malveillant attire l'attention sur une version qu'on ignorait. La bibliographie de Chesnier du Chesne demeure malheureusement inédite : le C.N.R.S. ne devrait-il pas encourager la publication de ce travail, d'une lecture aisée, qu'il serait facile de mettre à jour? Voilà qui simplifierait considérablement la tâche de tous ceux qui entreprendraient des recherches sur Lamartine.

Encore faudrait-il que cette race lamartinienne existât. Etudie-t-on encore Lamartine? Ce n'est pas une interrogation oratoire. Si l'auteur de ce nouvel « état présent » s'apprête à publier, dans la Bibliothèque de la Pléiade, une édition des œuvres poétiques, l'existence de ce projet frappe moins que sa date : ainsi, il a fallu un quart de siècle pour qu'un grand éditeur envisageât de recueillir les poèmes de celui qu'on plaçait naguère encore au premier rang des romantiques! N'est-ce pas un indice certain de la désaffection dont souffre aujourd'hui ce poète? Il entrera certes dans la célèbre collection, mais bien après Hugo, Vigny, Nerval et même Musset. A cette désaffection du public lettré correspond chez les historiens de la littérature et de la langue une réelle absence d'intérêt. Si l'histoire littéraire ne suit pas aveuglément la mode, elle en reflète pourtant, dans une certaine mesure, les engouements et les dédains. Avant de citer les exceptions, on doit constater la règle : depuis 1933, le domaine lamartinien a infiniment moins attiré les explorateurs que l'empire hugolien ou le royaume de rêve d'un Gérard. Aussi le présent exposé serait-il relativement bref, si n'y était joint un programme de recherches : sur Lamartine, quoi qu'on pense, ce qui reste à faire l'emporte de loin sur ce qui a été fait.

Que l'écrivain déplaise ou lasse, on ne peut nier son importance. Du seul point de vue d'une meilleure connaissance de notre histoire littéraire, les études lamartiniennes doivent connaître un regain d'activité. Osera-t-on, en 1961, ajouter que Lamartine est aussi un grand poète, un de nos plus grands poètes? Le rappeler, fût-ce timidement, c'est souligner qu'il ne s'agit pas uniquement de combler les lacunes de notre information historique : en vérité, il s'agit plus encore de rouvrir une salle trop hâtivement désaffectée de notre musée imaginaire.

L'œuvre, son interprétation, son auteur : tels sont les trois plans sur lesquels on tentera ici de dresser un bilan des dernières années et de tracer un programme pour les années à venir.

---

(1) *Etat présent des études lamartiniennes*, Les Belles-Lettres, Paris.

(2) *Bibliographie des auteurs modernes de langue française*, t. XI, pp. 23-166, Aux Horizons de France, Paris, 1952.

I. L'ŒUVRE

Pour connaître un écrivain, il faut d'abord disposer d'un texte authentique de ses œuvres. Or il est affligeant, mais fréquent de voir citer Lamartine dans des versions au moins discutables. N'accablons pas des critiques ou des historiens qui ne peuvent pour chaque citation remonter à l'édition originale. On leur reprocherait leur légèreté, s'il était établi que, pour chaque œuvre de Lamartine, l'originale offre le meilleur texte. La réalité est qu'on ne peut fixer une telle règle et qu'on ne peut davantage préférer le dernier texte revu par l'auteur : tout ici est cas d'espèce; ce qui vaut pour les *Méditations* ne vaut pas pour *La Chute d'un Ange*.

Les éditions critiques ont pour rôle d'exposer, d'étudier et, quand la chose est possible, de résoudre les difficultés de ce genre. Or quand Jean Baillou et Ethel Harris dressaient leur *État*, il n'y avait d'éditions critiques que pour les *Premières méditations* (1) et *Saül* (2). Depuis 1933, la liste ne s'est guère allongée : Henri Guillemin a édité *Les Visions* en 1936 (3), M.-F. Guyard le *Fragment du Livre primitif* en 1954 (4). Et c'est tout pour la poésie. On chercherait en vain des éditions simplement correctes des *Nouvelles Méditations*, des *Harmonies* ou même, malgré la thèse de Guillemin, de *Jocelyn*.

Quant à la prose lamartinienne, cet océan, il semble qu'on craigne de s'y noyer. Récemment, Lofty Fam publiait le manuscrit du *Voyage en Orient* (5) : contribution précieuse mais fragmentaire (il n'existe de manuscrits que pour une faible partie du *Voyage*) à cette édition de l'ensemble du texte dont nous aurions le plus grand besoin pour mieux connaître Lamartine certes, mais aussi pour mieux poser le problème plus vaste de l'orientalisme romantique.

La correspondance a fait l'objet de nombreuses publications partielles : après des *Lettres des années sombres* (6), Henri Guillemin a donné des *Lettres inédites* (7) de la période 1821-1851; le marquis de Luppé a révélé de nombreux textes inconnus; j'ai moi-même publié de longs et substantiels extraits d'une correspondance entre Lamartine et Aimé Martin (8). Ce ne sont là que des exemples : bien d'autres lettres ont paru ici et là, lues aujourd'hui, oubliées demain, faute d'un regroupement général. C'est un tel regroupement qu'avaient entrepris dans des conditions difficiles, au cœur de l'occupation, des équipes de jeunes normaliens animées par M. Maurice Levaillant : elles se proposaient de réunir toutes les lettres parues depuis les éditions procurées par Valentine de Lamartine, de vérifier, chaque fois qu'on le pouvait, le texte sur le manuscrit, d'ajouter enfin à tout cela les inédits découverts dans les collections publiques et privées. Malgré les limites chronologiques assignées dès l'origine à l'entreprise, la *Correspondance générale de 1830 à 1848* n'a pas tenu les promesses de son titre : deux volumes fort utiles rassemblent un certain nombre de lettres des années 1830-1836 (9); mais on en est resté là depuis 1948.

Un très vaste champ reste donc ouvert aux éditeurs éventuels de textes lamartiniens. Si je me propose de recueillir en un volume de la bibliothèque de la Pléiade toute l'œuvre poétique, la nature même de cette publication lui interdira de suppléer aux éditions critiques approfondies que méritent les *Harmonies* ou les *Nouvelles Méditations* : j'espère simplement rendre plus aisés de tels travaux. A vrai dire, les immenses lacunes que révèle l'état présent des éditions lamartiniennes surprend d'autant plus que de nombreuses reconnaissances ont ouvert la voie. La thèse d'Henri Guillemin sur *Jocelyn* (10) fournit toutes les données du problème que poserait l'édition de ce poème : on regrette que l'auteur n'ait pas voulu lui-même utiliser ces données. Le même historien de Lamartine a publié sur les *Harmonies* (11) et les *Recueillements* (12) des notes qui

---

(1) *Méditations poétiques*, éd. Gustave Lanson, collection des Grands Ecrivains de la France, Hachette, Paris, 1915 (2e tirage, 1922).

(2) *Saül*, éd. Jean des Cognets, collection des Textes français modernes, Didier, Paris, 1918.

(3) Les Belles-Lettres, Paris.

(4) Collection des Textes littéraires français, Droz-Giard, Genève-Lille, 1954.

(5) *Lamartine. Voyage en Orient*, Nizet, Paris, s. d. (1960).

(6) *Lettres des années sombres*, 1853-1867, Librairie de l'Université, Fribourg, 1942.

(7) Ed. des Portes de France, Porrentruy, 1944.

(8) *Le Figaro littéraire*, 22 août 1953.

(9) Lamartine. *Correspondance générale de* 1830 *à* 1848, publiée sous la direction de Maurice Levaillant; t. I, 1830-1833, Droz, Paris, 1843; t. II, 1834-1836, Droz-Giard, Genève-Lille, 1948.

(10) *Le « Jocelyn » de Lamartine*, Boivin, Paris, 1936.

(11) *Chronologie des Harmonies poétiques et religieuses*, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1937.

(12) *Notes sur les « Recueillements » de Lamartine*, *Revue des Cours et Conférences*, 30 décembre 1939-29 février 1940.

seraient fort précieuses pour les éditeurs qu'attendent encore ces recueils. Et le baron de Nanteuil avait dès 1936 esquissé une « méthode », discutable mais suggestive, « pour établir un texte définitif des poésies de Lamartine. » (1). Pour les œuvres de prose aussi, tout se passe comme si les chercheurs s'arrêtaient en chemin : les articles si documentés et pénétrants de Guy Robert sur l'*Histoire des Girondins* (2) n'aboutissent pas à l'édition que, mieux que personne, il aurait pu et pourrait encore nous donner.

On souhaite que soient reprises les enquêtes abandonnées et engagées les recherches nouvelles, grâce auxquelles serait enfin constitué ce *corpus* lamartinien qui nous fait cruellement défaut : un tel *corpus* devrait comprendre au moins toutes les œuvres poétiques, mais aussi ces grands livres que sont le *Voyage en Orient* et l'*Histoire des Girondins*. A la correspondance s'attaquerait non un homme, mais une équipe fermement dirigée. Et pourquoi ne regarderait-on pas du côté du *Cours Familier de Littérature?* On aimerait en tout cas qu'un index plus détaillé et plus précis que le travail, déjà fort utile, de Mary S. Hinrichs (3) facilitât la consultation de ces vingt-huit volumes. On aimerait aussi que fût composée cette anthologie du *Cours* qu'appelait déjà de ses vœux, en 1925, M. Maurice Levaillant (4) : on aurait là un recueil de pages souvent fort belles et rarement indifférentes, perdues aujourd'hui dans des livres poudreux. Nulle « sociologie de la littérature » ne devrait ignorer cette entreprise d'éducation littéraire : encore faudrait-il donner aux sociologues le moyen de la connaître.

En matière de textes, le programme, on le voit, l'emporte sur le bilan. Cette œuvre qu'on n'édite pas a-t-elle du moins suscité des études qui en ont renouvelé l'interprétation?

II. ÉTUDES SUR L'ŒUVRE

Si l'on ne peut énumérer les articles qui, sur tel ou tel point, ont apporté des rectifications ou proposé des exégèses, il faut noter la place accordée à Lamartine dans des études d'ensemble qui ont enrichi notre vision du XIX^e^ siècle : ainsi dans *Le classicisme des Romantiques* de Pierre Moreau (5) ou encore dans les travaux de Herbert J. Hunt et Léon Cellier (6) sur l'épopée. Raymond Schwab ne pouvait davantage ignorer Lamartine quand il décrivait *La Renaissance orientale* (7).

Parmi les ouvrages entièrement consacrés à Lamartine, on distinguera, pour la commodité de l'exposé, les études générales et les études particulières. Les premières peuvent être de simples présentations de l'homme et de l'œuvre dans des collections destinées d'abord aux étudiants : *Lamartine ; l'homme et l'œuvre* d'Henri Guillemin (8), *Alphonse de Lamartine* de M.-F. Guyard (9). Divers aspects de Lamartine ont suscité des études approfondies (10). La plus originale, sinon la moins contestable, est sans doute dans notre période la thèse d'un savant américain, Albert J. George sur *Lamartine et l'unanimisme romantique* (11). Mais on ne voit rien qui ait renouvelé notre intelligence de l'œuvre comme ont pu le faire certains travaux consacrés à Hugo, à Balzac ou à Stendhal.

Plus riche est le secteur des études particulières. Si tels recueils d'articles sont précieux (12), les plus solides contributions sont ici les thèses qu'ont inspirées plusieurs œuvres de Lamartine : au premier rang, le *Jocelyn* d'Henri Guillemin, qu'a suivi une étude, encore inédite, de J. Delannoy

---

(1) *Essai d'une méthode pour établir un texte définitif des poésies de Lamartine*, Revue d'Histoire littéraire de la France, 1936, pp. 364-385 et 513-534.

(2) *L'Histoire des Girondins de Lamartine : quelques variantes du texte*. Revue des Sciences humaines, 1947, pp. 160-192. *Le Mythe de la Révolution dans l'Histoire des Girondins*, *ibid.*, pp. 239-264.

(3) *Etude sur le Cours familier de littérature*, Éditions universitaires, Strasbourg, 1930.

(4) *Lamartine, Œuvres choisies*, Hatier, Paris, 1925, p. 1019.

(5) Plon, Paris, 1932.

(6) Herbert J. Hunt, *The Epic in nineteenth-century France*, Blackwell, Oxford, 1941. Léon Cellier, *L'Epopée romantique*, Grenoble, 1954.

(7) Payot, Paris, 1950.

(8) Boivin, Paris, 1940.

(9) Éditions universitaires, Paris, 1956.

(10) Cf. Yvonne Boeninger, *Lamartine et le sentiment de la nature*, Nizet et Bastard, Paris, 1934 ; Marcel Bouchard, *Lamartine ou le sens de l'amour*, Paris, Les Belles-Lettres, 1940 ; Claudius Grillet, *La Bible dans Lamartine*, Vitte, Lyon, 1938.

(11) *Lamartine and romantic unanimism*, Columbia University Press, New York, 1940.

(12) Tels *Aspects de Lamartine* (Albert, Paris, 1938) de Gustave Charlier ou *Connaissance de Lamartine* (Librairie de l'Université, Fribourg, 1942) d'Henri Guillemin.

sur *La chute d'un Ange*. Si l'importante introduction de Lanson à son édition des *Méditations* (1) peut interdire de leur consacrer une thèse de ce type, les *Nouvelles Méditations*, les *Harmonies* (2), les *Recueillements* mériteraient des enquêtes aussi poussées que celle de Guillemin sur *Jocelyn*.

En dehors d'allusions dans des ouvrages généraux, les stylisticiens et les historiens de la langue n'ont pas encore entrepris l'inventaire et l'interprétation méthodiques des œuvres de Lamartine. Celles-ci constituent pourtant de merveilleux documents pour qui veut étudier le combat que livrent, dans la première moitié du XIX^e^ siècle, les classiques et les novateurs. « Lamartine, écrit Henri Guillemin, est un poète du XVIII^e^ siècle »; et c'est vrai surtout de sa langue et de son style. Il y a là un cas curieux de survivance, dont il faudrait expliquer les causes et analyser les formes, tout en reconnaissant les timides mais réels efforts de l'écrivain pour se donner, en vers ou en prose, un ton nouveau. Pour m'être risqué en profane sur ce terrain (3), je puis attester qu'il reste à peu près inexploré.

Si les comparatistes ont lu avec intérêt la thèse de R. Mattlé sur *Lamartine voyageur* (4), nul d'entre eux n'a encore écrit sur les « orientations étrangères » de ce poète nourri aux lettres anglaises et italiennes, frotté de germanisme et d'hindouisme, une étude comparable à celle que Fernand Baldensperger consacra à Balzac. Et ce qu'un Néerlandais a fait pour *les « Premières Méditations » en Hollande* (5), des chercheurs britanniques, allemands, italiens devraient l'entreprendre pour la fortune de l'œuvre lamartinienne dans leurs pays : si de telles enquêtes sont parfois ingrates, leur utilité est certaine.

Bien que les études sur l'œuvre aient été depuis un quart de siècle plus nombreuses que les éditions attentives de cette œuvre, et bien qu'avant 1933 aient paru beaucoup de travaux qui gardent leur valeur, il y a donc beaucoup à faire encore pour expliquer, interpréter, situer la poésie et la prose lamartiniennes; cet appel s'adresse aux philologues et aux comparatistes non moins qu'aux historiens de la littérature.

III. L'HOMME

La biographie a souvent mauvaise presse. Maints critiques reprennent contre elle les arguments de Proust « contre Sainte-Beuve ». Et les historiens de la littérature eux-mêmes reprochent parfois à tel biographe d'avoir oublié que son héros était un écrivain. Autant le reproche est fondé quand l'ouvrage, se présentant comme une vue d'ensemble, sacrifie l'œuvre à la vie, autant il est déplacé quand la biographie se donne pour telle. Car, malgré Proust, on peut penser que la connaissance du moi social n'est pas inutile à l'intelligence du moi créateur : l'auteur de la *Recherche* fournirait ici un exemple idéal. De toute façon, la biographie constitue une des voies d'accès à l'œuvre : si elle n'explique pas tout, elle permet au moins de situer l'écrivain et sa création même.

L'homme Lamartine est beaucoup mieux connu en 1961 qu'il ne l'était en 1933. A certaines périodes de sa vie ont été consacrées des études minutieuses comme celle de Maurice Levaillant, *Lamartine et l'Italie en* 1820 (6), ouvrage beaucoup plus riche que ne le suggère son titre : en racontant une année capitale de la vie du poète, ce livre a le charme d'un roman; mais si l'auteur prouve que la science n'exclut ni l'élégance ni la finesse de l'expression, il a composé, sous ces dehors séduisants, un chapitre de véritable biographie littéraire, éclairant à la fois certains épisodes d'une existence et la signification d'une œuvre. Les commentaires passionnés qu'Henri Guillemin a écrits en marge de la vie de Lamartine ont suscité, avec quelques réserves, une admiration que méritent le talent du critique et l'information de l'historien. Grâce à lui, nous comprenons mieux le destin politique et les luttes religieuses d'un homme, en même temps que nous découvrons de beaux vers inédits ou que nous sont révélées les métamorphoses d'un grand poème comme *Le Désert*. Si le dessein du marquis de Luppé est presque uniquement biographique, on reconnaîtra ce qu'apportent à l'interprétation de l'œuvre elle-même ses précisions définitives sur Madame Charles ou sur Graziella-Antoniella (7). En réalité, il y a peu de détails insignifiants

(1) Voir la note 1 de la page 94.

(2) Malgré les travaux fort estimables de Pierre JOUANNE sur *L'Harmonie lamartinienne* et *Les Variantes des « Harmonies » de Lamartine* (Jouve, Paris, 1926).

(3) M.-F. GUYARD, *La Survivance du style et des formes classiques dans la poésie de Lamartine, Stil- und Formprobleme in der Literatur*, Carl WINTER, Heidelberg, 1959.

(4) E. de Boccard, Paris, 1936.

(5) J. H. KOOL, *Les « Premières Méditations » en Hollande*, L. Arnette, Paris, 1920.

(6) Flammarion, Paris, 1944.

(7) Marquis de LUPPÉ, *Les Travaux et les Jours d'Alphonse de Lamartine*, Albin Michel, Paris, 1942 (éd. revue, 1948).

dans la vie d'un poète. Au moment même où l'on s'accuse de succomber à la tentation de l'anecdote, à la manie de l'inédit, on s'aperçoit que tel petit fait « extérieur » donne la clef — ou du moins une clef — d'un poème.

Si l'on néglige divers ouvrages de seconde main dont les auteurs racontent avec plus ou moins de bonheur et d'exactitude la vie de Lamartine (1), les travaux que nous avons cités demeurent des contributions à la biographie du poète, qui est à récrire. Certes le marquis de Luppé a écrit une excellente vie de Lamartine (2), mais son livre porte la marque de son origine documentaire : disposant d'importantes archives inédites, le biographe a donné à celles-ci une place bien légitime. Mais une biographie idéale, en utilisant les apports des différents chercheurs, assurerait à chacun leur juste part. Nous sommes arrivés, en 1961, à ce moment où tant de documents ont renouvelé notre connaissance de Lamartine que nous risquons d'être fascinés par tel aspect plus neuf aux dépens de tel autre, plus anciennement reconnu mais non moins significatif. Si l'on éprouve encore le besoin de quelques monographies (une étude sur Virieu, par exemple, serait fort nécessaire), il semble plus urgent de faire la somme et la synthèse de toutes les informations éparses que nous ont apportées les dernières décennies. On ne peut plus se contenter de la biographie de Remsen Whitehouse (3). Quel lamartinien écrira la vie de Lamartine, telle qu'on peut la voir et la connaître aujourd'hui?

*
* *

« Lamartine, cet inconnu ». En plaçant naguère ces mots en tête d'un livre d'initiation lamartinienne, je voulais certes provoquer mon lecteur. Mais on voit à présent la vérité de ce qui pouvait sembler un paradoxe. Retrouver le secret d'un charme évanoui, redécouvrir des beautés oubliées, c'est affaire de lecture et de goût. Mais cette réévaluation esthétique, où les professeurs de littérature ont un rôle essentiel à jouer, ne suffit pas. Il s'agit de récrire et, dans bien des cas, de composer quelques chapitres de notre histoire littéraire. Cet « état présent » n'aura pas été inutile si, selon le vœu de son auteur, on y trouve, avec un bilan provisoire, un encouragement à la recherche. En bien des lieux, le domaine lamartinien ressemble à cette « forêt vierge » à quoi Pierre-Maurice Masson comparait *la Chute d'un Ange*. On demande des explorateurs.

Marius-François GUYARD.

(1) P. ex. Louis Bertrand, *Lamartine*, Fayard, Paris, s. d. (1940); J. Castelnau, *Lamartine*, Tallandier, Paris, 1943; J. Lucas-Dubreton, *Lamartine*, Flammarion, Paris, s. d. (1951).

(2) Voir la note 7 de la page 96.

(3) *The Life of Lamartine*, Fisher Unwin, Londres, 1919.

Colette et le music-hall

Le choix d'un sujet de mémoire de Diplôme d'Études supérieures parmi nos auteurs modernes m'avait conduite à Colette. J'avais lu son œuvre et j'éprouvais beaucoup d'intérêt pour cet auteur dont la phrase parfaite moulait si étroitement des images de vie. Les témoignages d'amitié, les récompenses glorieuses qui entourèrent cette femme écrivain au cours de sa carrière et au moment de sa mort, piquaient ma cusiosité. Colette, en outre, était un sujet neuf pour un Diplôme d'Études supérieures. Mais comment approcher Colette par-delà ses écrits? Les écrits, c'est ce qu'un auteur met devant soi, sorte de paravent à claire-voie qu'il fait jouer d'une main consciente. Comment surprendre Colette par un chemin autre que celui qu'elle avait agencé? M. Castex, professeur à la Sorbonne, qui dirigeait alors mon travail, m'apprit qu'un vieil ami de l'auteur, Georges Wague, vivait encore (Wague, connu dans l'œuvre de Colette sous le nom de Brague). Je lui écrivis, sans grand espoir. Par retour du courrier, une lettre charmante me fixait rendez-vous chez lui.

Avant de le rencontrer, j'ouvris le livre de *La Vagabonde* pour me remettre en mémoire le portrait que Colette avait esquissé de Brague-Wague...

« J'envie Brague d'être, à toute heure, si pareil à lui-même, éveillé, noiraud, autoritaire... (1) »

Je relus la description de ses mimiques de faune, de satyre grimaçant. Le parler brutal de l'artiste, surtout, retint mon attention.

J'avoue que j'étais un peu inquiète en descendant la rue Pigalle, puis en tournant l'impasse de la cité Pigalle. Quel habitant de ce quartier de fêtes nocturnes et de bohême allais-je trouver? Un vieillard à la cheveulure artiste, autant dire hirsute, qui m'accueillerait d'une voix amicale peut-être, mais bourrue, et qui provoquerait chez moi mille maladresses?... La porte d'entrée me rassura légèrement avec sa plaque de cuivre bien astiquée où se lisaient ces mots en gros caractères : STUDIO GEORGES WAGUE. Un monsieur aux beaux cheveux blancs l'ouvrit. Je regardai avec étonnement ce vieux monsieur distingué, discrètement parfumé, au complet bleu-marine fleuri de rouge à la boutonnière. Il s'en aperçut et sourit.

« Vous ne reconnaissez pas Brague? Colette s'est presque toujours inspirée de plusieurs modèles pour un portrait. Dans Brague, il y a aussi quelques régisseurs de province que Colette a rencontrés en tournée. Mais le reste est vrai. Brague, c'est bien moi. »

Quel reste? tout peut-être, excepté la verdeur de langage, la bohème extérieure du personnage de Colette. Cinquante ans aussi avaient passé. Cet octogénaire, au port jeune, n'avait pas connu seulement les tréteaux du music-hall. Il avait gagné l'Opéra. Il donnait maintenant des leçons de mise en scène à de jeunes artistes. Le studio dans lequel nous étions entrés, était couvert sur ses murs de photos d'élèves dédicacées. Je distinguai rapidement Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud... Nous nous assîmes sur des fauteuils de spectacle.

« Que voulez-vous savoir, au juste? »

Au juste, je l'ignorais. N'importe quoi au sujet de Colette.

« J'aimerais que vous me parliez de Colette au temps où vous l'avez connue... Et de Willy... Vous l'avez connu aussi? »

« Bien sûr ! C'est lui qui m'a, en quelque sorte découvert et lancé. J'ai même joué avec Colette sous la direction de Willy. Willy suggérait, mettait en œuvre, battait le rappel dans la presse. C'était un organisateur extrêmement doué. Il n'avait pas son pareil comme agent de publicité. »

Je regardais Georges Wague et je reconnaissais le regard vif, pénétrant de Brague, sa figure « catalane » en lame de couteau.

« Vous avez joué avec Colette avant son divorce? Je croyais que votre collaboration datait de l'entrée de Colette au music-hall, après sa séparation d'avec Willy. »

« Non. Colette jouait du temps de Willy. Il était présent aux répétitions de « Rêve d'Égypte ». Vous connaissez le scandale du Moulin Rouge? »

« Non. »

Mon ignorance l'embarrassait. De crainte d'oublier un fait, de changer une date, il alla chercher ses « documents », recueils dans lesquels il avait méticuleusement classé les articles de journaux qui le concernaient et concernaient ses partenaires. C'est ainsi que je reconstituai, en les étudiant, la carrière de Colette au music-hall. Il s'agissait bien du même personnage que dessinaient ses livres. Toutes proportions gardées, c'était le même cheminement, la même réussite. L'image de Colette au music-hall prouvait, par les faits sur lesquels elle s'appuyait, les traits de ténacité, de courage frondeur, de conscience dans le travail, que son œuvre révélait. Cette carrière soulignait, par un dessin parallèle, sa carrière littéraire. Au cours de cette période importante de sa vie, je suivis Colette, mois par mois, an par an, dans les articles recueillis par son camarade Georges Wague.

*
* *

Au moment de son divorce, en 1906, la publication de ses romans n'avait rapporté à Colette que mille francs, octroyés par Willy à sa femme, pour *La Retraite sentimentale*. Quant au procès qu'elle fait à Willy, elle n'y gagne qu'une rectification de signature, Willy ayant vendu

(1) P. 71, Coll. *Le livre de poche.*

les droits de ces œuvres en toute propriété. Lorsqu'elle se retrouve, seule, rue de Villejust, elle doit donc faire face aux difficultés matérielles qui l'attendent. Le music-hall va assurer sa subsistance. Ce choix d'un métier n'est cependant pas le fruit d'une décision brusquée, ce n'est même pas un choix puisque Colette, en se consacrant au music-hall, ne fait que continuer à exercer une profession qu'elle avait déjà abordée avant son divorce. Elle va seulement passer du rôle d'amateur à celui d'artiste. La brillante carrière de Colette écrivain a relégué dans l'ombre sa carrière d'artiste de music-hall. Certes, cette dernière n'aurait sans doute pas suffi à lui donner un nom dont tous se souviennent. On trouve cependant dans les journaux de l'époque des louanges adressées à la seule artiste, et qui reconnaissent à Colette un rôle dans l'évolution de la pantomime. Les critiques littéraires ont peu suivi l'écrivain dans cette voie extra-littéraire qui a été la sienne pendant six ans. Pourtant, si l'on étudie les comptes rendus des journaux, on s'aperçoit que ces deux carrières connaissent une évolution parallèle ascendante. Les points de départ et d'arrivée ne sont pas situés au même niveau, mais l'action de Colette progresse dans le même sens. En littérature, Colette s'est imposée aussitôt par la qualité même de son talent, tandis que le scandale né de certains sujets traités aidait à un succès immédiat. Ce succès devait grandir régulièrement à mesure que se révélait le vrai visage de l'écrivain, et parvenir jusqu'aux plus hautes récompenses. Au music-hall, Colette débute officiellement par un scandale qu'un talent très personnel et consciencieux n'effacera que progressivement. Mais peu à peu sa personnalité originale, reconnue, recueille des éloges que ses débuts ne promettaient pas. Il est vrai aussi que sa notoriété littéraire lui est un sérieux appui. L'étude de cette carrière est intéressante, car elle nous permet de voir Colette, dans un domaine autre que littéraire, lutter et s'affirmer.

Un jour, Georgette Leblanc, compagne de Maeterlinck et directrice des Mathurins, propose à Colette de jouer la pantomime. Celle-ci, qui a déjà joué la comédie en amateur, accepte. Elle débute en 1906 avec « L'Amour, le désir, la chimère ». Elle paraît ensuite au petit théâtre Royal des frères Franck, puis à l'Olympia avec P. Franck dans « La Romanichelle » en octobre 1906. Après son divorce, le directeur de l'Œuvre, Lugné-Poe, l'engage dans « Paniska », où elle se produit presque nue. Ces interprétations connaissent le succès, mais le nom de Colette ne fait pas de bruit. La jeune romancière (sait-on bien qu'elle est romancière? le nom de Willy surtout est connu, Willy qu'un fabricant de cartes postales s'amuse à représenter avec cette légende : « Saint Willy patron des Claudine »...), Colette, donc, provoque plus de réactions autour d'elle lorsqu'elle paraît sur la scène du Moulin Rouge avec la marquise de Morny. Dès novembre 1906 les journaux annoncent les répétitions d'une pantomime « Rêve d'Égypte » dans laquelle Colette interprète une momie éveillée par le baiser d'un vieux savant, la marquise. L'article accompagné d'une photo des deux femmes dans la plupart des quotidiens est généralement d'une ironie équivoque. Le 4 janvier 1907 la représentation se solde par une cabale. La présence de la marquise sur une scène publique, et la réputation de ses mœurs, font scandale. Le préfet de police doit intervenir pour lui interdire de paraître en scène. Colette, qui tient crânement tête aux réactions du public, est sévèrement jugée. Un journaliste ou deux reconnaissent son courage. Une seconde représentation a lieu, avec Georges Wague dans le rôle de la marquise, mais la cabale persiste et le « Rêve d'Égypte » s'arrête là.

Tels sont les débuts vraiment officiels de Colette au music-hall. Ils ne sont pas glorieux. Colette va maintenant travailler avec Georges Wague et Christine Kerf un mimodrame, « La Chair », qui triomphera pendant les six ans de sa carrière théâtrale. C'est à l'Apollo qu'elle interprète, le 31 octobre 1907, une « Yulka » cruelle et passionnée. La presse annonce, en des termes voisins, la « rentrée » de Colette après le scandale du Moulin Rouge, louant seulement son indiscutable originalité. Ainsi *Le Figaro :*

> « ... la si originale Colette Willy va débuter sur la scène de l'élégant music-hall de la rue de Clichy, dans un troublant mimodrame : « la Chair ».

Le Gil Blas :

> « Colette Willy, la si originale artiste, va reparaître en public. »

Georges Wague, dans le rôle de l'amant de Yulka, lui déchire sa robe dans un geste de colère. A la répétition réservée à la presse, Colette apparaît entièrement nue à ce moment du mimodrame. Cet « incident » provoque des réactions diverses. Devant le public, Wague ne dévoilera que le sein gauche, ce qui suscitera encore quelques remous, et même, pendant une tournée dans les Alpes-Maritimes, l'ordre du préfet de dissimuler ce morceau de nudité. D'autre part, sous les draperies de son vêtement, Colette exhibe ce que *L'Album comique, dramatique et musical* d'octobre 1908 appelle « des nudités authentiques ». C'est-à-dire qu'elle rompt avec la tradition qui veut qu'une femme porte un long corset qui dessine artificiellement le corps. Cette innovation, qui

restitue aux formes féminines leur vérité, entraîne des controverses. Si Colette paraît d'abord heurter les convenances, elle ne tarde pas pourtant à recueillir l'approbation de nombreux critiques. Ce qui ressemblait à de l'impudeur devient de la sincérité, tant Colette fait preuve de conscience et de foi, tant elle s'écarte de toute équivoque. Et *L'Album comique, dramatique et musical*, applaudissant à son esthétique raisonnée conclut : « Colette Willy est bel et bien une manière de précurseur ».

Georges Wague et Colette dans le mimodrame « La Chair », interprété pour la première fois à l'Apollo le 31 octobre 1907. (*Cliché communiqué par M. G. Wague*)

N'assistons-nous pas à une action analogue en littérature? Colette y parle de tout sans honte, avec une franchise qui peut passer pour cynique aux yeux du lecteur pudibond ou inaverti. C'est avec la même foi et la même conscience que Colette cherche à reproduire la beauté, mais son pouvoir n'est pas le même dans ces deux domaines. En littérature, nul ne lui conteste son talent d'écrivain. En matière de music-hall, les critiques louent presque unanimement sa « science des attitudes harmonieuses ». En 1906 on l'annonçait « originale », en 1907 on multiplie les qualificatifs qui s'accordent à la trouver « espiègle », « sensuelle », « personnelle ». Trois épithètes qui définiraient aussi le personnage de Claudine. Le 4 janvier 1908, *La Vie parisienne* publie des comptes rendus de Colette dans la rubrique « Music-halls » signés « Le journal de Colette ». L'édition de ses contes *Les Vrilles de la vigne* est attendue. Les journaux s'attardent maintenant à vanter sa beauté et son intelligence. *La Nouvelle presse* du 5 avril 1908 écrit :

> « On la louerait d'être si intelligente, s'il n'y avait quelque naïveté à découvrir aujourd'hui l'intelligence de la collaboratrice de Willy, de celle qui signa *Les Dialogues de bêtes* ».

Le même article loue aussi son joli visage au front têtu, aux yeux dominateurs. Colette n'est pas exactement « belle », mais ses traits sont fins, son corps est harmonieux. Sa partenaire Christine Kerf est plus féminine. Le charme physique de Colette, comme son esprit, conquièrent surtout les délicats. Ces témoignages des contemporains de l'écrivain et de l'artiste ne concordent-ils pas avec les portraits des personnages de Colette? A la fin de l'année 1908, *L'Album drama-*

tique, nous l'avons vu, après une rétrospective de la carrière théâtrale de Colette, voit en elle un précurseur. Il analyse son jeu et le caractérise par une absence de règles absolue, et une sincérité complète dans les sensations. Georges Wague raconte, en effet, qu'il enseignait à Colette le langage du geste et du regard, mais que celle-ci sur scène, jouait d'une façon toute différente. Alors qu'elle aurait dû reproduire le regard qu'elle avait appris, Colette fermait les yeux, et l'immobilité de son visage exprimait alors plus intensément ce que les yeux auraient pu dire. Il ne s'agit pas là d'indiscipline, car Colette est une élève docile et consciencieuse. Mais l'ardeur de son jeu la rend naturelle et libère la force de sa personnalité. De même, elle interprétait à sa manière les suggestions de Willy.

Colette dans une tenue chère à son époque (*Cliché de l'Agence France-Presse*)

L'activité de Colette s'étend. Le 10 mars 1908 elle donne sa première conférence au théâtre des Arts. Avec la troupe des artistes du music-hall, elle part pour des tournées en France et à l'étranger. Elle se rend aussi dans des salons pour des représentations privées. En province, « La Chair » continue de triompher. Le nom de Colette sur l'affiche attire le public. A Marseille, au lendemain d'une séance où elle est particulièrement applaudie, *Le Radical* commente avec enthousiasme :

« Colette Willy, frémissante de volupté et de secrets désirs, souple, ondulante et auréolée d'amour et de passion, fut une Yulka adorable ».

Le Nain jaune du 11 juin 1909 rend à son tour hommage au succès de Colette :

« Colette Willy s'est imposée crânement, superbement. Dans les genres les plus divers, elle s'est montrée supérieure. »

Non seulement, écrit-il, l'artiste a révélé « la grâce et la beauté d'attitudes insoupçonnées », mais l'écrivain a reçu de la grande critique la confirmation de sa haute valeur.

Le Nain jaune complète cette consécration de Colette par un dernier éloge :

> « Colette Willy a prouvé, comme le dit M. Bérenger, que « le nu vraiment beau ne peut être indécent ».

Nous sommes loin du scandale du Moulin Rouge, qui ne valut à Colette que des projectiles et la réprobation de la majorité de la presse. S'il est fait allusion à ce passé récent, c'est avec une discrétion, voire un respect qui se refuse à tout jugement. Quant à l'interdiction pudique du préfet des Alpes-Maritimes, elle n'est plus prétexte qu'à quolibets. La réussite de Colette est rapide et incontestable. Colette ne s'en tient pas à la pantomime, elle joue aussi la comédie en succédant à Polaire dans le rôle de Claudine. Après une représentation de « La Chair » à Lyon, *Le Petit Dauphinois* du 27 octobre 1909 ajoute à son compte rendu élogieux :

> « Comédienne, Colette Willy n'a pas connu de moindre succès, notamment dans « Claudine » avec quoi elle accomplit récemment un glorieux tour de France, reprenant après Polaire ce rôle redoutable qu'elle vécut, dit-on, avant de le transporter sur la scène ».

Elle interprétera ce rôle à Paris au cours des années 1910 et 1911. Il devait être intéressant de la voir s'adapter elle-même à son double. En 1909 Colette joue dans une pièce de Sacha Guitry, « C'te Pucelle d'Adèle », à la Gaîté Rochechouart. Le 6 décembre 1910 elle interprète « La Chair », « devant le peuple », écrivent les journaux, à la Gaîté Montparnasse. Colette, écrivain et artiste, parvient à plaire à l'élite comme au peuple, grâce à sa finesse et à son naturel réunis. « La Chair » poursuit ses tournées. Colette continue à étonner ses contemporains :

> « Colette Willy... Ah ! la déroutante, l'ahurissante petite bonne femme !... produit extraordinaire de notre époque ».

s'émerveille *L'Eclaireur de Nice* du 14 décembre 1910. Dans ce numéro paraissent côte à côte deux articles sur Colette, l'un signé Willy, l'autre Colette. Willy y reconnaît le peu de part qu'il a pris aux livres qui seront bientôt réédités sous leur double signature. Colette, après une brève autobiographie, confie son rêve d'une rénovation de la pantomime dansée.

La pantomime cependant n'est pas promise à un grand avenir, non plus que Colette dans son métier d'artiste de music-hall. Colette connaît sa véritable vocation, celle qui la mènera au faîte de la réussite, et qui est celle d'écrire. Son nouveau roman *La Vagabonde* remporte un grand succès. Le journal *Le Matin*, dirigé par Henry de Jouvenel et Stéphane Lauzanne, publie le 2 décembre 1910, dans sa rubrique « Contes des mille et un matins », un conte « La Poison » qui est signé d'un masque. Une note laisse entendre que sous ce loup se cache une célèbre femme de lettres. L'année suivante, Colette signe ses contes qui s'inspirent pour la plupart du music-hall. Dans *Les Hommes du jour* du 21 décembre 1911 le courage et la dignité de Colette sont mis en lumière : « Colette est un écrivain qui a dû travailler. »

A mesure que son œuvre littéraire prend de l'importance, son activité artistique de mime pâlit aux yeux de la presse. Colette pense-t-elle déjà à quitter le music-hall? Nous lisons dans *Les Hommes du jour :* « Colette songe à la retraite ». Elle joue cependant « La Chair » à Caen, en février 1911, à Genève en mai, au début de juillet à Lausanne où la rejoint Henry de Jouvenel. En août elle participe au mimodrame « Les Bat' d'Af » à Bataclan. C'est là qu'elle va créer, pour la prochaine revue du printemps, « La Chatte amoureuse ». Puis elle interprète « L'Oiseau de nuit » à l'Apollo en octobre 1912, avec Georges Wague et Christine Kerf. « L'originale Colette Willy », personnage à la mode, dont on attendait n'importe quelle bizarrerie charmante, et qui a conquis le succès par son charme et son intelligence, est devenue « l'étrange, l'énigmatique Colette » connue de tous. A sa réussite littéraire et artistique vient s'ajouter un événement qui, socialement, peut être considéré comme une réussite : Colette fait un brillant remariage. En effet un regard vers le passé nous montre Gabrielle Colette devant quitter Saint-Sauveur après la ruine de ses parents, puis Mme Willy à Paris dans un milieu bohême d'écrivains et d'artistes, de mondains et de demi-mondains oisifs, et enfin Colette Willy — elle a gardé son « nom public » — simple artiste de music-hall que Stéphane Lauzanne, par exemple, refuse de saluer. En 1912 Colette épouse Henry de Jouvenel, directeur du *Matin*, futur ambassadeur de France. L'année suivante Colette quitte définitivement le music-hall et donne naissance à une fille qu'elle appellera familièrement « Bel-Gazou ». Cette même année paraissent *L'Entrave* et *L'Envers du music-hall* qui constituent avec *La Vagabonde* (dont *L'Entrave* est la suite) une trilogie sur Colette et le music-hall.

La rue de Villejust, où elle demeure deux ans et demi, est la meilleure de ses haltes. Après la rue de Villejust, Colette emménage rue Torricelli — aujourd'hui rue Saint-Senoch — au 7. Elle n'est pas loin d'un jardin situé au flanc du château des Termes, un jardin où poussent encore

des violettes sauvages. C'est là qu'elle écrit *La Vagabonde*. Puis elle change à nouveau de résidence et habite un chalet suisse dans le village de Passy, « une maison d'illusion », dira-t-elle. Le chalet n'est guère solide sur ses fondations, mais il est entouré de vigne-vierge et d'acacias. Elle y restera après le départ de son mari, mobilisé, jusqu'en 1915.

De cette période, Colette écrira plus tard dans un article :

> « Ce sont les années les plus paisibles de ma vie... une retraite au couvent... Je dis ça sans humour. »

Pendant cette retraite... sentimentale, une évolution, logique chez cet être riche en soifs, se remarque dans ses écrits, allant de la joie d'être libre au désir d'une nouvelle chaîne. Les contes *Les Vrilles de la vigne* chantent allègrement les plaisirs de l'amour, comme si les clefs d'un paradis sensuel étaient rendues à Colette avec la liberté. *La Vagabonde* décrit la tentation avec lucidité. *L'Entrave* raconte la volupté retrouvée, mais aussi, après l'ivresse des sens, le réveil des exigences du cœur et de l'esprit. Ces livres donnent au lecteur, plus que l'impression, la sensation de la présence familière de Colette à son côté. Cette présence s'est aussi concrétisée pour nous par ce que nous avons appris de sa vie au music-hall, dans les commentaires des journaux de l'époque et dans les souvenirs de son compagnon de travail. La nature de ses activités, l'intérêt passionné qu'elle y apporte, la richesse de ses dons, tout cela nous a permis de *voir* Colette dans sa lutte et dans sa réussite. Au cours de cette période de sa vie, elle doit faire l'apprentissage de la solitude et du travail, expérience qui la met elle-même à l'épreuve. Colette joue la pantomime, Colette danse nue. Est-ce pour elle une déchéance? non. Elle connaît mieux que personne son courage et son honnêteté qui lui permettent d'affirmer fièrement : « Je ne me suis jamais sentie plus digne de moi-même ! » (1)

Colette dans sa loge à Bataclan, où elle crée « la Chatte amoureuse » dans la revue du printemps 1912 (*Photo Harlingue*)

Pierrette JEOFFROY.

(1) *Les Vrilles de la vigne*, p. 107, éd. Ferenczi.

Quelques nouveautés en philologie classique : Autour de Platon et de Démosthène

La connaissance de l'Antiquité classique a fait depuis peu des progrès spectaculaires et pleins de promesses, par l'utilisation de méthodes ou de documents nouveaux, ou tout simplement par l'approfondissement de données déjà connues. C'est ainsi que le carbone radioactif ou le magnétisme rémanent aident à dater les découvertes archéologiques, qu'on a pu songer à résoudre le problème étrusque par la détermination des groupes sanguins, et que la photographie aérienne est un moyen d'investigation précieux (1), sensiblement plus ancien d'ailleurs, dont l'emploi va s'élargissant, tandis que l'archéologie sous-marine entraîne les chercheurs dans un troisième élément. Il n'y a pas longtemps que le linéaire B a été déchiffré grâce à l'hypothèse qu'il notait du grec; encore l'écriture employée s'adapte-t-elle assez mal à cette langue, de sorte que la porte reste ouverte à beaucoup de discussions et de progrès, sans compter les interprétations de tout ordre que suscitent les résultats acquis. De même le joli *Dyscolos* de Ménandre n'a pas trois ans d'existence moderne, et déjà les études de détail, les éditions nouvelles, les traductions s'accumulent; l'humaniste de 1970 ou 1975 lira sans doute, le point une fois fait entre toutes les hypothèses et les rapprochements, un texte assez différent, en plusieurs endroits, de la magistrale édition *princeps* (2).

Ce sont là et ce seront encore de grandes nouveautés, qui ne risquent pas de passer inaperçues. Leur éclat peut en revanche éclipser des travaux dont l'allure est moins exceptionnelle, mais dont l'intérêt est pourtant solide, en ce qu'ils instituent ou permettent d'instituer des rapports significatifs entre des parties de la recherche érudite qui restent trop souvent isolées. Il est rare maintenant qu'un philosophe soit en même temps un spécialiste de l'établissement des textes; les divisions traditionnelles de l'enseignement séparent ce que la nature des choses avait uni. La récente édition commentée du *Gorgias*, par M. E. R. Dodds, montre ce que peut réaliser un savant philosophe doublé d'un savant paléographe (3). Ou encore, les lecteurs de Platon ne sont pas toujours ceux de Démosthène — et il arrive pourtant qu'à étudier l'orateur on retrouve, sans aucune prétention philosophique et pour ainsi dire sans paraître s'en apercevoir, la rhétorique de Platon : c'est ce qu'a fait M. M. Delaunois, dans un mémoire de l'Académie royale de Belgique intitulé *Le plan rhétorique dans l'éloquence grecque d'Homère à Démosthène* (4). Ces deux livres sont comme l'illustration, à des degrés divers, de principes de travail qu'avait énoncés dans plusieurs articles M. P.-M. Schuhl, et que ce même auteur vient de reprendre dans un recueil commode d'*Etudes platoniciennes* (5). Ce sont ces trois ouvrages convergents que nous voudrions présenter rapidement.

***

(1) Sur les groupes sanguins, Symposium Ciba d'avril 1958 (Ciba Foundation symposium on medical biology and etruscan origins, Londres, 1959). Sur la photographie aérienne, R. Chevallier, *Supplément* du t. II (1957) du *Bulletin d'archéologie marocaine*, Casablanca, 1959 et J. Le Gall, *Rev. archéol.*, 1961, 39 sq.

(2) Voir en particulier les chroniques de J. M. Jacques, *Bull. de l'Ass. G. Budé*, 4e série, 3, octobre 1950, p. 415 sq. et prochaine chronique à paraître.

(3) *Plato Gorgias*. A revised text with introduction and commentary, Oxford, 1959. Voir aussi *Journal of Hellenic studies*, 1957, p. 34 sq., et la note de P. M. Schuhl, *Revue philosophique*, 1960, II, p. 230.

(4) Académie royale de Belgique, classe des lettres, *Mémoires*, in-4, 2e série, XII, 2, Bruxelles 1959.

(5) Paris, 1960.

Les nombreux essais qui forment ce volume d'*Etudes platoniciennes* obéissent tous, eux aussi, à ces mêmes principes, qu'une citation empruntée à l'article d'introduction résume en quelques mots : « Les études littéraires et historiques... supposent une vaste documentation artistique, archéologique, sociologique, pour permettre de replonger chaque œuvre et chaque époque dans son ambiance; et que dire de la philosophie, à qui rien véritablement ne devrait être étranger...? » Mais l'un de ces articles est particulièrement suggestif; c'est celui qui est intitulé « Transmission, établissement, édition des textes philosophiques (1) ». M. P.-M. Schuhl y montre en effet, avec exemples à l'appui, que « l'histoire des textes est inséparable de l'histoire des idées, et indispensable à connaître pour comprendre les problèmes que posent, non seulement l'édition, mais la lecture des œuvres ». Les preuves concrètes en sont nombreuses, parmi les auteurs anciens ou modernes. Chez les Anciens, auxquels il faut nous limiter ici, il y a notamment l'exemple de Marc-Aurèle, dont les *Pensées* sont un livre difficile; or ces difficultés s'expliquent si l'on songe d'abord que l'empereur devait noter ses réflexions d'une main hâtive, malaisée à déchiffrer; il est probable en outre que tous les manuscrits dérivent d'un vieil exemplaire délabré, qu'Aréthas, patriarche de Césarée, dit avoir fait copier, peu après l'an 900; l'ouvrage, selon Aréthas, était « complètement en loques ». Ces conditions laissent le champ libre aux conjectures; mais il serait dangereux de bâtir des interprétations trop rigides sur un fondement aussi mouvant.

Ce danger guette surtout les commentateurs de ces philosophes présocratiques qui suscitent tant d'intérêt. Aristote se plaignait déjà, vers 335 ou 330, de mal comprendre le poème d'Héraclite, faute de ponctuation : « On ne sait pas exactement à quel mot un terme se rapporte, si c'est à celui qui suit ou à celui qui précède; ainsi au début de son ouvrage, où il dit : Ce verbe qui existe toujours les hommes en sont inconscients. On ne sait pas exactement à quel terme rattacher par la ponctuation le mot toujours » (2). Encore les modernes ont-ils à établir, non seulement la ponctuation, mais les mots eux-mêmes (ce passage précis d'Aristote présente des variantes et des corrections), le sens de ces mots (faut-il ici traduire λόγος par verbe, ou par exemple par raison?), et tout le contexte puisque ces œuvres nous sont parvenues sous forme de citations et d'extraits. Le sens d'un fragment philosophique, quel qu'il soit, est toujours sujet à caution, tant qu'on ne sait si c'est une citation littérale ou une adaptation libre, s'il reflète la pensée profonde de l'auteur ou si c'est un argument d'occasion, ou même la pensée d'un adversaire que l'auteur entendait réfuter. Dans le cas des Présocratiques, il faut ajouter que l'obscurité des textes primitifs a souvent compliqué la transmission, soit que les intermédiaires aient rectifié un libellé qu'ils n'admettaient pas ou ne comprenaient pas, soit qu'ils aient copié tel quel ce qu'ils croyaient lire ou entendre, sans parvenir à le comprendre. Il est donc nécessaire, écrit M. P.-M. Schuhl, d' « éclairer avec soin les citations par l'examen minutieux des contextes, et (de) tâcher de retrouver le sens primitif derrière les interprétations superposées par les siècles ». Ce travail de décapage est d'autant plus difficile que les repères font défaut et que d'ailleurs les modernes peuvent avoir, eux aussi, leurs incompréhensions et leur idée de derrière la tête lorsqu'ils lisent de l'Héraclite ou du Xénophane. Mais la plus stricte objectivité elle-même risquerait d'échouer devant des passages comme le fragment 63 d'Héraclite, où l'on peut hésiter devant des leçons qui, plus que différentes, sont diamétralement opposées : l'un voit une allusion aux hommes là où d'autres croient qu'il s'agit de Dieu, ou d'un dieu, ou d'un être mystérieux (δ'ἐόντας, ou θεόν, ou θεόν τιν', ou δ'ἐόν τι, etc. (3). Il est évident ici qu'une étude faite sur traduction n'a pas de valeur et que, pour utiliser le texte avec fruit, il faut lire et discuter l'apparat critique — peut-être d'abord le compléter.

Le cas de Platon est également significatif : entre les plus anciens de nos manuscrits et l'œuvre originale, il y a un fossé de plus de dix siècles, que les papyrus, la tradition indirecte et la reconstitution patiente de l'archétype ne permettent pas de combler complètement. Encore faut-il songer que l'édition *princeps* d'un texte antique n'était pas comparable à celle d'un ouvrage moderne, qu'il n'existait peut-être pas de texte définitif et qu'en tout cas il devait en circuler très tôt des copies plus ou moins autorisées, où les variantes pouvaient être nombreuses. Il faut enfin, pour éditer aujourd'hui un Platon acceptable, exploiter à fond les données dont on dispose. Ce n'est pas toujours le cas, comme l'a montré E. R. Dodds dans ses travaux sur le *Gorgias*, déjà mentionnés. S'il est pourtant un auteur grec qui paraît connu, dont le texte semble établi avec soin, c'est bien Platon, dont l'œuvre a pu prêter à tant d'exégèses et aussi de constructions ambitieuses. Mais le philosophe enseignait à se défier des apparences : E. R. Dodds conduit

(1) P. 48 sq. Cette étude a déjà été publiée en 1957 dans l'*Encyclopédie française*, XIX, 20, 12.

(2) *Rhétorique*, III, 5, 1407 b 13 sq.

(3) La dernière étude est celle de Cl. Ramnoux, *Vocabulaire et structures de pensée archaïque chez Héraclite*, Paris, 1959, à qui M. Schuhl emprunte plusieurs exemples.

précisément les éditeurs de Platon, loin des opinions fausses, sur les chemins de l'opinion vraie et peut-être de la science.

Il y a plus de cent-soixante-quinze manuscrits qui contiennent, plus ou moins complets, des dialogues platoniciens. Parmi eux, plus de soixante donnent un texte, entier ou partiel, du *Gorgias*. Il convient d'y ajouter la tradition indirecte et quelques papyrus. Mais les manuscrits eux-mêmes, et jusqu'aux meilleurs d'entre eux, ne sont pas tous bien connus, loin de là. Si le Bodleianus 39 (ou Clarkianus) B et le Venetus T (Marcianus Append. class. 4. I) ont déjà été entièrement et scrupuleusement collationnés, c'est M. Dodds qui a le premier examiné avec soin tout le texte de W (Vindobonensis suppl. gr. 7) en ce qui concerne le *Gorgias*. Mais c'est surtout en s'occupant de F (Vindobonensis suppl. gr. 39) qu'il a trouvé du nouveau.

Schneider avait remarqué, il y a longtemps, les nombreuses coïncidences de F et de la tradition indirecte. Burnet, dont les travaux font autorité, a suivi Schneider sur cette voie et a aussi relevé toutes les fautes particulières à F qu'on peut attribuer à une mauvaise lecture de l'onciale (1). Il a pu conclure que F représentait une tradition indépendante, et ceci n'est pas contesté : des fragments de papyrus viennent même confirmer que cette tradition existait dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Mais c'est tout simplement le texte de ce manuscrit F qui, dans l'ensemble, était mal connu jusqu'ici. Burnet, qui n'avait pas vu le manuscrit directement, s'était fié, en ce qui concerne notamment le *Gorgias*, aux lectures de Josef Král, et les éditeurs qui ont suivi se sont, eux, généralement fiés à Burnet. Or une collation nouvelle, faite sur de bonnes photographies, a produit des résultats que E. R. Dodds, habile à manier la litote ou l'« understatement », appelle « decidedly disconcerting ». Burnet a attribué à F un grand nombre de « bonnes leçons », c'est-à-dire de leçons satisfaisantes pour un éditeur moderne, qui en fait n'existent pas dans le manuscrit. M. Dodds en cite une douzaine d'exemples spécialement remarquables : ce sont des leçons qui avaient déjà cours avant l'utilisation de F, soit comme conjectures de modernes soit comme leçons de manuscrits inférieurs ou réputés tels. On a eu tort de croire que F leur donnait une confirmation : il les ignore.

Comment expliquer l'erreur du grand savant qu'était Burnet? Tout se passe, dit M. Dodds, comme s'il avait mal interprété certains silences de Král. Il a dû supposer que, lorsque Král ne signalait rien, cela implique l'accord de F avec une édition de 1880, due à Schanz, qui présentait effectivement toutes les « bonnes » leçons en question. En réalité, ce silence marquait seulement l'accord de F avec B, T et W. Tout le travail s'en est trouvé faussé. D'autres erreurs sont venues encore aggraver ce malentendu fondamental. Král a parfois confondu la main du scribe de F avec celle de son correcteur f : on constate qu'en général ces corrections étaient aussi mal connues que F lui-même, et qu'elles ne méritent pas l'intérêt que certains savants leur ont accordé sur la foi d'une information défectueuse. En outre, si de « bonnes » leçons avaient été attribuées abusivement à F, d'autres lectures importantes ont été omises au contraire; E. R. Dodds les a enregistrées.

Ces accidents étonnants ont eu pour conséquence de vicier l'histoire du texte et l'établissement de ce texte. Ainsi les rapports de F avec un autre manuscrit de la même famille, le Florentinus x (Laur. 85. 7), ont été mal compris; on a voulu voir dans ce Florentinus, du xv^{e} siècle, un autre témoin de la même tradition, mais indépendant de F. Or des leçons de x qui semblaient le distinguer de F se trouvent en réalité dans les deux manuscrits : F avait été mal lu. Qui plus est, la réciproque est parfois vraie : x avait été mal déchiffré de son côté, et il présente en fait des leçons qu'on supposait propres à F. En outre, pour x aussi, on a confondu des mains de scribes différents. Bref, x est une copie de F corrigé : il ne fournit pas de témoignage sûr qui soit indépendant de F.

En fin de compte, sans critiquer à l'excès le travail de Burnet, qui est riche en indications importantes et qui est le fruit d'une connaissance admirable du platonisme, il n'est plus possible de lire son édition, en ce qui concerne au moins le *Gorgias*, sans un contrôle attentif. On ne peut davantage accepter inconditionnellement les *Gorgias* qu'elle a engendrés. On objectera peut-être à ce scepticisme qu'il s'agit seulement de quelques variantes, l'essentiel du texte restant identique. Il appartient en tout cas aux commentateurs d'apprécier ce que ces variantes apportent ou retranchent à l'explication de Platon, qu'il s'agisse de ses idées ou de son style.

Ces exemples (mais il faudrait lire toutes les pages que E. R. Dodds consacre à cette question) (2) sont évidemment curieux, à la fois décourageants et toniques, puisqu'ils montrent d'une part que des manuscrits cités par beaucoup n'ont jamais été lus correctement, les éditeurs

(1) Le *Gorgias* de J. Burnet est de 1903.

(2) Le reste de son introduction est plus discutable, surtout l'explication qu'il donne du personnage de Callicles.

ayant tendance à se copier entre eux (certains manuscrits du *Gorgias* n'ont même pas été collationnés), mais d'autre part que la philologie classique, loin d'avoir épuisé ses possibilités, a encore devant elle un domaine immense à défricher — ou à redéfricher.

***

L'interprétation des textes suscite les mêmes considérations que la lecture des manuscrits. Ainsi l'ouvrage de M. Delaunois, cité plus haut, traite directement d'un sujet qui porte loin; il indique en même temps une méthode susceptible de nombreuses applications.

Il s'agit dans ce livre et dans les études qui l'ont préparé (1), d'expliquer la composition d'un certain nombre d'œuvres oratoires, avant tout celle des discours de Démosthène et, par extension, pour permettre des comparaisons utiles, la composition dans l'éloquence attique en général et chez les théoriciens de la rhétorique, ainsi que dans les discours de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Ceci paraît nous éloigner beaucoup de Platon; mais Démosthène nous fera retrouver le philosophe.

Pour atteindre son but, M. Delaunois emploie une méthode graphique qui a été conçue à des fins pédagogiques (2) : il fallait montrer clairement à des élèves irrespectueux que Démosthène ne se répète pas comme on pourrait le croire à première vue, ou plutôt que, s'il se répète, c'est avec des intentions précises, consciemment, et non sans variations importantes. L'analyse littéraire n'y suffisant pas, l'idée naquit de dessiner des courbes, en appliquant à la littérature un procédé cher aux mathématiciens et aux techniciens de tous genres. Sur deux axes de coordonnées, on porte en ordonnées les thèmes principaux du discours, généralement dans l'ordre où ils se présentent à la lecture; les références sont inscrites sur l'axe des abscisses. On voit ainsi se dessiner des lignes : « Oblique tendant vers le bas si (les idées) se succèdent régulièrement, par paragraphes, sans retours en arrière; droite verticale si un paragraphe comporte plusieurs idées successives; droite horizontale si la même idée est traitée un certain temps dans une succession de paragraphes. Les trois genres de droite, même lorsqu'elles se mêlent dans un discours, dénotent un « plan logique » (3). Si en revanche l'orateur revient sur des idées déjà traitées, on n'apercevra pas de courbe régulière : « Les points sauteront en tous sens sans dessiner de droites et se mêleront, surtout si nous avons plus d'une idée traitée dans un paragraphe » (4).

Il se peut dans ce cas que la composition soit faible, désordonnée, maladroite. Mais il arrive aussi que, sous un désordre apparent, elle soit réglée par un ordre plus subtil et plus efficace que la simple succession linéaire des idées ou les plans traditionnels de la rhétorique. On a alors affaire à un « plan psychologique », qui traduit les intentions de l'auteur et la souplesse avec laquelle il sait s'adapter aux idées, aux sentiments, aux réactions de l'auditoire. La méthode graphique aide à saisir cette différence. Elle met en évidence, chez Démosthène surtout, la reprise de grandes idées qui, loin de former digression, donnent de l'unité au discours. On constate aussi que, chez cet orateur, les idées répétées sont pour la plupart des idées « primordiales », « générales ou morales », qui sont comme des principes d'action qu'il énonce. Elles sont explicitées et creusées peu à peu. Des idées accessoires les accompagnent et les nuancent à chaque fois. Ces reprises ne sont même pas régulières : Démosthène procède par « soubresauts » (5) qui font impression, par contrastes et par oppositions. La véhémence et la variété de la forme soulignent encore ces variations vibrantes des idées. Le graphique aide à voir tout cela.

Sans doute cette méthode ne peut-elle remplacer entièrement l'analyse et l'explication classique de la composition. Elle marque en effet surtout des repères alors qu'il faut aussi établir des rapports entre les idées, en comprendre la succession. Mais elle illustre trop bien la composition d'une œuvre pour ne pas être utilisée dans l'enseignement. Rien n'est plus parlant que la superposition, par exemple, des graphiques de la troisième *Olynthienne* et de tel discours d'Isocrate ou de Lysias, ou même du jeune Démosthène. On voit ainsi l'orateur se libérer peu à peu des règles de l'École (elles sont d'ailleurs assez mal connues) et affirmer sa personnalité.

Indépendamment de la méthode appliquée, les résultats auxquels M. Delaunois est parvenu sont d'un grand intérêt. Ils débordent même le cadre de l'éloquence grecque, où l'auteur

---

(1) Mémoire de licence de l'Université de Louvain, juin 1950, résumé dans les *Etudes classiques*, avril 1951, p. 177 sq. (*Du plan logique au plan psychologique chez Démosthène*).

(2) J. M. Gilot, *Le plan de la Première Philippique de Démosthène*, conférence du Cercle pédagogique de l'Université de Louvain, mai 1949. Voir *Bulletin* de ce cercle, mars 1950, p. 11 sq.

(3) M. Delaunois, *Le plan rhétorique...*, p. 2.

(4) *Ibid.*, p. 3.

(5) *Ibid.*, p. 86.

s'est tenu strictement, et ils touchent à la philosophie : nous rejoignons ici Platon. Le Démosthène psychologue qui nous est dépeint était-il le disciple du philosophe? Les relations entre les deux hommes ont fait l'objet, depuis l'Antiquité, d'affirmations et d'études contradictoires, d'où aucune conclusion sûre ne peut être tirée. Une chose du moins est maintenant certaine : c'est que la rhétorique « psychologique » de Démosthène ressemble à s'y méprendre à celle du *Phèdre* de Platon. Les analyses de M. Delaunois évoquent constamment les pages de ce dialogue où Socrate expose ce que doit être une véritable rhétorique, où il refuse les procédés des rhéteurs illustres, les divisions artificielles : préambule, exposition, témoignages, indices, probabilités, suppléments de preuve et de réfutation, insinuation, éloge et blâme indirects, etc. Nul ne trouve grâce devant la critique railleuse de Socrate, ni Théodore ni Evénos, ni Tisias ni Gorgias ni Thrasymaque; même l'éloge d'Isocrate a quelque chose d'ironique, et en tout cas Lysias est violemment attaqué — Lysias qui est aux antipodes de Démosthène (1). Car Démosthène, dont les premiers discours sont un peu scolaires, a ensuite volé de ses propres ailes.

Socrate veut qu'un « discours » (celui du dialecticien) sache définir des unités naturelles dans la multiplicité confuse. Le dialecticien — et la rhétorique se fondera sur la dialectique — doit « être capable de détailler par espèces, en observant les articulations naturelles » (2), au lieu de tout briser à la façon d'un boucher ou d'un cuisinier qui découpe mal la viande. Il lui faut aussi être capable de vision « synoptique » (3). Démosthène, sur le plan de l'éloquence politique, se conforme de son mieux à un idéal analogue, peut-être justement parce qu'il est lui-même dialecticien. Il refuse les plans tout faits, il s'adapte à son sujet. En outre et surtout, il s'adapte à son public, de façon à mieux lui imposer ses idées qu'il croit incontestables et justes. Socrate aussi dit que la rhétorique doit être « psychologique », ou plutôt « psychagogique » (4). Le rhéteur doit, selon lui, connaître l'âme humaine et « après avoir fait une classification des genres de discours comme des genres d'âme, ainsi que de leurs modalités respectives, il fait la revue des relations causales, établissant ainsi la correspondance de chaque genre à chaque genre, et il enseigne, de quelle sorte étant l'âme et de quelle sorte les discours, quelle est la cause en vertu de laquelle ceux-ci produisent nécessairement en l'une la persuasion, l'incrédulité dans une autre » (5). Ou encore « les hommes de telle nature, sous l'action de discours de tel caractère, en vertu de cette cause-ci, se laisseront porter à telles convictions, tandis que ceux qui ont telle autre nature ne se laisseront pas facilement persuader par les raisons que voici » (6). En somme les différents procédés de l'éloquence ne sont que des moyens de mener les différents types d'âmes; ce n'est qu'à condition d'être psychologue que l'orateur saura utiliser au moment opportun (7) ces règles que l'École d'éloquence enseigne. Faute de cette psychologie, faute du sens de l'opportunité, il échouera. Telle est la doctrine de Socrate. Il semble bien à la lumière du travail de M. Delaunois, que c'était aussi le sentiment de Démosthène. Le tenait-il de Platon? Est-ce une pure coïncidence (8)? N'est-ce du moins qu'une de ces idées qui se trouvent « dans l'air » à une certaine époque, et que Platon, en l'occurrence, avait lancée ou contribué à lancer? La question ne comporte pas encore de réponse, mais le rapprochement est intéressant.

Ainsi Platon rejoint Démosthène : les rapports de l'orateur et du philosophe peuvent être, non certes renouvelés, mais précisés à partir d'une étude consacrée uniquement à l'éloquence. De même la lecture attentive d'un manuscrit peut, sinon transformer la connaissance que nous avons de Platon, au moins ouvrir la voie à d'autres recherches. La convergence de travaux divers est indispensable : c'est en somme ce que Platon appelle la « vision d'ensemble », cette « synopsis » sans laquelle, selon lui, une recherche est vouée à l'échec. Ou, comme disait encore le Socrate du *Phèdre*, on ne saurait pleinement enseigner ni persuader « avant de connaître la vérité de ce dont on parle ou on écrit ».

R. WEIL.

(1) Voir notamment dans le *Phèdre* les pages 266 *d* sq. ainsi que la conclusion.

(2) 265 *e* (trad. L. Robin, collection G. Budé).

(3) 266 *b*, cf. *Rép.*, VII, 537 c.

(4) 271 *c*.

(5) 271 *b*.

(6) 271 *d*.

(7) 272 *a*.

(8) On serait tenté de le croire, à lire Pascal (Brunschvicg, 15, voir aussi 20 et 61, etc.), si du moins l'auteur des *Pensées* n'avait pas de contact direct ou indirect avec le *Phèdre*; mais le contraire est plus vraisemblable.

Les faits d'aspect dans les langues classiques

I. — LE PROBLÈME DE L'ASPECT VERBAL

L'utilisation de la notion d'aspect dans l'interprétation des fonctions assumées par les formes verbales dans les langues classiques paraît souvent ténébreuse, non seulement aux étudiants, candidats à l'agrégation compris, mais également aux philologues non linguistes. L'impression de flottement et même d'arbitraire que donnent facilement les considérations d'aspect s'explique sans doute en partie par le caractère assez insolite que conservent des valeurs dont on ne fait guère usage dans l'enseignement du français et des langues étrangères les plus couramment pratiquées; mais il faut y voir aussi la conséquence de l'imprécision des catégories sémantiques invoquées, assez lâches pour que leur application aux données linguistiques étudiées, surtout aux données grecques, prenne l'allure d'un jeu facile et douteux.

Les définitions proposées souffrent toutes de cette imprécision. Le lexique de la terminologie linguistique de J. Marouzeau indique : « manière dont est envisagée dans son développement l'action exprimée par le verbe, suivant par exemple qu'elle est instantanée (*saisir*) ou comporte une durée (*supporter*), qu'elle est envisagée en son début (*attaquer*) ou dans son développement (*vivre*), en elle-même (*mener*) ou par rapport à un but (*amener*), etc. On distingue en conséquence des aspects : ponctuel... duratif..., perfectif..., aoristique... » (suit une liste des principaux aspects reconnus). Ce type courant de présentation montre bien l'embarras dans lequel on se trouve lorsqu'il s'agit de donner de l'aspect une définition qui se suffise à elle-même : faute d'y parvenir, on pose une notion vague, qu'on tente aussitôt d'éclairer en énumérant les principales variétés sémantiques qu'elle implique.

Ces variétés elles-mêmes manquent de netteté; il en est d'assez souples pour que les termes qui les désignent soient appliqués à des réalités linguistiques sensiblement différentes; d'où une confusion qui a été dénoncée plus d'une fois. O. Jespersen (*The Philosophy of Grammar*, pp. 286-289) a proposé une gamme de distinctions qu'il voyait avantage à substituer à la notion générale d'aspect.

1° Distinction de « tempo » entre l'*aoriste* et l'*imparfait*, définis l'un et l'autre non pas comme traduisant la durée réelle de l'action, mais comme présentant le procès passé à la manière d'un allegro (aoriste) ou d'un lento (imparfait), c'est-à-dire comme le saisissant dans sa totalité, d'un bloc (aoriste), ou au contraire dans son déroulement, à l'intérieur duquel la pensée se replace (imparfait). Ainsi, c'est comme un lento à un allegro que l'imparfait s'oppose en français au passé simple, en grec à l'aoriste.

2° Distinction entre verbes *conclusifs* et verbes *non conclusifs*, impliquant et n'impliquant pas que le procès comporte un terme; en français, par exemple, cette distinction se manifeste bien au passif : *l'ennemi est battu* indique une défaite acquise, *il est aimé* indique un processus non achevé : si le même procédé morphologique aboutit à deux effets sémantiques différents, c'est que *battre* et *aimer* n'ont pas le même caractère, le premier verbe étant « conclusif », le second « non conclusif ».

3° Distinction entre *duratif* ou *permanent* et *ponctuel* ou *transitoire* : c'est une des fonctions des « formes progressives » de l'anglais (*he is writing for the papers*) que d'exprimer le transitoire par opposition au permanent qu'expriment les formes simples correspondantes (*he writes for the papers*). Il y a danger à employer ici le couple de termes duratif/ponctuel, souvent affecté à des distinctions de l'ordre de celle qui a été présentée en premier lieu par Jespersen, l'imparfait étant dit duratif, l'aoriste ponctuel.

4° Distinction entre *achevé* et *non achevé* : *j'ai écrit ma lettre* (achevé), *j'écris ma lettre* (non achevé); en anglais, l'expression de cette distinction entre aussi, dit Jespersen, dans la fonction des formes déjà citées : *he wrote a letter* (achevé), *he was writing a letter* (non achevé).

5° Distinction entre *action unique ou isolée* et *action répétée ou habituelle* : les formations de *fréquentatifs* ou d'*itératifs* que possèdent beaucoup de langues ont spécialement pour fonction d'exprimer la répétition, comme le fréquentatif latin en *-itāre*.

6° Distinction entre *stabilité* et *changement*, avec plusieurs variétés. C'est une distinction de cet ordre qui s'exprime clairement en anglais dans l'opposition entre *to be married* et *to get married*; souvent les langues possèdent des formations exprimant le devenir, le passage à un état, qu'indiquent en français des verbes en *-ir* comme *mûrir* ou en anglais des verbes en *-en* comme *ripen* « devenir mûr »; le sens actif correspondant (état provoqué) est représenté pour les mêmes formations : *ternir* « rendre terne », *weaken* « rendre faible ». Des valeurs du même ordre (et éventuellement les mêmes moyens d'expression) se présentent lorsque le procès « stable » correspondant consiste non en un état (être terne) mais en une action : ainsi en français *se mettre à* (*se mettre à travailler*) sert à indiquer le passage à l'action, comme *faire* (*faire travailler*) l'action déclenchée chez autrui ou dans un objet extérieur. Dans le cas du passage du sujet à l'état ou à l'action, c'est l'idée du déclenchement, du commencement qui semble l'emporter, d'où les termes *inchoatif*, *inceptif*, *ingressif* qu'on emploie souvent pour caractériser par exemple *mûrir* ou *se mettre à*. Dans le cas de l'état ou de l'action que le sujet provoque, l'idée dominante est celle de l'effet produit, de l'influence exercée, d'où les termes *causatif*, *factitif* (cas de *weaken* ou de *faire travailler*).

7° Distinction entre *implication* et *non-implication* d'un *résultat*, souvent rendue par des jeux de préverbes : ainsi en allemand *ergreifen* « saisir, attraper, arrêter » s'oppose à *greifen* « toucher, prendre » comme un *résultatif* (ou *effectif*), mettant en évidence l'aboutissement du procès à son résultat, à un *non résultatif* (*non effectif*). Cette distinction est souvent considérée comme un cas particulier de la distinction plus courante entre le *perfectif* et *l'imperfectif*, le premier exprimant l'achèvement, l'aboutissement, que le second exclut. C'est à une distinction assez proche qu'on applique les termes de *déterminé* (ou encore *terminatif*) et d'*indéterminé*, signifiant que le terme du procès est ou non envisagé. Jespersen considérait comme trop vague la distinction perfectif/imperfectif et proposait d'en limiter l'emploi aux langues où elle est susceptible d'une définition précise, comme les langues slaves où l'aspect commande le système verbal. Il faisait observer que la perfectivation y cumulait des nuances sémantiques correspondant à plusieurs des types qu'il distinguait.

Cette observation correspond à une vérité de portée générale : en fait, c'est dans chaque langue que se définissent de façon précise les nuances énumérées par Jespersen, et de langue à langue il est inévitable que des différences apparaissent dans la manière dont ces nuances se délimitent, aussi bien que dans la nature des moyens d'expression qui les traduisent.

Car une autre difficulté vient du fait qu'en donnant à la catégorie de l'aspect un contenu très large, on est conduit à y recourir pour interpréter, dans une même langue, des données variées et disparates. C'est ainsi que, dans les langues classiques, l'aspect rend compte de plusieurs types de faits qui, du point de vue morphologique entrent pour l'essentiel dans trois catégories (en excluant les oppositions invoquées pour des raisons purement sémantiques : soit de terme à terme, comme entre *dire*, « déterminé », et *parler*, « indéterminé », soit d'emploi à emploi pour un même terme, éventuellement dans des conditions syntaxiques différentes, comme entre *tourner* [*en rond*] et *tourner* [un pied de table]) :

1° Faits de composition, plus précisément de préverbation :

latin *faciō* « faire », *conficiō* « achever », *efficiō* « produire, avoir pour résultat »; *sequor* « suivre, poursuivre », *as-* et *cōnsequor* « atteindre, obtenir »;

grec φεύγω « fuir, être en fuite », ἐκφεύγω « échapper (à un danger) par la fuite »; ἐσθίω « manger », κατεσθίω « dévorer ».

Ici, des particules qui, dans leur emploi premier, fonctionnent comme indices d'orientation du mouvement (*ex* : mouvement hors de qq. ch., *con* : convergence, rapprochement) se présentent comme préverbes, vidés de leur contenu concret, et n'ont plus d'autre effet sémantique que de donner un caractère « terminatif », « perfectif », « résultatif », au procès indiqué par le verbe simple. Il arrive d'ailleurs que l'opposition s'atténue et que le composé puisse se substituer au simple : latin *fatigō* et *defatigō*, grec θνήσκω et ἀποθνήσκω.

2° Faits de dérivation :

A côté de quelques cas où des modalités sémantiques claires s'attachent à des éléments de dérivation bien vivants, comme en latin *-scō* (gr.-σκω, d'emploi plus varié) marquant le commencement d'accomplissement du procès, l'entrée dans le procès, souvent par opposition à l'état (type *pallēō* « être pâle », *pallēscō* « pâlir ») ou comme l'itératif en *-(i)tō* (*dīcō*, *dictō*, *dictitō*), on invoque pour un certain nombre d'éléments suffixaux dont l'apport sémantique est moins clair une valeur « déterminée », c'est-à-dire, selon la définition de Meillet, l'indication que le terme du procès est envisagé : ainsi pour le suffixe dental qui figure dans *ten-d-ō*, *-fen-d-ō*, ou dont on reconnaît l'altération dans *pellō*; en grec, -τ- dans ἀνύτω « achever » à côté de ἀνύω « se hâter, faire vite ». C'est aussi une valeur « déterminée » qu'on attribue au suffixe nasal qui existe à côté de l'infixe nasal et qui se combine avec lui dans le type grec bien développé des présents à nasale infixée et à suffixe *-άνω* indiquant l'entrée du procès dans son déroulement : πυνθάνομαι « s'éveiller à la connaissance », d'où « s'informer ».

3° Faits de conjugaison.

Il reste à considérer les valeurs qui s'attachent aux différents « temps » de la conjugaison, caractérisés morphologiquement par leur flexion et par la présence de morphèmes qui peuvent être suffixés comme dans le cas précédent, mais qui, au lieu de fournir des mots nouveaux, expriment des catégories grammaticales.

En grec, entre λύω (et son passé ἔλυον), ἔλῡσα et λέλῡκα (et son passé) s'établit à l'époque classique une opposition à trois termes dont chacun est défini par un aspect propre : procès présenté dans son déroulement (thème de présent), procès envisagé ponctuellement (thème d'aoriste), résultat du procès accompli (thème de parfait). En latin, l'opposition correspondante se réduit à deux termes, mais c'est encore l'aspect qu'on invoque pour en rendre compte : infectum ou inaccompli d'une part, perfectum ou accompli d'autre part, les autres distinctions étant d'ordre temporel et se greffant sur chacun des deux thèmes caractérisés quant à l'aspect. La constitution des conjugaisons peut d'ailleurs faire intervenir des procédés très variés et on est amené à invoquer l'aspect, dans une même langue, pour rendre compte de faits morphologiquement aussi disparates que l'opposition, en français, entre imparfait et passé simple d'une part, passé simple et passé composé d'autre part.

La gêne que provoque cette diversité des faits ressortissant à la notion générale d'aspect résulte surtout de leur appartenance à des domaines de la langue sentis comme différents, celui du lexique, du vocabulaire, et celui de la grammaire, domaines dont la rencontre au sein d'un même ordre de valeurs est sentie comme un phénomène anormal, qui conduit à remettre en question la légitimité de l'ordre de valeurs invoqué.

Le cloisonnement traditionnellement établi entre le lexique et la grammaire semble ici en défaut. D'une part, des procédés de dérivation, utilisés pour la constitution du lexique, se combinent diversement avec les procédés de constitution des formes grammaticales : ainsi en latin un itératif comme *dictitō* admet une conjugaison complète comportant infectum et perfectum, tandis qu'un inchoatif en *-scō* tel que *stupēscō* n'a pas de perfectum distinct de celui de *stupeō*; de même, en grec, un seul aoriste répond aux deux présents φλέγω et φλεγέθω. D'autre part, l'aspect recouvre toute une gamme de valeurs qui vont de l'ordre lexical à l'ordre grammatical : dans une opposition du type *faciō/conficiō*, c'est le sens du verbe qui est affecté, et l'aspect se manifeste sur le plan lexical; dans l'opposition du présent, de l'aoriste et du parfait en grec, si la notion verbale peut être considérée comme affectée, c'est seulement dans la manière dont elle est envisagée : l'aspect se présente ici comme grammaticalisé, mais sans que ses effets se détachent tout à fait du plan lexical, comme l'indique le lien entre une notion verbale et un aspect dans certains cas, ainsi entre εἶναι et le présent, entre εἰπεῖν et l'aoriste. Cette position de l'aspect a permis de dire qu'il se présentait comme une catégorie grammaticale dominant les autres catégories : l'opposition latine entre infectum et perfectum, grecque entre parfait, aoriste et présent, française entre temps simples et temps composés, traverse tout le système verbal, où elle commande l'organisation des divers modes, ce qui a inspiré à G. Guillaume cette formule : « L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent lesdites oppositions. »

L'insatisfaction qu'ont ressentie bien des linguistes à manier une notion aussi large a été clairement exprimée, en particulier, par J. Brunel, qui, après avoir publié une importante

étude sur l'aspect verbal et l'emploi des préverbes en grec, a reconnu les difficultés de doctrine auxquelles il s'était heurté et qu'il n'avait pas réussi à vaincre : « Opérant constamment à la limite des faits de vocabulaire et des faits grammaticaux, je ne me suis point sorti à ma pleine satisfaction des difficultés soulevées par leurs relations mutuelles. »

Devant ces difficultés, l'attitude la plus commune des linguistes a longtemps consisté à chercher le moyen de briser l'unité d'une notion trop vaste et trop vague. La scission pratiquée a pris appui sur les ressources qu'offrait la terminologie existante. Au milieu du XIX^e siècle, Curtius, qui avait voulu appliquer à d'autres langues indo-européennes, et notamment au grec, une notion empruntée aux grammairiens des langues slaves du nord, avait distingué du temps proprement dit la « nature du temps » (Zeitart), notion qui lui paraissait rendre compte par exemple des différences de valeur entre présent, aoriste et parfait grecs, exprimant respectivement le duratif, le momentané et l'achevé. Les néo-grammairiens, voulant détacher totalement du temps cette notion nouvelle, y appliquèrent le terme de « nature de l'action, espèce d'action » (Aktionsart); cette catégorie reçut ensuite le nom d'aspect (Aspekt), simple traduction du terme utilisé pour les langues slaves. Quand l'élargissement de l'application de cette notion, qui servit à rendre compte à la fois de faits grammaticaux et de faits lexicaux, parut imposer des distinctions complémentaires, une tentative fut faite par des grammairiens allemands pour distinguer entre un type « objectif » et un type « subjectif » d'Aktionsart ou entre Aktionsart (= objektive Aktionsart) et Aspekt (= subjektive A.). Il y aurait donc des valeurs de caractère objectif, c'est-à-dire traduisant des caractéristiques attachées aux procès, et d'autres de caractère subjectif, c'est-à-dire exprimant seulement le point de vue du sujet parlant. C'est cette distinction que J. Brunel a tenté de reprendre en donnant pour équivalent français à (obj.) Aktionsart l'expression « ordre de procès ». Bien qu'il ait essayé de se fonder sur des critères positifs, tirés du fonctionnement des formes, pour appliquer cette distinction aux faits grecs, J. Brunel (*Bull. Soc. Ling.*, 42, pp. 43-75) n'est pas parvenu à l'utiliser de façon convaincante. S'il reconnaît des valeurs ressortissant à l'ordre de procès dans celles que notent la dérivation et en général la composition verbale (itératif, inchoatif, résultatif, etc.) et des valeurs ressortissant à l'aspect dans l'opposition présent/aoriste, il range cependant dans la deuxième catégorie l'opposition entre verbe simple non effectif et verbe composé effectif, opposition qui par sa réalisation morphologique se relie au premier type, et il considère comme subjective la différence entre le parfait devenu résultatif et « historique » et l'aoriste exprimant le passé, mais sans la rattacher à l'aspect, montrant par là que la distinction entre aspect et ordre de procès peut être inopérante.

En réalité, une distinction entre faits objectifs et faits subjectifs n'a aucune chance de se révéler féconde en linguistique : tout fait de langue engage une certaine manière d'appréhender l'objet de la communication linguistique et ne peut donc être défini ni comme objectif ni comme subjectif. Les oppositions qui se manifestent dans une langue sont des oppositions linguistiques et rien de plus que des oppositions linguistiques, échappant par nature à la distinction entre l'objectif et le subjectif. Il n'est pas surprenant que les définitions de l'aspect aient été formulées tantôt en termes objectifs (ainsi Brugmann : « l'aspect indique la façon dont a lieu l'action »), tantôt en termes subjectifs (ainsi Wackernagel : « l'aspect indique la façon dont le sujet parlant se représente l'action »). Quand Hérodote écrit φεύγων ἐκφεύγει « il s'échappe en fuyant », c'est-à-dire « il se tire de là par la fuite », l'opposition entre simple et composé, présentée comme ressortissant à l'ordre de procès, n'a pas un caractère plus objectif que celle que contiennent ces deux vers d'Eschyle et qui est attribuée à l'aspect (*Eum.*, 587-588) :

Le coryphée : Τὴν μητέρ' εἶπὲ πρῶτον εἰ κατέκτονας.
Oreste : Ἔκτεινα,

où le verbe simple de la réponse (« je l'ai tuée ») présenterait le fait moins brutalement que le verbe composé de la question (« n'as-tu pas tué, frappé à mort, ta mère? »); ici d'ailleurs, l'opposition entre parfait et aoriste compte autant que l'opposition du composé et du simple.

La vanité de la distinction entre objectif et subjectif apparaît bien dans la remarque faite par J. Brunel lui-même comparant deux exemples tirés des Évangiles : « donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien » (avec l'aoriste δός) et « donne-nous chaque jour... » (avec le présent δίδου), et déclarant que, si l'opposition semble objective, il y a pourtant là « un déterminisme psychologique... qui se concilie bien avec une complète liberté grammaticale ».

Il faut aller plus loin : l'attitude qui consiste à tenter de modifier notre gamme de catégories générales comme l'aspect de telle façon qu'elles soient mieux adaptées à la description des faits de langue particuliers est une attitude parfaitement vaine. Les faits de langue ne s'ordonnent pas en fonction de catégories préexistantes et universelles : c'est une vérité dont les linguistes ont maintenant très largement conscience, mais dont la reconnaissance n'a malheureusement pas produit tous ses effets dans les méthodes de description. On continue de présenter les systèmes verbaux sous forme de tableaux établis en fonction de catégories générales telles

que le mode, le temps, l'aspect, catégories qui sont toutes inaptes à rendre compte du fonctionnement réel des formes. Si la catégorie de l'aspect a été introduite dans la description des langues classiques, c'est précisément parce que le recours à la seule catégorie du temps, à l'intérieur des modes, ne fournissait pas une interprétation satisfaisante des valeurs observées dans le fonctionnement des langues considérées. Et l'aspect a joué le rôle de fourre-tout : on y a rassemblé pêle-mêle tout ce dont les catégories traditionnelles ne rendaient pas bien compte; comme l'a noté J. Brunel, on pouvait, à l'époque de Curtius, « proposer de réduire l'aspect à l'opposition du présent et de l'aoriste. Mais depuis s'est affirmée la tendance contraire à y rattacher tout ce qui n'est pas proprement valeur de temps, de mode ou de voix. » L'aspect a fourni un correctif utile aux vues anciennes, mais, le principe de description restant identique, les difficultés se sont trouvées déplacées plutôt que résolues. Les catégories générales ne sauraient fournir des cadres à la description des données des diverses langues; c'est au contraire de la description des faits observés dans les langues que peuvent se dégager des catégories générales qui n'ont d'autre intérêt que de fournir une synthèse des valeurs dont on observe le jeu dans les langues du monde.

Il suffit de considérer le système verbal français pour constater combien le recours aux catégories traditionnelles est décevant. La division en modes fait difficulté en ce qui concerne le conditionnel, qui a des emplois apparemment modaux (hypothèse) et des emplois apparemment temporels (futur à partir du passé : *il a dit qu'il viendrait aujourd'hui*). A l'intérieur d'un même « mode », et spécialement à l'indicatif, la notion de temps est insuffisante, puisque pour une même tranche de temps coexistent plusieurs séries de formes, ainsi l'imparfait, le passé simple, le passé composé, à propos desquels on fait intervenir des considérations d'aspect. Le cloisonnement établi entre les catégories grammaticales ne correspond donc pas à la réalité des faits et pour une même série de formes il faut invoquer des valeurs ressortissant à plusieurs catégories.

La seule méthode saine consiste à partir du fonctionnement des formes que comporte la langue. Il est vain de comparer, du point de vue de la valeur, des formes verbales à préverbe et des formes verbales caractérisées par des suffixes divers ou par des séries de désinences, alors que la préverbation constitue un ordre de faits spécifique, une association d'éléments de type bien défini. Avant de s'engager dans des considérations sémantiques, il est nécessaire d'une part de déterminer des classes d'éléments fonctionnant de façon homogène, et d'autre part d'établir le mécanisme des oppositions dans lesquelles entrent les différentes séries de formes.

Quant au premier point, s'il est clair que l'association d'un verbe et d'un préverbe, type spécifique de syntagme, ne peut être mêlée dans la description, sous prétexte de rencontres sémantiques occasionnelles, aux associations d'éléments de types tout différents que présentent les formes complexes des conjugaisons, cette différence de nature entre les deux ordres de faits n'empêche pas que la préverbation puisse dans une langue jouer un rôle comparable à celui que des procédés de suffixation ou autres moyens morphologiques servant à constituer les thèmes des conjugaisons jouent dans d'autres langues. Il sera peut-être utile, à cet égard, de rappeler rapidement les traits principaux du système des aspects en russe.

En russe, tout verbe se laisse définir comme perfectif ou comme imperfectif, c'est-à-dire comme présentant l'action soit comme achevée, soit comme en développement (ou répétée, ce qui correspond à une autre forme d'absence de limitation). Cette répartition ne correspond pourtant pas à un jeu défini de formes. Un verbe perfectif peut être un verbe simple (cas rare; ainsi *kúpit* « il achètera ») et tirer sa perfectivité de la notion verbale elle-même — un verbe composé, c'est-à-dire comportant un préverbe, le verbe simple étant imperfectif (*pišet* « il écrit » imperf., *na-pišet* « il écrira », perf.) — ou un verbe dérivé à suffixe nasal. Un verbe imperfectif peut être un verbe simple (cas très fréquent), mais aussi un verbe composé, qui présente alors une dérivation suffixale, dont l'effet est de rendre imperfectif un composé normalement perfectif; il peut aussi arriver qu'à côté d'un verbe simple perfectif se présente un verbe simple imperfectif de formation dérivée. Des normes apparaissent cependant : en règle générale, la composition par préverbe entraîne une valeur perfective et la dérivation suffixale une valeur imperfective. Pratiquement, il n'y a d'exception sur ce dernier point que pour le suffixe nasal signalé plus haut; l'imperfectif recouvre d'ailleurs des nuances variées : il arrive qu'on oppose, pour une même base lexicale, une formation d'imperfectif « indéterminé » à une formation de perfectif « déterminé », la première indiquant l'action multiple et complexe, la seconde l'action qui présente une certaine unité de direction et de réalisation. Un préverbe peut n'avoir d'autre effet sémantique appréciable que la perfectivation du verbe simple; il est alors « vide » : ainsi *na-* dans *na-pišet* « il écrira »; mais il peut y avoir à la fois perfectivation et modification du sens du verbe : *pri-pišet*

« il ajoutera par écrit »; le préverbe est alors « plein ». En cas d'opposition entre simple imperfectif et composé perfectif, le préverbe du composé est généralement vide. Seuls quelques préverbes comme *po-* ou *na-* sont usuels comme purs perfectivants.

La traduction des formes précédemment citées fait apparaître l'incidence de l'aspect sur le temps : c'est précisément par là, par ce trait du fonctionnement des formes verbales, que se manifestent les valeurs d'aspect, que se traduit le caractère imperfectif ou perfectif d'un verbe. Le jeu des aspects se combine avec le jeu des temps; or les formations temporelles sont très rudimentaires : un « présent » et un passé. Le fait caractéristique est que la série dite présent ne fonctionne comme présent proprement dit que si le verbe est imperfectif : l'insertion dans le présent n'est possible que pour un procès envisagé dans son développement. Si le verbe est perfectif, le « présent » est en réalité un présent-futur : un présent réel est impossible dès qu'intervient la représentation de l'achèvement de l'action, achèvement qui ne peut être conçu que comme acquis, le procès étant alors rejeté dans le passé, ou comme attendu, le procès étant alors projeté dans l'avenir. Cette relation entre l'aspect et le temps est ressentie comme une nécessité par les sujets parlants; une grammaire russe rédigée par un sujet russe s'exprime ainsi : « Les verbes d'aspect perfectif n'ont pas de présent parce qu'ils indiquent soit le résultat de l'action, soit qu'elle est entièrement accomplie, et ces deux états ne sauraient être représentés qu'au passé et au futur. Pour le présent on se sert du verbe correspondant d'aspect imperfectif » (N. Potapova, *Le russe*, 2e éd., p. 159). Pour l'expression du futur, les verbes imperfectifs ont une formation périphrastique qui leur est propre, et qui donne au procès un caractère indéterminé, excluant toute limitation (acte unique, terme envisagé) : *búdet pisát'* « il écrira (par ex. : tous les jours) ».

Quant au prétérit, s'il reste toujours un passé, il se charge de nuances différentes selon l'aspect imperfectif ou perfectif du verbe : le passé imperfectif correspond le plus souvent à notre imparfait, le perfectif à un quelconque de nos passés impliquant achèvement, c'est-à-dire aussi bien au passé simple ou au passé composé indiquant l'événement passé vu dans sa totalité, qu'au passé composé marquant l'achèvement actuellement acquis, ou au plus-que-parfait (ou encore au passé antérieur) marquant l'achèvement acquis dans le passé. Le présent-futur perfectif correspond d'ailleurs de même au futur antérieur français aussi bien qu'au futur simple.

Ainsi le mécanisme de l'aspect, quel que soit le moyen d'expression qui y correspond dans chaque cas (simple imperf./composé perf. etc.) introduit dans la langue des distinctions qui assument des fonctions comparables à celles dont se chargent les séries complexes de « temps » dans une langue comme le français.

L'exemple du russe montre l'importance que les faits généralement considérés comme lexicaux, et notamment la préverbation, peuvent avoir dans le fonctionnement du système verbal. Il peut se produire, en grec et en latin aussi, des rencontres du même ordre, quelle que soit la différence d'extension. Il reste qu'il faut, dans la description, séparer comme des phénomènes fondamentalement distincts les faits de préverbation et les faits relatifs à la constitution des thèmes verbaux.

Quant à l'analyse des oppositions que comporte un système verbal, il convient, pour établir les valeurs de ce système, de prendre appui sur les structures morphologiques. Dans l'analyse des structures, la notion de marque joue un rôle essentiel. Il est certain que dans la conjugaison latine normalisée du type *amō, amauī*, on ne peut mettre sur le même plan le « présent d'infectum », *amō*, et le « présent de perfectum », *amauī:* le second s'oppose au premier comme un terme marqué à un terme non marqué, la marque étant celle de perfectum, tandis que l'infectum se définit négativement comme non-perfectum.

Il faut enfin tenir compte de l'évolution du système verbal dans le développement historique des langues considérées et éviter de mêler, dans la description d'un état de langue, des données non contemporaines : si l'opposition infectum/perfectum est un phénomène essentiel en latin classique, en revanche la suffixation en *-d-* observée dans *tendō*, etc. ne correspond plus à un procédé vivant, et la même remarque vaut pour beaucoup d'autres formations de présents. En grec, on voit se manifester au cours de l'histoire de la langue une tendance à l'organisation d'une conjugaison cohérente, tendance générale, mais dont les effets étaient, au début de la tradition, beaucoup moins avancés en grec qu'en latin; il y a lieu de se demander dans quelle mesure le développement de cette tendance a altéré le système ancien.

L'exposé qui suit a pour principal objet d'appliquer à l'examen des systèmes verbaux du grec et du latin les principes de méthode qui viennent d'être définis, et d'indiquer, par une esquisse du système verbal indo-européen tel qu'il est communément présenté (et dont beaucoup de points devraient sans doute être repris) le développement historique dans lequel s'insèrent les systèmes considérés.

II. — ASPECT ET TEMPS DANS LE SYSTÈME VERBAL INDO-EUROPÉEN

Il n'existait pas, en indo-européen, de conjugaison organisée à la manière de la conjugaison française, par exemple, où chaque verbe possède en principe l'ensemble des formes qui expriment les différentes catégories grammaticales caractéristiques du système verbal de la langue. En indo-européen, une racine pouvait servir de base à la constitution d'une série variable de thèmes verbaux représentant diverses réalisations parmi l'ensemble des possibilités théoriques offertes par le grand nombre de formations existant dans la langue; l'extension et la nature de ces séries était, pour chaque unité lexicale, imprévisible. Exemple classique : une racine **leik^{w}-* fournissait des thèmes variés, comme ceux dont on retrouve les représentants en grec et en latin : **leik^{w}e-* (d'où gr. λείπω), **lik^{w}-* (d'où gr. ἔλιπον), **lin(e)k^{w}-* (d'où lat. *linquō*), **leloik^{w}-* (d'où gr. λέλοιπα), et d'autres encore, comme **loik^{w}eye-* (**loik^{w}ī-*) (du type de gr. δοκέω), etc., thèmes qui, au total, n'épuisent pas les possibilités théoriques, et dont la coexistence ne correspond même pas à une norme : telle autre racine donnera un ensemble différent, plus ou moins riche, de formations. A ces formations tirées directement de racines s'ajoutent d'ailleurs celles qui se présentent comme secondaires, c'est-à-dire tirées de mots déjà existants, verbes et surtout noms (formations dénominatives). La possibilité morphologique de tirer d'une racine différents thèmes verbaux correspond à la possibilité sémantique d'envisager la notion verbale de base, celle qui s'attache à une racine comme **leik^{w}-* « laisser », selon différentes modalités qui, dans l'ensemble, ressortissent à ce que l'on appelle l'aspect verbal. En ce sens, la coexistence de ces thèmes est comparable à celle de deux verbes français comme *trembler* et *trembloter*, ou encore, sur base nominale, *rougir* et *rougeoyer*. Mais, à la différence de ce qui se passe en français, où chacun de ces verbes a une « conjugaison » complète, les thèmes indo-européens cités ne se prêtent à fournir chacun que certaines séries de formes achevées parmi toutes celles que comporte la riche morphologie verbale. Il y a là le principe d'un classement des types de thèmes, et d'un accouplement de formes complémentaires qui a abouti à la constitution de la conjugaison. Processus qui n'est pas proprement indo-européen : le hittite n'offre pas l'opposition présent-aoriste, mais son importance à la fois en grec et en indo-iranien atteste l'antiquité d'un développement (ou d'une tendance à ce développement) qui a pu exister très tôt dans une partie du domaine.

C'est essentiellement l'indicatif qui fournit le principe de ce classement et de cet assemblage de séries complémentaires, et c'est essentiellement, à l'indicatif, le jeu des désinences adaptées aux différents thèmes qui constitue le critère formel utilisable.

Certains thèmes, qui ont tendu à recevoir des caractéristiques de formation assez nettes, présentent une flexion spéciale, à désinences en partie originales; ils expriment l'état accompli : ce sont les thèmes de parfait.

Dans les autres cas, les désinences utilisées sont de deux types à l'actif et au moyen : du type dit primaire et du type dit secondaire. Il peut se faire qu'un même thème se prête à recevoir des désinences des deux types; il apparaît alors sémantiquement comme impliquant d'une manière ou d'une autre la prise en considération du développement du procès; il est dit thème de présent; la série des formes à désinences primaires fournit un présent au sens temporel du terme, la série à désinences secondaires un prétérit (imparfait).

Il arrive en revanche qu'un thème donné reçoive seulement une série de désinences, qui est alors la série secondaire; il se définit alors sémantiquement, semble-t-il, comme présentant la notion verbale sans considération du développement du procès. Il est dit thème d'aoriste.

On ne peut pas faire correspondre à ces deux catégories de thèmes des types déterminés de formation, en reconnaissant des éléments morphologiques propres à la formation des présents et d'autres propres à la formation des aoristes. Des formations purement radicales, ou ajoutant seulement la voyelle thématique **-e-/*-o-* au radical, peuvent fonctionner soit comme thèmes de présent, soit comme thèmes d'aoriste; de même une formation comportant un suffixe comme **-ē-/*-ō-*. Il y a cependant un type athématique à sifflante (celui qui a fourni en grec l'aoriste sigmatique) qui semble bien fonctionner uniquement comme aoriste, et un assez grand nombre de formations qui fournissent uniquement des présents.

C'est en termes d'aspect qu'on définit sémantiquement l'opposition des thèmes. A un thème comme **leik^{w}-e-*, qui fournit à la fois une série de formes à désinences primaires et une série à désinences secondaires, s'attache la représentation du procès « laisser » dans son développement; à **lin(e)k^{w}-*, qui offre les mêmes possibilités flexionnelles, s'attache la représentation du passage à la réalisation de l'action, ce qui suppose aussi la prise en considération du développement du procès. Ce que ces deux thèmes de présent ont en commun, sémantiquement, c'est que la notion verbale prend une certaine « épaisseur », que le développement du procès est pris en considération, qu'il soit envisagé en lui-même ou dans son aboutissement. A l'un et à l'autre

s'oppose à cet égard **lik^{w}-e-*, qui fonctionne comme un aoriste et qui n'indique rien de plus, semble-t-il, que l'idée même du procès « laisser ».

L'expression du temps tenait en indo-européen très peu de place dans les formes verbales, même au mode du réel, à l'indicatif. L'opposition des thèmes se définissant sémantiquement en termes d'aspect, c'est dans la flexion que peuvent apparaître des indices temporels; il faut certes tenir compte de l'augment, qui semble exprimer l'opposition du présent et du passé, mais qui n'existe que dans un petit groupe dialectal (indo-iranien, arménien, grec), où d'ailleurs il ne s'est imposé qu'au cours de l'évolution. Même le mécanisme de l'opposition entre désinences primaires et secondaires, bien conservée dans certaines langues (grec, indo-iranien), ne se définit pas en termes uniquement temporels : l'optatif a des désinences secondaires, le subjonctif présente les deux séries en indo-iranien; du moins le fonctionnement de cette distinction apparaît-il comme lié au temps à l'indicatif : en grec, la flexion repose sur les désinences secondaires à l'aoriste et à l'imparfait, sur les désinences primaires au présent. Procédé de médiocre rendement : antérieurement à la fixation de l'augment, des formes comme gr. hom. φέρομεν, φέρετε, avec des désinences de 1re et de 2e pers. plur. où l'opposition primaire/secondaire est neutralisée, ne sont pas caractérisées du point de vue temporel. Aussi n'est-il pas surprenant que ce soit en indo-iranien et en grec, langues à augment, qu'on observe la conservation du couple présent-imparfait.

S'il apparaît bien que le jeu d'oppositions fondamental est en indo-européen de l'ordre de l'aspect, l'analyse du système doit être poussée plus loin, et tendre à préciser la nature de la relation entre présent et aoriste — le parfait ayant ses caractéristiques propres qui l'opposent au bloc présent-aoriste. Présent et aoriste ne peuvent être placés exactement sur le même plan : déjà dans le système ancien qui vient d'être sommairement décrit, on peut déceler l'amorce d'un développement qui produira tous ses effets à l'époque historique.

Les différents thèmes fonctionnent, on l'a vu, comme autant de mots différents, les procédés par lesquels ils se constituent entrant dans le cadre de la formation des mots plutôt que dans celui de la grammaire; c'est la notion verbale qui est affectée, qui prend une forme différente avec chaque type de thème. La relation qui existe entre deux de ces thèmes est comparable à la relation entre deux verbes différents comme *trembler* et *trembloter*, non à la relation entre un présent et un futur, par exemple, en français. Or, tandis que la relation, d'ordre grammatical, entre présent et futur est d'un type constant et se caractérise par la présence au futur d'une marque qui fait défaut au présent, les relations entre mots différents tirés d'une même base sont d'un type beaucoup plus souple qui ne se prête pas à la réalisation d'oppositions nettes et constantes. La situation est d'autant plus complexe que la diversité des formations qui fournissent les thèmes de présent et d'aoriste ne paraît guère conciliable avec une éventuelle unité de valeur du présent d'une part et de l'aoriste d'autre part; on ne voit guère comment on pourrait reconnaître de façon constante dans l'un une marque qui ferait défaut à l'autre.

Il semble pourtant que se dégage au moins une tendance des thèmes d'aoriste à apparaître comme non marqués en face des thèmes de présent; situation que révèlent à la fois des indices morphologiques et des indices sémantiques.

1° En premier lieu, on observe que les formations de présent sont plus variées que les formations d'aoriste; le type « terminatif » à infixe nasal, le type « causatif » en **-eye-*, etc. ne fournissent que des présents.

2° Les thèmes d'aoriste se rattachent tous à des racines, tandis que les thèmes de présent peuvent être déverbatifs ou dénominatifs. En particulier, on voit des présents tirés secondairement de thèmes verbaux primaires fournissant des aoristes (par exemple des présents en **-ske-* comme gr. γνώσκω, γιγνώσκω, lat. *(g)nōscō*, tirés de l'aoriste **gnō-* attesté par gr. γνῶναι) tandis qu'on ne voit pas, anciennement, de thèmes d'aoriste tirés de thèmes de présent.

3° Les thèmes d'aoriste se présentent en général comme des formations plus « légères » que les thèmes de présent : ainsi **lik^{w}e-* (gr. ἔλιπον) en face de **leik^{w}e-* (gr. λείπω) et des autres formations de présent qui ont été signalées; de même **stā-* (gr. ἔστην) en face de **si-stā-* (gr. ἵστημι), etc. En dehors des types radicaux (thématiques ou athématiques), qui sont les plus importants anciennement, l'aoriste n'est représenté que par le type à sifflante et par le type à voyelle longue, principalement **-ē-*.

4° On observe même que quand une racine fournit un thème radical qui fonctionne comme présent, il est fréquent qu'il n'y ait aucun thème d'aoriste correspondant : ainsi pour **es-* « exister », **ei-* « aller », **ed-* « manger », etc. Si au contraire le thème radical fonctionne comme aoriste, il s'y associe communément une ou plusieurs formations de présent plus complexes, comme le présent à redoublement du type de ἵστημι en face de ἔστην.

5° Sur le plan sémantique, l'aoriste présente plus d'homogénéité que le présent. Celui-ci, de même qu'il comporte des formations très variées, correspond à des nuances sémantiques également variées : procès vu dans son déroulement, envisagé comme aboutissant à son terme, comme passant à sa réalisation, intensif, etc. Pour l'aoriste, il est certes difficile de poser une valeur ancienne unique. Il y a divergence entre les langues à date historique, où l'unité de valeur de l'aoriste ne se laisse pas toujours saisir nettement (ainsi en indo-iranien), et on peut hésiter entre deux valeurs anciennes : aboutissement du procès à son terme (valeur de l'aoriste arménien) ou indication pure et simple du procès (valeur qui rend assez bien compte des emplois de l'aoriste grec). Cette situation s'explique par le fait que l'opposition présent/aoriste s'est constituée, on l'a vu, au cours du développement de l'indo-européen (qu'elle n'affecte pas dans sa totalité) et a pu prendre sa forme définitive par des voies propres dans chaque langue. Des éléments d'origines diverses ont pu se rejoindre; on imagine assez facilement qu'une forme « légère » comme **dhē-* s'opposant à **dhi-dhē-* ou comme **likʷe-* en face de **leikʷe-* se soit définie négativement et ait pu servir à noter l'idée verbale pure et simple; l'aoriste à sifflante, en revanche, a pu sortir d'une formation indiquant l'aboutissement du procès à son terme, bien qu'aucune valeur positive nette et constante ne puisse être attachée à cette sifflante et que certains indices morphologiques aient donné à penser que le type n'était pas proprement suffixal. Les deux valeurs ont pu, en grec, se fondre dans un « ponctuel » qui est, par rapport au « duratif », essentiellement négatif : la durée, le développement du procès, ne sont pas pris en considération. Le trait commun aux deux valeurs est que le procès est pris comme un tout et ne fait pas l'objet d'une vision évolutive, impliquant un développement et installant la représentation à l'intérieur même de ce développement (1).

Au total, et quelle que soit la position adoptée à l'égard des origines de l'aoriste, on opère avec des données sémantiques plus simples que celles qu'offre le présent. Mis à part le cas sans doute particulier de l'aoriste à sifflante, on constate que là où une formation suffixale à laquelle on peut attacher une valeur précise fournit des aoristes, les formes ne fonctionnent pas purement et simplement comme des aoristes, mais qu'il s'y attache d'autres traits sémantiques. Ainsi la formation en **-ē-*, qui fournit des présents au germanique et au latin, a donné en grec une classe importante d'aoristes, mais d'aoristes de valeur spéciale, que leur affinité avec le médio-passif relie bien à la valeur propre présumée de ce type suffixal.

On peut donc dans une certaine mesure considérer que, dans le système verbal indo-européen, le présent et l'aoriste entrent dans une opposition dont le présent constitue le terme marqué et l'aoriste le terme non marqué. Dans une certaine mesure seulement, du fait qu'il n'y a pas *une* marque de présent, et que le présent constitue plutôt une abstraction dégagée par le grammairien et recouvrant un ensemble de formations dont le seul trait commun est de fournir, à l'indicatif, un paradigme à désinences primaires et un à désinences secondaires, tandis que seules les désinences secondaires s'attachent à l'aoriste; trait dont on ne peut tirer aucune définition sémantique générale du présent du point de vue de l'aspect. Ce que recouvre ce terme de présent, c'est une pluralité de valeurs ressortissant au lexique plutôt qu'à la grammaire.

Ce qu'il faut du moins retenir, c'est que le présent indo-européen n'est aucunement comparable au présent d'une langue comme le français et de bien d'autres langues, présent qui apparaît comme terme zéro, non marqué, du système verbal, et qui comporte une définition temporelle. Le présent indo-européen, lui, est un thème et non une série de formes achevées, thème dont la valeur se définit en termes d'aspect, non de temps, et qui, dans le système des aspects, ne fonctionne pas comme terme non marqué. Il a cependant un lien avec le temps du fait que c'est le thème de présent qui seul reçoit à l'indicatif des désinences primaires. Mais, sur ce point encore, il faut rompre avec les habitudes de pensée qu'entraîne la pratique de langues où le présent fonctionne comme le temps le moins caractérisé, le terme non marqué du système des temps. L'indication du moment présent, qui, en français par exemple, est dévolue au terme non marqué du système, semble bien avoir constitué en indo-européen une marque positive. De même que les thèmes d'aoriste se présentent dans l'ensemble comme plus « légers » que les thèmes de présent, de même il semble bien que la structure même des désinences fasse apparaître dans les séries primaires un élément qui les caractériserait en propre et les « marquerait » positivement par rapport aux séries secondaires, plus « légères » : le *-i* qui oppose **-ti* à **-t*, **-nti* à **-nt*, **mi* à **-m*, **-si* à **-s*, c'est-à-dire des désinences primaires à des désinences secondaires à l'actif, et qu'on a proposé (voir M. S. Ruipérez dans *Emerita*, 20, 1952, pp. 8-31) de restituer dans la même fonction distinctive au moyen (en posant **-to-i*, **-nto-i*..., derrière grec -ται, -νται...,

(1) Sur les conditions dans lesquelles un ponctuel a pu prendre ses caractéristiques propres dans le système, en ne recevant que des désinences secondaires, c'est-à-dire en se limitant à un passé, voir A. Martinet dans *Travaux de l'Institut de Linguistique* (Paris), (1956), pp. 19-21.

désinences primaires opposées aux désinences secondaires -το, -ντο) serait identifiable comme un indice de présent authentique, c'est-à-dire d'actuel, et pourrait être rapproché du *-i* expressif qui renforce des éléments démonstratifs ou plus généralement actualisants (gr. οὗτος/οὑτοσί, νῦν/νυνί). Ce serait donc l'indication du présent, et non celle du passé, qui constituerait une marque positive.

Tel est le système verbal ancien, dont on trouve les aboutissements diversement évolués dans les différentes langues indo-européennes. Ce système, d'une manière générale, a tendu à s'organiser d'une manière plus nette, par des voies diverses. On observe une large tendance à constituer des conjugaisons complètes, un même verbe possédant des formes pour toutes les valeurs que comporte le système verbal. Mais ce système a été souvent profondément modifié. Tandis que le maintien, en grec ancien comme en sanskrit, de la coexistence de trois thèmes, est lié à une conservation relative du système ancien des aspects, le passage à un type à deux thèmes, qui s'est produit en latin comme en germanique, en slave ou en baltique, s'est accompagné d'un remaniement des valeurs. Des deux termes dont l'opposition se substitue à l'opposition ancienne à trois termes, l'un est le prolongement de l'ancien thème de présent, l'autre résulte de la rencontre de formations héritées à la fois de l'aoriste, du parfait et même, dans certains cas, de l'imparfait anciens. La combinaison de l'aspect et du temps prend des formes nouvelles; l'opposition des deux thèmes se définit temporellement, l'aspect étant réintroduit dans le système par d'autres voies : ainsi, on l'a vu, dans des langues slaves comme le russe; ou bien cette opposition exprime des valeurs plus proches des valeurs anciennes, mais sert de base à la constitution de thèmes plus complexes exprimant le temps : ainsi en latin.

(A suivre)

J. PERROT.

VARIÉTÉS

Société Chateaubriand

La 74e réunion de travail de la Société Chateaubriand s'est tenue chez la baronne de Beauverger, née Clary, sous la présidence de M. Pierre Clarac. La comtesse d'Andlau, à la lumière de documents inédits, a pu éclairer l'affaire énigmatique de l'ambassade manquée en Suède et montrer comment Chateaubriand n'avait pas plus envie de se rendre à Stockholm que Bernadotte de l'y recevoir. MM. de Bertier de Sauvigny et P. Clarac ont présenté une curieuse correspondance diplomatique inédite dans laquelle on voit Charles X s'opposer secrètement — mais violemment — à la mission de son ambassadeur auprès du Saint Siège dans l'épineux problème des Ordonnances de juin 1828. M. Reboul a dégagé, des écrits de George Sand et de lettres en partie inédites, le jugement sévère, injuste et perspicace que Lélia, désenchantée par l'Enchanteur de sa jeunesse, formula dans l'âge mûr sur René. M. Lebègue, de l'Institut, a communiqué les fragments d'un manuscrit autographe des *Natchez*, datant de 1825-1826, qui témoignent du rigoureux travail stylistique auquel s'est livré l'auteur avant la publication de cette épopée de jeunesse. La mise à jour d'un tel document est de nature à susciter un regain d'intérêt pour ce roman exotique si oublié aujourd'hui.

Un nouveau visage d'Horace

Jacques PERRET : *Horace*. Coll. Connaissance des Lettres, Paris, Hatier, 1960, 254 p. in-16.

Il n'était point aisé de présenter Horace au public de notre temps, en particulier aux étudiants; J.P. le sait mieux que personne et nous en explique la raison (p. 232) : « nos penseurs... sont tous peu ou prou des métaphysiciens et des politiques. Horace, lui, n'avait été ni l'un ni l'autre... Nous cultivons notre angoisse, tout équilibre nous semble médiocrité... Nous demandons [au poète] l'explication du monde ou chaque fois l'instauration d'un monde... » Alors, pourquoi ce livre? « Il est bon que quelques esprits libres illustrent de leur mieux, conservent dans la vie, ménagent pour demain les trésors d'autrefois », répond l'auteur (p. 233), qui ne se berce pas d'illusions; pas assez peut-être, car cette désaffection à l'égard d'Horace est très récente — nos Parents l'apprenaient par cœur comme Virgile — et moins sensible dans les pays voisins qu'en France. Il est hors de doute, en tout cas, que ce nouveau livre contribuera fortement à faire mieux comprendre, sinon aimer davantage des Français du XXe siècle le poète que Nietzsche admirait si justement (voir les deux textes cités p. 254).

En effet, partant de la constatation qu'Horace est un auteur essentiellement humain, un homme dialoguant avec d'autres hommes, ses amis, et à travers eux avec tous les hommes, J. P. s'attache à la personne d'Horace et s'intéresse à ses œuvres surtout comme à des documents permettant de la saisir et de l'expliquer dans sa diversité parfois déconcertante. Après une reconstitution minutieuse de la jeunesse du poète, où il souligne à juste titre l'importance de la promotion sociale

que constitue pour ce fils d'affranchi l'accès au rang de chevalier (p. 27), J. P. suit l'évolution d'Horace, homme et auteur, à travers les quatre périodes de sa maturité : *Epodes et Satires, Les trois livres d'Odes, Le livre des Epîtres, Glorieux épilogues.*

Chaque page vaudrait qu'on rendît compte de sa riche substance, car aucune n'est banale ou indifférente; mais il faut choisir. Première question délicate : quelle était au juste la position d'Horace dans le conflit des tendances qui partageaient les milieux littéraires de son temps, de sa jeunesse surtout? Après la démonstration des pp. 49-60, fondée sur une analyse rigoureuse des textes, les derniers doutes apparaissent définitivement levés : Horace se rangeait dans le camp des *néoteroi*, derrière la bannière de Catulle et du côté des atticistes. Mais comment expliquer alors que dans le même temps le satiriste ait pris pour modèle Lucilius, c'est-à-dire un représentant illustre de cette vieille poésie latine que méprisait la nouvelle école? Problème difficile sur lequel J. P. se penche longuement (p. 68 sqq.) : comme Lucilius, Horace avait le culte de l'amitié et il écrivait d'abord pour un cercle restreint d'intimes, comme lui il mettait au premier plan la sincérité dans l'expression de soi-même; en outre, malgré la rivalité d'école, plusieurs traits de préférence littéraire le rapprochaient de l'ancêtre; notons d'ailleurs que, la satire répondant à une constante spécifique de l'esprit romain, un satiriste romain ne pouvait guère échapper à l'emprise de la tradition fondée par le créateur du genre.

Autre problème auquel J.P. propose une solution séduisante : pourquoi Horace est-il passé des *Satires* et *Epodes* au lyrisme des *Odes*? Frappé par la coïncidence des dates — publication du deuxième livre des *Satires* en 30, bataille d'Actium en 31 —, l'auteur met en rapport la nouvelle orientation du poète avec l'ère nouvelle dont le changement de régime marqua l'origine : le retour de la paix, le commencement de ce qui, avec bien des variantes, était senti par les contemporains comme un « âge d'or » favorisait l'épanouissement d'un lyrisme tel que Rome n'en avait jamais connu; hypothèse difficile à vérifier, certes, mais plus convaincante que celles qui ont été antérieurement proposées (p. 88 sqq). Quelques belles pages célèbrent la création de la strophe lyrique par Horace, qui ne devait pas avoir d'imitateur avant Ambroise et Prudence et sa place dans l'histoire du lyrisme (p. 94 sqq.); car un des grands mérites de J. P. est d'avoir élargi son horizon aux dimensions de la civilisation occidentale et apprécié Horace en fonction du rôle qu'il a joué dans son histoire. Avec autant de discrétion que de finesse — inutile de chercher dans ce livre des indications sur les « belles » mentionnées d'un seul mot p. 129! — l'auteur traite des différents aspects d'Horace, tels que nous les montrent ses *Odes* : son goût des plaisirs simples et d'une vie mesurée, contre les ambitions orgueilleuses, son prétendu égoïsme, sa conception du bonheur, son attitude à l'égard de la religion (pp. 119 sqq.).

Amorcée au chapitre précédent, à propos des *Satires*, cette analyse descriptive de la personnalité d'Horace est complétée dans le chapitre suivant, consacré aux *Epîtres* (pp. 142 sqq.); pour J. P., en effet, il existe une différence essentielle entre l'épître horatienne, véritable lettre en vers où l'auteur se révèle lui-même avec sincérité, tel qu'il est ou du moins tel qu'il se sent, et l'épître considérée comme une sorte de traité ou de dissertation sur une question morale ou littéraire; cette distinction répond à un postulat fondamental qui confère à l'ouvrage de J. P. son caractère le plus précieux peut-être : Horace lui-même s'est mis dans ses œuvres, dans toutes ses œuvres; bien sûr, il a subi des influences, imité d'illustres modèles, épousé des idées conçues par d'autres avant lui; mais l'initiative venait toujours de lui et il marquait de sa griffe tout ce qu'il touchait; rien de plus opposé à l'entreprise de J. P. que les répertoires de thèmes, la *Quellenforschung* systématique, toutes les recherches tendant à vider les écrits d'un homme de ce qu'il a voulu y exprimer de lui-même. C'est ainsi que la part de la diatribe, dont les *Satires* et les *Epîtres* ne seraient que des échantillons sans grande originalité, à en croire certains, se réduit à fort peu de chose, si l'on en croit J. P. (p. 85 sq.). Au fond, la clé de ce personnage insaisissable, dont la versatilité souriante revêt l'espèce de grandeur d'un pluralisme raisonné, on la trouverait dans cette formule où J. P. résume son expérience : « tout est vrai » (p. 152). Dira-t-on que les traits du poète sortent quelque peu idéalisés des mains du portraitiste? Il est vrai que son indulgence le conduit à fermer les yeux sur les écarts de conduite et de langage de son « bonhomme », à réfuter les arguments des critiques qui se sont permis de relever des fautes de goût dans le livre IV des *Odes* et, de façon générale, à dissimuler un peu ses faiblesses pour souligner un peu ses mérites; mais n'est-ce pas l'effet nécessaire de cette sympathie profonde, chaleureuse, grâce à laquelle J. P. a pu comprendre Horace mieux que ne l'avait fait aucun autre avant lui et sans laquelle la critique littéraire n'est que froid travail de bibliothèque?

Signalons encore que l'on trouve dans ce livre une étude approfondie de trois poèmes particulièrement célèbres : l'*Epître I*, 7 où Horace informe Mécène qu'il renonce non pas à la maison que celui-ci lui avait offerte en Sabine, mais — J. P. le montre clairement — à une situation brillante à Rome (pp. 134 sqq.), et surtout les deux plus « Glorieux épilogues » de sa carrière poétique, le *Chant séculaire* et l'*Epître aux Pisons*, appelée ensuite *Art poétique*, qui font chacun l'objet d'une magistrale monographie (pp. 158 sqq. et 186 sqq.). Horace ne se prêtait pas à une grande envolée finale, comme celle sur laquelle J. P. a achevé son *Virgile*, dans la même collection; mais le dernier chapitre, intitulé « Fortune d'Horace », donne une idée de l'histoire postérieure du genre satirique à Rome et de l'influence considérable d'Horace sur la littérature occidentale du Moyen Age et des temps modernes, sans prétendre épuiser en quelques pages un sujet immense. L'ouvrage se clôt par une excellente et copieuse bibliographie critique, qui donne à l'auteur l'occasion de fournir quantité de renseignements et de mises au point sur des questions particulières, qui, incorporées au texte, en auraient altéré la ligne pure et l'écriture élégante.

Jean Beaujeu.

A travers les livres

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Gustave Lanson : *Voltaire.* Édition revue et mise à jour par René Pomeau. Paris, Hachette, 1960.

« Le Voltaire de Gustave Lanson est en passe de devenir un classique. Nous n'avons pas cru avoir le droit de rien changer à ce texte, exception faite de quelques dates ou indications chronologiques. Quand les résultats d'un demi-siècle d'études voltairiennes imposent une rectification, nous ajoutons une note. Si la question demande un plus ample développement, nous la reprenons dans l'appendice. La bibliographie a été remise à jour... » Ainsi s'exprime M. René Pomeau en tête de cette réédition qui, menée selon ces principes, constitue un excellent instrument de travail. Le texte de Lanson, avec ses vues solides et profondes sur Voltaire, a gardé en effet une grande partie de sa valeur et de son actualité. « Sur la période de Ferney, note par exemple M. Pomeau, ni la Correspondance ni les travaux récents n'ont rien apporté qui contredise l'exposé de Gustave Lanson ». Un appendice, dont nous tenons à souligner l'intérêt, nous donne en une vingtaine de pages serrées les différentes directions dans lesquelles la critique moderne s'est engagée pour renouveler certains points de l'étude de Voltaire : ses origines, son séjour à Cirey, ses rapports avec Madame Denis sa nièce, les circonstances de sa mort, ses travaux d'historien, et enfin le problème de sa religion, étudié d'une manière si neuve, dans sa thèse de doctorat es lettres, par M. Pomeau lui-même (*La religion de Voltaire*, Paris 1956).

Jacques Van den Heuvel.

Robert Ricatte : *Réflexions sur les « Rêveries »*. Paris, Corti, 1960.

Trois études consacrées aux *Rêveries d'un Promeneur solitaire*, de Jean-Jacques Rousseau. La première est une mise au point de toutes les questions suscitées par le fameux passage de la première *Promenade :* « Il n'y a pas deux mois encore qu'un plein calme est rétabli dans mon cœur. Depuis longtemps, je n'espérais plus rien, mais je craignais encore [...] *Un événement aussi triste qu'imprévu* vient enfin d'effacer de mon cœur ce faible rayon d'espérance [...] Dès lors... j'ai retrouvé la paix. » Quel est cet événement imprévu? Les commentateurs ont scruté minutieusement les textes, pour y voir, soit l'accident de Ménilmontant, soit la rupture de Jean-Jacques avec Madame de Créqui. L'exposé de M. Ricatte a le mérite de montrer toutes les difficultés qu'entraînent ces interprétations, et de faire place nette sur une question si controversée. Et l'hypothèse qu'il nous propose pourrait nous mener bien plus près de la vérité profonde de Jean-Jacques que la découverte de faits ou de documents nouveaux : l'auteur des *Rêveries* a délibérément masqué l'événement qui les a fait naître. Une deuxième étude, intitulée *Jalons et paliers*, reprend tout le problème de la chronologie de Rousseau, selon la manière dont elle lui apparaissait subjectivement : « Les éléments essentiels de la biographie de Rousseau, au lieu d'être pris dans une série irréversible de dates, sont des motifs disponibles pour les nouvelles figures qu'il improvise sur son sort ». Enfin, sous le titre de *Bonheur et bonté*, on trouvera, en troisième partie, un essai pour appréhender à travers le désordre apparent des *Rêveries* un ordre intime qui nous mène de l'une à l'autre par un subtil enchaînement des thèmes.

J. Van den H.

Madame de Staël : *De la littérature, considérée dans ses rapports avec les institutions sociales.* Édition critique par Paul Van Tieghem. Genève, Droz et Paris, Minard, 1959. LXVI- 444 p. en 2 vol. (« Textes littéraires français »).

En l'absence de manuscrit, les éditeurs du XIXe siècle reproduisaient le texte de la « Seconde édition, revue, corrigée et augmentée » (Paris, an IX = décembre 1800). Le regretté Paul Van Tieghem fit de même, en y ajoutant les variantes tirées de l'édition originale (an VIII = avril 1800), lorsqu'il entreprit, il y a plus de quinze ans, de remettre à la disposition du public un livre depuis longtemps introuvable. Le savant spécialiste du préromantisme disparaissait peu de mois après l'achèvement de son manuscrit. L'édition présente donc les défauts habituels d'une édition posthume. La bibliographie s'arrête à 1947, exception faite d'une mention de la grande édition critique de *De l'Allemagne* publiée depuis 1958 chez Hachette (Grands écrivains français) par Mme la comtesse de Pange.

Ce dernier ouvrage a sans doute, au cours des dernières années, suscité plus d'études que le livre *De la littérature*, bien que la question de la *perfectibilité* (p. XV) ou du *progrès*, thème central de l'ouvrage, ait été souvent discutée récemment à propos d'autres écrivains. Il faudrait au moins ajouter à la bibliographie l'étude d'I. Benrubi, « L'idéal moral chez Rousseau, Mme de Staël et Amiel » (II, chap. IV), parue à la veille de la guerre, et, de ce fait, peu connue en France avant 1945 (*Annales J.-J. Rousseau*, Genève, t. XXVIII, 1938); ainsi que les *Lettres* de Mme de Staël *à Hochet* (auteur d'un compte rendu de son ouvrage : voir p. XLI) publiées en 1949 par J. Mistler. Il faudrait corriger dans l'Index la confusion entre le poète des *Saisons*, *James* Thomson (que Mme de Staël, comme beaucoup de contemporains, orthographie *Thompson*) et le poète de la fin du XIXe siècle *Francis* Thompson; rectifier l'orthographe

de quelques noms propres ou titres de livres anglais (p. 234 n.2, 238 n.1...); retoucher tel passage de l'Introduction qui donne l'impression d'être incomplètement rédigé (p. XLV). Cela fait, on regrettera encore que l'éditeur, si bien préparé à un tel travail par son inégalable connaissance de la période, n'ait pas plus copieusement annoté un texte dans lequel il se contente d'éclaircir d'un mot ou d'une date les allusions historiques et littéraires, mais sans commenter autrement que par quelques pages de l'Introduction (XXIV-XXXII) les innombrables erreurs ou ignorances de son auteur (voir par exemple, sur un sujet qu'elle connaissait pourtant relativement mieux, l'explication laborieuse, et contraire à sa propre thèse, qu'elle donne page 214 de l'immoralité de la comédie de la Restauration anglaise, faute de connaître les réalités historique et sociale).

L'Introduction est heureusement plus substantielle que l'annotation. Elle rappelle opportunément que Mme de Staël n'entend pas faire œuvre de critique littéraire, mais de sociologue avant la lettre; son titre le prouve, qu'on fausse en l'abrégeant par commodité (R. Wellek, dans sa récente *History of Criticism* se méprend encore sur ce point de vue, ou refuse de l'accepter). Cherchant à l'auteur des prédécesseurs dans son entreprise, P. Van Tieghem conclut, en ce qui concerne « les origines et l'historique des idées littéraires exprimées dans cet ouvrage », que l'état actuel de nos connaissances ne permet d'exprimer que des hypothèses. Aux ouvrages cités par P. Van Tieghem comme ayant pu influencer la philosophie staëlienne de l'histoire, on pourrait ajouter, sans être plus affirmatif, quelques titres encore. Le dessin de l'ouvrage — éducatif, au sens large du mot, à l'échelon national — rappelle l'esprit à la fois culturel et civique qui anime, depuis le milieu du XVIII^e^ siècle, d'influents hommes de lettres de Genève (et la *Lettre à d'Alembert*, sur un plan plus modeste, relevait de la même inspiration) et surtout de Suisse alémanique, au sein des sociétés « patriotiques » ou « économiques ». Se souvenant de ses origines helvétiques, Mme de Staël n'aurait-elle pas voulu adapter cet esprit patriotique à la France nouvelle issue de la Révolution? On peut aussi se demander si sa familiarité avec Thomson, qu'elle lit dans l'original (p. 223) ne lui aurait pas fait connaître le poème *Liberty* (1736), qui dans ses quatre premiers chants ou parties passait en revue les civilisations artistiques et littéraires dans la mesure où elles ont accompagné le vol de la déesse Liberté depuis la Grèce et l'Italie antiques jusqu'à l'Angleterre moderne, en passant par l'Italie de la Renaissance, tandis que la cinquième (« The Prospect » : perspectives d'avenir) fondait sur la culture des arts et des lettres le maintien futur de la vertu et de la liberté britanniques.

L'analyse critique à laquelle procède ensuite l'éditeur dégage les faiblesses, erreurs et ignorances de l'ouvrage, mais aussi les vues nouvelles (sur le Moyen Age, p. XXVI), avant de rapporter les jugements de la critique contemporaine, faisant notamment ressortir la curieuse rivalité entre l'auteur de *De la littérature* et celui du *Génie du Christianisme*, « bataille plus politique que littéraire » (XLIX-LII) — et d'exposer enfin les principes de l'édition.

Si, malgré cette bonne introduction, tout n'est pas parfait dans cette édition, elle a un immense mérite, qui est d'exister. Il était capital que soit remis à la disposition des lecteurs un texte qui, qu'on le déplore ou qu'on s'en félicite, est en grande partie responsable des ambitions politiques et sociales qui pénètrent la littérature d'imagination et la critique dans la France du XIX^e^ siècle.

J. Voisine.

Maurice Levaillant : *Chateaubriand prince des songes*. Paris, Hachette, 1960, 240 p.

Les songes de Chateaubriand auxquels ce titre fait allusion appartiennent à des domaines fort divers : l'amour, bien entendu, mais aussi la politique, et même la religion. M. Levaillant en parle comme seul peut en parler un homme qui a beaucoup vécu dans l'intimité de l'Enchanteur. Quelques pages lui suffisent pour faire revivre une figure de femme, pour préciser la couleur d'un amour, pour faire saisir les tenants et les aboutissants d'une mission diplomatique délicate. Au rappel indispensable des faits connus se mêlent l'évocation de documents récemment communiqués à la Société Chateaubriand (comme cette lettre à un père Jésuite où l'auteur du *Voyage en Amérique* avoue que « les fictions prennent avec le temps un caractère de réalité qui les métamorphose »), et la révélation d'inédits : une correspondance de Mme d'Arenberg avec sa nièce, qui éclaire d'un jour pittoresque la liaison de Chateaubriand avec Delphine de Custine, des documents apportant quelques compléments intéressants à l'histoire des missions de Chateaubriand auprès de Charles X exilé, des notes prises à la suite d'un entretien avec le chanoine Mugnier, où nous apprenons que ce grand expert en âmes de gens de lettres ne donnait pas très cher de la foi de René.

Tous ces « songes » sont-ils de la même qualité, et sont-ils songes au même titre? Je n'en suis pas bien sûr. Peut-être le livre de M. Levaillant aurait-il gagné encore en unité et en profondeur si son auteur s'était contenté d'exploiter un seul des filons qu'il nous ouvre avec une générosité presque excessive : celui que domine la figure de la « sylphide ». Il y aurait à écrire, sur Chateaubriand, un chapitre qui manque à *L'Ame romantique et le rêve* d'Albert Béguin. Le livre attachant dont nous rendons compte n'en tient pas tout à fait lieu et nous fait regretter que M. Levaillant, emporté par une mort prématurée, ne puisse l'écrire lui-même...

Max Milner.

Œuvres complémentaires de Gérard de Nerval. — I. *La Vie des Lettres*, textes réunis et présentés par Jean Richer, Paris, Minard, 1959, 338 p. — VI. *Le Prince des Sots*, texte établi, présenté et annoté par Jean Richer, préface inédite d'Albert Béguin, Paris, Minard, 1960, 354 p.

On souhaite un succès mérité à ces deux élégants volumes de la « Nouvelle Bibliothèque Nervalienne ». M. Jean Richer, éditeur des *Œuvres* dans la collection de la Pléiade, explique en tête du tome I le principe de sa nouvelle entreprise : réunir et présenter avec tous les éclaircissements utiles, des textes peu connus de Nerval, des inédits, des ébauches, des notes et des documents divers, qui, s'ils n'offrent pas toujours un intérêt littéraire de premier ordre, sont cependant indispensables à une connaissance approfondie du

poète. L'ensemble de ces *Œuvres complémentaires* comprendra vraisemblablement sept ou huit tomes. Le premier, *La Vie des Lettres*, groupe d'abord sept essais consacrés à la poésie allemande, en particulier la préface de *Faust* de 1828 et celle de 1840, et deux articles sur Henri Heine, puis, classés dans l'ordre chronologique, trente articles, préfaces ou esquisses, qui nous apportent beaucoup de détails importants sur la culture de Nerval et son talent de critique.

Dans le tome VI, *Le Prince des Sots*, M. Richer édite le roman de Nerval dont Louis Ulbach avait donné en 1887-1888 une version maladroitement infidèle. Les suppressions qu'il s'était permises, portaient souvent, note Albert Béguin dans sa préface, sur les passages où s'expriment précisément « la pensée de Nerval, ses secrètes préférences et ses curiosités. » L'édition de M. Richer, une fois le manuscrit enfin retrouvé, répondait donc à une nécessité. A ses yeux le roman résulterait de la fusion d'ébauches dramatiques préalables et on pourrait en dater la conception de 1831-1832, la rédaction de 1836-1839. L'œuvre demeure pleine de faiblesses et de défauts voyants. Mais M. Richer a raison, semble-t-il, d'y discerner d'essentielles confidences de Nerval. Le poète aurait, s'il avait fait imprimer son récit, amendé beaucoup de choses. Il nous suffit qu'à travers les gaucheries et les déclamations à la mode, apparaissent quelques-uns de ses goûts dominants et l'esquisse parfois de sa propre destinée.

Jacques Robichez.

Jacques Borel : *Personnages et destins balzaciens*, Paris, Corti, 1959, 256 p.

Comme le *Balzac et son monde*, de M. Félicien Marceau, mais pour d'autres raisons, le livre de M. Borel se lit avec beaucoup d'agrément. Il se propose d'étudier chez le romancier « la création littéraire et ses sources anecdotiques ». Ce sous-titre, qui n'a certainement pas été choisi au hasard, lui attirera des lecteurs, mais il inspirera aussi des méfiances en partie injustifiées. Il pourrait à priori faire douter de la méthode et du sérieux de cette étude : le Balzac de René Benjamin est « anecdotique ». Mais le mot ne correspond pas à tous les chapitres de M. Borel, ni toujours à ses intentions : pas du tout à telles pages, parmi celles que nous avons préférées, originales et éclairantes, sur *La Princesse de Clèves* et Balzac. Que l'érudition de l'auteur ait été parfois en défaut, le profane le soupçonne, il ne lit pas sans inquiétude, à propos de *Louis Lambert* (p. 242), que Balzac est « certainement » allé voir Eugène Hugo à Charenton. « Certainement », ne venant pas en conclusion d'une démonstration, ne nous satisfait guère. En d'autres endroits, on sent ainsi le coup de pouce qui tente visiblement d'accréditer une construction fragile. M. Castex (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1961, 1) a signalé quelques-unes de ces hypothèses parfois démenties par les faits ou les dates. Mais il rend cordialement hommage à l'inspiration de l'ouvrage et à certaines des indications fécondes qu'il contient. Sauf dans le cas des romans à clefs (cas exceptionnel et qu'une critique simpliste a tendance à généraliser), les identifications de personnages romanesques ne sont jamais totales. M. Borel le sait bien et on appréciera à cet égard ses mises au point sur Canalis ou la duchesse de Langeais. Ce n'est pas seulement un vif plaisir de lecture qu'il nous apporte; il nous aide effectivement sur certains points de détail à mieux comprendre la création balzacienne.

J. R.

Victor Hugo : *Carnet*, mars-avril 1856, texte et choix de dessins, publié par René Journet et Guy Robert, Paris, Les Belles Lettres, 1959, 64-36 p. — *Dieu* (*L'Océan d'en haut*), édition critique par René Journet et Guy Robert, Paris, Nizet, 1960, 350 p.

L'Information a déjà signalé les importants travaux que MM. Journet et Robert ont menés à bien depuis quelques années à partir d'une étude scrupuleuse des manuscrits de Hugo : *Autour des « Contemplations »* (1955), *Le Manuscrit des « Contemplations »* (1956), *Des « Feuilles d'automne » aux « Rayons et les Ombres »* (1957), *Notes sur «Les Contemplations »* (1958). Les mêmes auteurs publient avec le même soin un *Carnet* de 92 pages utilisé par le poète du 15 mars au 18 avril 1856, c'est-à-dire au moment même où s'achève l'édition des *Contemplations*. Ils décrivent et commentent en détail chacun de ces 92 feuillets dont 21 portent des notes, des fragments, des brouillons d'importance mineure, et 71 des dessins où s'exprime le goût de Hugo pour le « fantastique riant ». 36 pages de ces dessins reproduits en hors-texte illustrent ces descriptions. MM. Journet et Robert mettent en garde leur lecteur contre l'interprétation qui rattache ces caprices de plume aux expériences spirites. Ils montrent que certains se relient à des thèmes de l'œuvre en vers dont ils sont contemporains, que d'autres traduisent une idée précise et une intention, mais que la plus grande partie, et les plus intéressants relèvent d'une rêverie inspirée par le hasard des lignes d'un paysage, par la grimace d'un rocher, le rictus d'une anfractuosité : les arbres, les nuages, les pierres ont pour Hugo figure humaine et plus souvent, figure de monstres. Suivra-t-on les commentateurs de ce *Carnet* quand ils y discernent « une sorte de tendresse gouailleuse pour le mystère et ses créatures »? On y trouverait peut-être quelque-chose de plus amer et de plus inquiétant. C'est en tout cas un très précieux document sur l'imagination de Hugo.

On regrettait que MM. Journet et Robert n'aient pu grouper leurs différentes études consacrées aux *Contemplations* autour du texte même du recueil. Ce travail d'ensemble, ils nous le donnent pour *Dieu* (*L'Océan d'en haut*). Après avoir présenté dans une note liminaire les manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale (B.N. n.a.f. 24763) et montré d'après quels éléments on peut en proposer un classement rationnel correspondant à celui de Hugo, ils donnent le texte de la 2e partie du poème (fos 95-225), accompagné d'un apparat critique minutieux qui utilise les conventions dont ils s'étaient servis pour *Les Contemplations*. Une centaine de pages de notes philosophiques, littéraires, philologiques éclairent ces vers parfois difficiles. Aucun aspect du poème n'est ainsi négligé. Ces notes s'ouvrent sur une suggestive étude générale et se complètent par un index du vocabulaire que MM. Journet et Robert ont dressé selon les mêmes principes que celui des *Contemplations*. On imagine le labeur que cette somme de recherches leur a demandé et l'on ne sait une fois de plus ce qu'il faut le plus admirer

dans leur édition, de leur érudite patience, ou de la finesse et de la probité de leurs commentaires.

J. R.

Flaubert : *Salammbô*, texte établi et présenté par Paul Vernière, Paris, Colin, Bibliothèque de Cluny, 1960, XXXIII-350 p.

M. Paul Vernière replace en tête de cette élégante édition la notice qu'il avait déjà consacrée à Flaubert en présentant *l'Education sentimentale* dans la même collection (une faute d'impression y est même demeurée, p. VII). Il indique ensuite les éléments d'une réhabilitation de *Salammbô*. Flaubert, estime-t-il, mérite d'être définitivement disculpé des griefs qu'on lui a adressés. Solidement documenté par des lectures que cite M. Vernière, il a fait « un excellent travail archéologique et historique », que son voyage en Tunisie lui a permis d'animer par l'émotion ressentie devant les paysages mêmes de son roman. Surtout, son originalité est d'avoir senti l'irréductible singularité d'une poésie étrangère à notre humanisme et de s'être refusé « la satisfaction intellectuelle qui toujours accompagne la notion de progrès. Tout espoir s'écroule en ce monde fermé, où s'engendrent sans rémission la dissolution et la mort. » Cette édition ne comporte pas de notes, mais elle s'accompagne d'une bibliographie, de deux cartes et d'un index bien nécessaire à qui n'est pas familier avec les *abaddirs*, l'*adiante* ou les *Adyrmachides*.

J. R.

Pierre Reboul : *Laforgue*, Paris, Hatier, Connaissance des Lettres, 1960, 208 p.

Le livre de M. Reboul va d'un regret à une espérance : il constate d'abord que la méconnaissance et l'oubli ont été pendant de longues années le lot de Jules Laforgue. Il suggère dans son dernier chapitre que — préparée par des travaux auxquels il rend un juste hommage — une renaissance s'annonce aujourd'hui pour le poète des *Complaintes*. Son œuvre vient se placer en coïncidence avec une actualité qui rappelle celle dont il fut le contemporain. Ainsi le point de vue initial de l'auteur est historique et son introduction, nourrie de faits et de textes, décrit d'abord l'atmosphère désespérante des années 1870-1880. Lui reprochera-t-on d'avoir obscurci cet arrière-plan qu'il intitule « Nuit et brouillard »? Il répond à ce grief : Peu importe ce que nous pensons aujourd'hui des lendemains de Sedan. Ce qui compte, ce n'est pas *l'histoire faite*, c'est l'*histoire se faisant*, « non pas les faits, mais les réactions aux faits », et en particulier la réaction de Laforgue. Elle fut multiple : évolution continuelle, contradictions déroutantes. L'un des principaux mérites de M. Reboul est d'éclairer cette complexité sans la trahir par d'excessives simplifications. Son étude ne peut se résumer. Ce sont plusieurs Laforgue qu'elle évoque successivement : celui du *Sanglot*, qui n'a pas encore l'accent du vrai Laforgue, celui des *Complaintes*, des *Moralités légendaires* ou des *Fleurs de bonne volonté*. Sans négliger les influences : les lectures philosophiques, les amitiés littéraires, la leçon des impressionnistes, avançant une hypothèse là où fait défaut une certitude biographique, élaborant un classement, commentant une variante, M. Reboul se montre constamment fidèle à la méthode qu'il a définie en commençant : « Pour entrer en sympathie avec l'un des auteurs les plus déconcertants, il faut revivre sa vie avec lui, s'enfermer en lui... discerner comment son génie apparut et se confirma. » L'unité est sauvegardée d'un chapitre à l'autre par des liaisons et des rapprochements : par exemple sur le rôle analogue que jouent dans les *Complaintes* et les *Moralités* le recours à l'inspiration populaire et l'utilisation de la légende (p. 93, p. 148). Sauvegardée aussi par les deux mises au point terminales d'où se dégagent la figure et la situation du poète, la qualité particulière de son art. L'entreprise du critique était plus malaisée, avec ce Laforgue-Protée qu'avec beaucoup d'auteurs plus illustres de la collection *Connaissance des Lettres*. Il ne lui a pas été inégal. Il peut parler d'une renaissance de Laforgue. Il y prend dès maintenant une part essentielle.

J. R.

Claude Digeon : *La Crise allemande de la pensée française* (1870-1914). Paris, Presses Universitaires de France, 1959, 568 p.

M. Claude Digeon rappelle que sa thèse de doctorat s'intitulait « La question allemande dans la vie intellectuelle française, de l'avant-guerre de 1870 à celui de 1914 ». Le nouveau titre qu'il lui a donné, en la faisant imprimer, n'est pas tellement explicite qu'il ne doive en préciser encore la portée dans son avant-propos. « Je n'ai voulu, dit-il, envisager l'influence exercée par l'Allemagne sur nos écrivains que sous son aspect national, et n'ai, par exemple, étudié la diffusion du wagnérisme et du nietzschéisme que pour les réactions suscitées par leur origine germanique.. » Cette limitation exclut donc un bon nombre d'auteurs de premier plan, dans l'œuvre de qui le problème de la victoire allemande et de l'évolution de l'Allemagne entre 1870 et 1914 n'a pas eu de répercussion capitale. Autre limitation : celle qui concerne la presse. M. Digeon s'en explique dans la très intéressante note bibliographique qui figure à la fin de son ouvrage. Parmi les revues, il a dépouillé *La Revue des Deux-Mondes*, *Le Correspondant*, *La Revue bleue*, *La Nouvelle Revue*, *Le Mercure de France*, *La Revue blanche*, *La Revue de Paris*. On songe à d'autres titres — à *La Revue encyclopédique* par exemple. Mais il est évident que, pour une période de quarante-cinq ans, il fallait faire un choix et celui-ci semble bien s'ouvrir sur les aspects les plus caractéristiques de l'opinion — surtout de l'opinion des aînés. En revanche, l'auteur a systématiquement laissé de côté les journaux. « Les problèmes, dit-il, que pose l'étude des journaux, de leur influence sur le public, de leur importance dans la vie intellectuelle, de leurs ressources financières sont très différents de ceux que je me proposais de traiter. L'opinion n'évolue pas exactement comme les cercles plus limités d'écrivains, d'historiens et de philosophes. » Cette remarque ne nous paraît qu'à demi convaincante et elle s'appliquerait peut-être mieux qu'à la presse de 1890 à celle de 1961 (celle-ci supportant bien mal la comparaison avec celle-là). Beaucoup des écrivains dont parle M. Digeon ont été de grands journalistes. On regrette un peu que dans son livre ils ne nous apparaissent pas sous cet aspect et que nous y trouvions, pour ne citer que lui, le Maurras des livres, des souvenirs et non

pas celui des combats quotidiens. Cela dit, on ne peut que rendre hommage à la très riche information de cet ouvrage et admirer comment l'auteur a su en distribuer les éléments selon un plan particulièrement heureux. La difficulté n'était pas petite. M. Digeon l'a surmontée avec beaucoup d'art. Après avoir montré comment se posait la question allemande dans les dernières années de l'Empire, il a distingué trois périodes caractéristiques à peu près équidistantes : l'immédiat après-guerre, les années 1885-1890, l'alerte de 1905. Ces trois périodes lui fournissent la matière de trois chapitres dominants (II, VI, IX), où il utilise de préférence des textes mineurs et aujourd'hui souvent oubliés. Il définit les lendemains de la défaite (chap. II) par une réaction brutale et chauvine, par le début d'une méditation sur les causes de la catastrophe, par une modification dans la structure littéraire française : « vision, méditation et usage de la défaite ». Ce chapitre est en tout point remarquable. Quinze ou vingt ans plus tard (chap. VI), au moment de la crise boulangiste, l'image de l'Allemagne s'est brouillée : ses progrès matériels et ses contradictions la rendent à la fois redoutable et mystérieuse. Enfin (chap. IX) au début du xx^{e} siècle, une simplification se produit, l'impérialisme germanique s'impose aux esprits comme une menace inéluctable : c'est l'avant-guerre. Entre ces trois périodes repères M. Digeon place l'étude des grands écrivains qui relèvent de son enquête. Mais là, il n'a plus recours à la simple chronologie, il distingue les générations. C'est ainsi que les chapitres III, IV et V montrent successivement comment réagissent au début de la République les survivants du Romantisme alors septuagénaires (Michelet, Sand, Hugo), les écrivains nés entre 1820 et 1830 (Taine, Renan, Fustel...), enfin les hommes de trente ou trente-cinq ans comme Zola, Daudet ou France. Et ces réactions sont en effet très clairement caractérisées selon l'âge et la situation littéraire. Le critère des générations se révèle ici parfaitement justifié. M. Digeon ne s'y asservit pas cependant, il ne fait pas de fausses fenêtres pour la symétrie. Ses deux autres chapitres d'ensemble ne sont pas suivis chacun (faute de matière sans doute, et cela méritait peut-être d'être commenté) des trois investigations parallèles qu'un amateur de rhétorique attendrait sur les jeunes gens, les hommes mûrs et les vieillards de 1890 ou de 1905. Il arrive même que Rolland, par exemple, parce que son succès est tardif apparaisse après Maurras de qui il est de deux ans l'aîné. Et cela est, après tout, tout à fait normal. L'auteur a, croyons-nous, atteint son but. Il a mis l'accent sur une préoccupation et une inspiration constantes des années de l'entre-deux-guerres. Il a éclairé un aspect d'une évolution dont il a nettement marqué les étapes. Il apporte à l'histoire de la pensée française une contribution de premier ordre.

J. R.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Cicéron : *Traité des Lois*; texte établi et traduit par Georges de Plinval. Paris, Belles-Lettres 1959; LXXIII + 131 p., la plupart doubles, in-8°.

La collection des Universités de France, qui comporte déjà la plus grande partie de l'œuvre oratoire de Cicéron et de ses traités de rhétorique, qui offre quatre volumes de sa *Correspondance*, a pris du retard pour ses ouvrages philosophiques, qui n'y étaient représentés, jusqu'à l'année dernière, que par les *Tusculanes*, le *De finibus* et, chose étrange, le *De fato*. La publication du *De legibus*, attendue depuis longtemps, est accueillie avec une vive satisfaction, au moment où se manifeste un regain d'intérêt pour Cicéron homme d'action et philosophe politique. Dans son ample introduction, G. de Plinval étudie à fond tous les aspects du texte, ses rapports tant avec la personnalité de l'auteur qu'avec la pensée antique, sa fortune si indigne de sa qualité — ce qui s'explique sans peine par la mort, survenue peu de temps après, des institutions que l'auteur entendait consolider et améliorer; ces 65 pages sont de premier ordre, comme d'ailleurs la traduction, éclairée par des notes assez nombreuses. L'établissement du texte inspire une confiance moins totale; en sait que le *De legibus* nous est parvenu mutilé et entaché de nombreuses fautes; il est regrettable que l'auteur ait liquidé en 6 pages la description des manuscrits, l'histoire du texte, le catalogue des éditions et la définition de sa méthode; les corrections et conjectures nombreuses méritaient mieux qu'une simple liste (en note p. LXXI sq.) et les notes complémentaires en fin de volume rendaient possibles certaines explications et discussions. Par exemple au § 21 du L.I, la correction proposée *nutu* pour *ut natura* paraît difficilement recevable étant donné la présence de *numine* à la fin de l'énumération : une ou deux lignes de justification auraient peut-être balayé l'objection; de même pour les mots intercalés par l'éditeur et qui ne semblent pas toujours indispensables.

Il est vrai que le caractère même de la Collection ne prête pas très bien à ce genre de commentaires et que G. de Plinval a toujours la ressource de donner ses raisons dans un article.

Jean Beaujeu.

Claude Nicolet - Alain Michel : *Cicéron*; coll. « Écrivains de toujours » n° 52, Éditions du Seuil, s. d. [1960], 189 p. in-12°.

Honoré par les uns comme une des plus grandes figures de l'Antiquité, comme le fondateur de l'humanisme occidental, décrié par les autres pour ses faiblesses, Cicéron souffrait beaucoup de l'absence d'une monographie récente, qui présentât aux lecteurs français un portrait complet du personnage; on connaissait — trop souvent à travers des souvenirs pénibles de versions ou de préparations mal digérées — l'orateur éloquent ou le philosophe ondoyant, on savait que son action politique, après un glorieux succès, avait abouti à un échec complet, un livre récent, signé d'un nom célèbre, avait révélé le secret décevant de sa Correspondance; mais ces aspects multiples se raccordaient difficilement entre eux. Le grand mérite du livre de Nicolet et Michel — celui-ci vient de sortir, dans l'intervalle, un ouvrage considérable sur les *Rapports de la rhétorique et de la philosophie dans l'œuvre de Cicéron* — est d'éclairer d'un bout à l'autre les œuvres si variées de Cicéron par sa vie publique, ou parfois privée, et réciproquement de chercher dans sa conduite politique le reflet de sa réflexion; les constantes de sa pensée et de son action apparaissent avec netteté, à travers les fluctuations d'une situation terriblement mou-

vante, la figure de l'homme sort agrandie de cette dramatique confrontation ; celle d'un *homo nouus*, qui s'est passionément efforcé d'appliquer à la réalité politique du 1er siècle l'idéal philosophique et la riche culture qu'il avait puisés dans la fréquentation assidue des chefs-d'œuvre du passé et des penseurs de son temps.

Si cette présentation de Cicéron est à ce point vivante, convaincante et réussie, malgré les limites étroites où l'enfermaient les dimensions de l'ouvrage — 110 pages, diminuées de nombreuses illustrations, auxquelles s'ajoutent une anthologie, judicieusement composée, de 70 pages, un index hominum et une bibliographie critique —, ce succès est dû à l'intelligence et à l'art des auteurs : style vif, entraînant, riche en formules expressives, surtout dans la première partie, où l'histoire tient une large place, plus délicat, pénétrant, subtil dans la seconde, où l'analyse de la pensée devient prépondérante. Quelques broutilles : le titre du poème de Lucrèce est *De rerum natura* et non pas *De natura rerum* (p. 8), le désastre de Carrhae et la mort de Crassus datent de 53 av. J.-C. et non pas de 54 (p. 8), Carnéade prononça ses conférences à scandale devant les Romains en 155 et non pas en 153 (p. 53), l'insistance avec laquelle la Sicile est assimilée à une « nation » « colonisée » (p. 26 sqq.) reflète plutôt l'actualité du xxe siècle que la réalité du temps, où la Sicile n'était ni plus, ni moins une nation et une terre de colonisation que les autres provinces de l'Italie péninsulaire, l'allusion aux œufs pourris que Cicéron n'a pas reçus fait tache dans ces pages d'une bonne tenue littéraire (p. 35) ; et l'on regrette que les photos, souvent si belles, soient parfois si floues...

J. B.

Pline l'Ancien : *Histoire naturelle*, *L. XV* ; texte établi, traduit et commenté par J. André. Paris, Belles-Lettres, 1960 ; 135 p., dont 45 doubles, in-8°.
— *L. XXVII* ; texte établi, traduit et commenté par A. Ernout. Paris, Belles-Lettres 1959 ; 123 p., dont 49 doubles.

Voici deux nouveau-nés dans la grande famille plinienne, dont l'intérêt et les qualités sont maintenant bien connus. Le livre XV traite des arbres fruitiers, en particulier de l'olivier et des huiles, qui occupent à eux seuls le quart du livre ; J. André était spécialement qualifié pour s'occuper de lui, puisqu'il a déjà édité le livre XIV dans la même collection et publié un *Lexique des termes de botanique en latin* (Paris, Klincksieck, 1956) ; de fait son commentaire est un modèle de précision et d'érudition, qui, sans alourdir le texte de développements superflus, fournit les rapprochements, les explications et les discussions nécessaires pour l'éclairer et l'apprécier ; même souci de rigueur dans l'établissement du texte — au § 16, la correction des anciens éditeurs *muriae* pour le *purae* des manuscrits semblerait préférable à l'hypothèse de J. A., *purae.* <*Muriae*>, le mot *purae* n'ajoutant rien à l'idée exprimée par *oleo suo et sine arcessita commendatione* — et dans la traduction — mais pourquoi J.A. s'obstine-t-il à placer entre crochets obliques les mots français qu'il ajoute pour rendre la traduction plus claire? Ou ces mots sont inutiles, en ce cas il ne fallait pas les introduire, où ils sont nécessaires et il n'y a pas plus de raison de les mettre entre crochets que les articles, les pronoms personnels et les prépositions qui ne figurent pas dans le texte latin —. Ces pages de Pline sont, comme d'habitude, moins précises et moins sûres que celles des spécialistes antiques de l'agriculture, tels Columelle, Varron et même Caton ; mais comme d'habitude aussi elles nous livrent quantité de renseignements qui sans lui ne seraient pas plus parvenus jusqu'à nous que les ouvrages où lui-même les a puisés. Ainsi nous apprenons par lui que, dans l'Antiquité comme de nos jours, on distinguait dans l'olive « le noyau, l'huile, la chair et l'eau de végétation », cette *amurca* déjà signalée par Varron comme *humor aquatilis*, mais que tous nos dictionnaires traduisent à tort par « marc d'huile ».

Le livre XXVII, comme le L. XXVI, est consacré aux plantes médicinales ; mais dans le livre XXVI, elles sont classées suivant les maladies auxquelles on les appliquait, tandis que le livre XXVII est un répertoire alphabétique d'une bonne centaine de plantes, avec l'indication des remèdes qui en sont tirés et de leur application. Le modèle auquel Pline a le plus fréquemment recours dans ce livre est Dioscoride, bien qu'il ne le cite pas au nombre de ses sources ; mais il emprunte aussi à d'autres auteurs, surtout grecs, connus ou anonymes. Le texte paraîtrait aride et monotone, malgré le riche commentaire d'Ernout, s'il n'offrait çà et là quelques-unes de ces réflexions ou envolées morales auxquelles se plaisait le tempérament enthousiaste de l'auteur : ainsi le livre s'ouvre sur un éloge dithyrambique de la Nature — A. Ernout rapproche plusieurs passages analogues de l'*Hist. Nat.*, mais ne cite pas les premiers chapitres du L. II, où Pline résume sa conception philosophique —, tandis qu'ailleurs le Naturaliste fustige l'imposture des charlatans (§ 85) et la crédulité du vulgaire (§ 107 ; 141), lui qui pourtant accueille si facilement les recettes de la magie et de la superstition ; cette contradiction, qu'Ernout relève après bien d'autres, s'explique sans doute par le curieux mélange de l'admiration confiante et aveugle que l'auteur porte à la Nature toute-puissante et de la défiance extrême qu'il réserve exclusivement à tout ce qui est religion, providentialisme et anthropocentrisme.

J. B.

Sidoine Apollinaire : *Tome I*, *Poèmes* ; texte établi et traduit par André Loyen ; Paris Belles-Lettres 1960 ; L + 200 p., dont 168 doubles, in-8°.

Les vingt-quatre *Poèmes* et les *Lettres* de Sidoine Apollinaire, né à Lyon vers 431, constituent un ensemble de documents de premier ordre sur les bouleversements qui engloutirent l'empire romain ; son œuvre, plus encore que celle d'un Claudien, tire une grande partie de son intérêt du contraste émouvant entre ce que Loyen a appelé *l'esprit précieux* — héritage raffiné, mais quelque peu décadent, de la tradition rhétorique et mythologique de la civilisation gréco-romaine — et le sombre reflet des catastrophes qui, séparées par d'éphémères éclaircies, ensevelissent progressivement cette civilisation dans les ténèbres. Gendre d'Avitus qui détint pendant quelques mois l'Empire d'Occident en 456, Sidoine Apollinaire se fit le porte-parole de l'aristocratie gallo-romaine de Provence et d'Auvergne qui, tantôt alliée, tantôt opposée à l'autorité chancelante des empereurs d'Occident ou au pouvoir lointain de l'empereur d'Orient, s'efforçait vainement de résister aux flots

des Barbares, ou du moins des plus barbares d'entre eux. Ses poèmes sont étroitement mêlés à cette action politique, surtout les trois éloges d'Avitus, de Majorien — vainqueur et successeur d'Avitus —, d'Anthémius — nommé par l'empereur d'Orient pour reprendre en mains la Gaule gouvernée en fait par Récimer, fils d'un Suève et d'une Wisigothe —; ils composent, avec cinq petites pièces jointes, le recueil des *Panégyriques*, publiés à dates échelonnées de 456 à 468; sur les seize *nugae* qui forment le deuxième recueil, douze parurent vers 461, les autres de 464 à 469; ils traitent de sujets variés : épithalames et badinages sur ses bains privés ou sur des poissons pêchés la nuit voisinent avec les graves éloges de son ami Consentius ou de l'évêque Faustus et des récits de voyages.

Le tout était publié lorsque commença la période la plus agitée de la vie de Sidoine, celle où, évêque de Clermont-Ferrand, il anima contre le chef des Wisigoths de Toulouse, Euric, la résistance acharnée des Arvernes qui dura de 472 à leur défaite finale en 475.

Les éditions de Sidoine étaient rares, les traductions françaises médiocres et introuvables; l'édition et la traduction d'André Loyen les éclipsent sans peine par leurs qualités scientifiques; on pouvait s'y attendre quand on connaissait la valeur des travaux consacrés par l'auteur à l'évêque de Clermont : *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule; Recherches historiques sur les Panégyriques de Sidoine Apollinaire*; on regrettera seulement que A. L., dont l'introduction retrace avec une précision remarquable la vie du poète et l'histoire de son texte, n'ait pas jugé bon de résumer en quelques pages les caractères littéraires de sa poésie. Demandons-lui du moins de ne pas nous faire attendre trop longtemps la publication des *Lettres*, encore plus intéressantes que les *Poèmes*.

J. B.

A. Ernout et † A. Meillet : *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots.* 4e éd. revue, corrigée et augmentée d'un index; 2 fasc. ou 1 vol. in-4°, 820 p.; Paris, Klincksieck 1959-60. Ouvrage publié avec le concours du C.N.R.S.

La 3e édition de cet admirable instrument de travail remontait à 1951; la difficulté des temps avait contraint l'éditeur à l'habiller en caractères dactylographiques. Le voici aujourd'hui dans une nouvelle présentation, sur deux colonnes, à la typographie impeccable. En outre le texte a fait l'objet de perfectionnements divers, ce qui paraissait presque impossible à quiconque en avait éprouvé la qualité : des astérisques ont été ajoutées à tous les mots d'authenticité douteuse, tels que *frumen* « gosier », cité par Donat, *inceps*, donné par Festus et peut-être refait sur *deinceps*, etc. ou de latinité très incertaine, comme *litra*, emprunté tardivement au grec, ou *marcus*, mot gaulois désignant un cépage d'après Columelle. Un certain nombre de mots qui, par leur origine, se rattachaient à un autre mot et qui, dans les éditions antérieures, étaient traités sous la rubrique de ce mot, en ont été disjoints et font l'objet d'une notice propre, à leur place alphabétique, parce que leur spécialisation sémantique leur a conféré une véritable indépendance : ainsi *certo, certus, cribrum, crimen* ont été séparés de *cerno, exiguus* de *ago*, etc.; non seulement la logique y gagne, mais la consultation de l'ouvrage s'en trouve facilitée; elle l'est également par la multiplication des notes de renvoi, qui évitent des hésitations et des pertes de temps, par exemple : « *subigo, -igito* : v. *ago* », « *subuas* : v. *uas, uadis* », « *succidaneus* : v. *succido* sous *caedo* »; parfois même, tel de ces renvois pourrait paraître superflu (« *suffarcino* : v. *farcio* »), si l'on ne savait pas que le *Dictionnaire étymologique* s'adresse aussi aux débutants, notamment aux étudiants qui préparent le certificat de grammaire et philologie. Peut-être même une indication supplémentaire aurait-elle été bienvenue ici ou là : c'est ainsi qu'on trouve deux rubriques successives pour le mot *subucula*, la première comportant seulement le renvoi à *exuo*, la seconde une glose de Festus, donnant les sens de « gâteau » et de « vêtement de dessous »; les choses seraient plus claires si la première mention du mot était suivie de la traduction « vêtement de dessous » et si, après le renvoi à *exuo*, venait aussitôt l'indication « confondu par Festus avec » (à la ligne) « *subucula, -ae* f. : gâteau de miel; *-m Aelius stilo...* » et le texte de la glose de Festus; quant à la référence au Meyer-Lübke, comme elle concerne l'acception « vêtement de dessous », elle serait mieux à sa place p. 207 b, s. u. *exuo*. L'article se termine par un rapprochement avec le mot grec *soubitullos*, qui se lit chez Athénée; ce rapprochement, que la prudence de l'auteur affecte d'un « peut-être », ne figurait pas dans la 3e édition : c'est le type des additions innombrables qui enrichissent cette nouvelle édition; il y a peu d'articles qui n'aient subi des retouches, souvent menues, dans certains cas substantielles, toujours pertinentes : des notices comme celles des mots *caesar, decrepitus, fascinus, Fauonius, Faunus, fœdus*, etc. ont été profondément remaniées, d'autres modifiées à la lumière de travaux récents, en particulier ceux de Benveniste, les lexiques d'histoire naturelle de J. André et de Saint-Denis, le *Handbuch der italischen Dialekte* de Vetter. La partie étymologique est ce qui a le moins changé : dans sa Préface, A. Ernout exprime la conviction que « les étymologies présentées par A. Meillet restent toujours valables »; on comprend que l'auteur ait préféré renoncer à encombrer son ouvrage d'hypothèses aussi éphémères que fragiles, pour s'en tenir aux certitudes ou du moins aux probabilités. Certains lui reprocheront peut-être de poser les racines suivant les normes traditionnelles; sans doute a-t-il estimé que la théorie la plus moderne de la racine n'était pas encore assez solidement établie pour que le nouveau système puisse être substitué à l'ancien, de façon générale.

Mieux que tout autre examen, un simple coup d'œil sur les index des mots non latins figurant à la fin de l'ouvrage permet d'apprécier l'enrichissement apporté à cette 4e édition : à 4 mots ligures et messapiens sont venus s'ajouter une dizaine de termes vénètes et illyriens, le nombre des mots hittites et des mots étrusques a presque doublé, là où il y avait 3 mots de grecs modernes on en compte maintenant 17, rangés dans un index spécial, les références aux langues sémitiques, en nombre accru, font l'objet d'un index particulier; mais surtout l'auteur a multiplié, principalement d'après le *Dictionnaire étymologique* de Block et von Wartburg, les citations de mots français et de mots des autres langues romanes, dont le rapprochement avec les termes latins offre un intérêt particulier : tous ces mots sont répertoriés dans deux index nouveaux.

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans cet ouvrage : l'étendue et la richesse de l'information, le soin et la rigueur de la rédaction, ou la patience et l'humilité du savant qui, 29 ans après la sortie de la première mouture, saluée déjà comme un chef-d'œuvre, l'a révisée, amendée, augmentée pour la troisième fois.

Jean Beaujeu.

Jean Defradas : *La littérature grecque.* Collection Armand Colin, nº 340, Paris, 1959, 222 p. in-16.

On ne saurait assez louer la mesure dont fait preuve l'auteur de ce petit livre. Exposer en 222 pages de format réduit toute l'histoire de la littérature grecque, en donnant des indications biographiques sur les auteurs, des résumés des œuvres, des appréciations sur l'évolution intellectuelle, politique et religieuse, n'était pas une petite affaire, ni une tâche sans péril. Or, on a le sentiment que le choix de chaque formule, presque de chaque adjectif, a été pesé avec le soin le plus jaloux, l'auteur réussissant à donner une idée des travaux les plus récents sans jamais se laisser entraîner à la moindre imprudence ! Les seules critiques que l'on pourrait exprimer tiendraient donc plutôt au genre lui-même. Par exemple, on se demande si ce qui fait la qualité proprement littéraire des œuvres peut apparaître à travers ces brèves analyses, si justes soient-elles (une citation, plus brève encore, n'eût-elle pas été parfois plus suggestive?). Ajoutons que, si le mélange du rationnel et de l'irrationnel peut, avec l'orientation philosophique, fournir une bonne caractéristique de la littérature grecque (p. 219), il ne nous paraît pas évident, quant à nous, que l'impression de vie et de jeunesse laissée par cette littérature soit essentiellement due à sa nature orale (p. 10). Mais comment de telles synthèses seraient-elles indiscutables? ce qui l'est, c'est le mérite du livre, qui est aussi bien informé que précis et clairvoyant.

J. de Romilly.

Robert Flacelière : *L'amour en Grèce.* Paris, Hachette, 1960, 224 p.

Sur ce sujet, *a priori* délicat, M. Flacelière vient d'écrire un livre à la fois pondéré et charmant. En effet, avec le même talent que dans la *Vie Quotidienne*, il a su mêler à l'analyse une masse de citations et d'anecdotes, toutes pleines de vie, sans jamais s'attarder; il a su, aussi, encadrer les chapitres d'ordre sociologique (L'amour grec, Le mariage et la famille, Les courtisanes) par des études plus proprement littéraires (au début : Homère, La mythologie; à la fin : Les théoriciens de l'amour, L'amour romanesque). Mais surtout, on saura gré à l'auteur du bonheur avec lequel il a dosé les éléments d'une analyse si complexe; c'est ainsi qu'il a fait à la pédérastie une place limitée, et, relevant la présence d'une certaine chasteté jusque dans le paganisme, il a montré que, malgré ce terme d'amour « grec », l'aspect le plus caractéristique de l'amour en Grèce est le sens de la beauté, qui le distingue toujours et qui, par la confusion entre le beau visible et le beau invisible, a permis les grandes doctrines platoniciennes, si importantes dans le développement de la civilisation européenne. Depuis l'Hélène d'Homère jusqu'aux derniers romans grecs, en passant par tant d'habitudes et de sentiments divers, l'auteur retrouve ainsi une forme d'unité qui ajoute encore à la qualité du livre.

J. de R.

P.-M. Schuhl : *Le dominateur et les possibles.* Bibliothèque de philosophie contemporaine, Presses Universitaires de France, 1960, 97 p. in-8º.

Le titre du livre pique la curiosité; de fait, il évoque une sorte d'énigme. « Le dominateur » est, en effet, le nom d'un argument dont la renommée fut grande, mais dont la teneur est mal connue. M. Schuhl le restitue, en se fondant sur les textes, comme un argument qui nierait le possible au nom de la nécessité du passé auquel tout finit par appartenir; il servait aux Mégariens pour renverser la notion aristotélicienne de ce qui est « en puissance ». La considération de l'argument conduit donc d'un jeu d'ordre logique jusqu'au cœur des doctrines philosophiques anciennes. Au reste, M. Schuhl, dans la partie la plus importante de son livre (p. 31-67), examine l'argument, tour à tour, dans les perspectives aristotélicienne, mégarique, stoïcienne et de la Nouvelle Académie. Le livre est à la fois savant et dense. Ces deux qualités risquent d'en rendre la lecture malaisée pour les non-spécialistes; mais elles lui donnent aussi un prix et un intérêt fort grands.

J. de R.

Association Guillaume Budé. Congrès de Lyon, 8-13 septembre 1958. Actes du Congrès. Les Belles-Lettres. Paris, 1960.

Le sixième congrès quinquennal de l'Association Guillaume-Budé avait à commémorer trois bi-millénaires, celui de Lyon, celui de la mort de César, celui de la mort de Cicéron. Sa section des études latines se chargea de cette triple tâche. Ce beau volume, remarquable par sa variété et sa densité, rassemble d'importants rapports consacrés à César par M. Rambaud, aux travaux récents sur Cicéron par P. Boyancé, aux antiquités historiques de la circonscription de Lyon par J. Guey et à l'histoire ancienne du christianisme par H. I. Marrou. Le rôle important de Lyon dans l'histoire de la poésie française de la Renaissance a été célébré par la section d'humanisme avec des rapports sur les poètes antiques en France au XVIe siècle par R. Lebègue, la Pléiade et les poètes antiques par R. Jourda, l'école lyonnaise et les poètes antiques par V. L. Saulnier. La section des études grecques s'est appliquée à Aristote dont l'Association entreprend de compléter la publication dans la collection des Universités de France. Les rapports consacrés par L. Bourgey à Aristote philosophe, par P. Louis aux questions philologiques et littéraires, par P. H. Michel à Aristote savant, par L. Minio-Paluello à la tradition aristotélicienne dans l'histoire des idées, constituent un état présent des études aristotéliciennes que viennent utilement compléter discussions et communications. Une section des Jeunes enfin se tourna vers le destin de l'humaniste dans la société technicienne et écouta un rapport de J. Granarolo sur la jeunesse au siècle de César. Inauguré par une solide présentation de Lyon, métropole des Gaules, due à P. Wuilleumier, dont on connaît les belles publications d'archéologie lyonnaise, le congrès écouta une conférence où

J. Carcopino, dans une synthèse de ses travaux récents, retraça les étapes de la conversion du monde païen. Un vigoureux rapport de Maurice Lacroix sur la défense des études classiques amena le congrès, dans sa séance de clôture, à émettre un vote unanime sur une motion hostile aux réformes qui se proposent de « moderniser » notre enseignement.

Jean Defradas.

A travers les revues d'études classiques

Les abréviations employées pour désigner les revues sont celles de l'*Année philologique*. Toutes les revues citées se trouvent à la Bibliothèque de la Sorbonne.

A.J.Ph. = American Journal of Philology.
B.A.G.B. = Bulletin de l'Association G. Budé.
B.F.S. = Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg.
C.Ph. = Classical Philology.
C.R. = Classical Review.
G. & R. = Greece and Rome.
Gymnasium = Gymnasium, Zeitschrift für Kultur der Antike.
Hermathena = Hermathena, A series of papers by Members of Trinity College, Dublin.
J.H.S. = Journal of Hellenic Studies.
L.E.C. = Les Études classiques.
Maia = Maia, Rivista di Letterature classiche.
Mnemosyne = Mnemosyne, Bibliotheca classica Batava.
M.H. = Museum Helveticum.
P.C.Ph.S. = Proceedings of the Cambridge Philological Society.
R.E.A. = Revue des Études anciennes.
R.E.Aug. = Revue des Études Augustiniennes.
R.E.G. = Revue des Études grecques.
R.F.I.C. = Rivista di Filologia e di Istruzione classica.
Rh.M. = Rheinisches Museum.
S.O. = Symbolae Osloenses.
Stud.Clas. = Studii clasice (Bucarest).
T.A.Ph.A. = Transactions of the American Philological Association.
V.Chr. = Vigiliae Christianae.

AUTEURS ET TEXTES

Anthologie grecque. — H.A. Harris : *An Olympic epigram*. G. & R., VII, 1960, 3-8. L'épigramme qui nous apprend que Phayllos a fait un saut de 55 pieds et un lancé de disque de 95 nous présente, en en arrondissant les chiffres, deux résultats, réels sans doute, dont l'un est sans équivalent dans l'athlétisme moderne, et dont l'autre est médiocre : c'est une antithèse illustrant la pensée que l'on ne peut exceller dans tous les domaines.

Apollonius de Rhodes. — H. Fraenkel : *Ein Don Quijote unter den Argonauten des Apollonios*. M.H., XVII, 1960, 1-20. Si Apollonius n'a pas fait de Jason un héros à la hauteur de son rôle de chef, ce n'est pas qu'il ait manqué de souffle épique, mais c'est qu'il ne l'a pas voulu. Et, en manière de repoussoir, il a dépeint le caractère d'Idas qui se croit le véritable héros de légende à l'ancienne mode et dont les exploits sont une plaie pour ses compagnons.

Aristophane. — E. Degani : *Arifrade l'Anassagoreo* Maia, XII, 1960, 190-217. Une notice d'Eschine le Socratique, conservée par Athénée V, 220b, permet de reconnaître en l'Ariphradès raillé par Aristophane dans les Cavaliers et les Guêpes, frère du citharède Arignotos, un disciple d'Anaxagore. Eschine et Aristophane avaient un même but : à travers le dépravé qu'était Ariphradès, attaquer Anaxagore lui-même.

— P. Pucci : *Saggio sulle Nuvole*. Maia, XII, 1960, 3-42; 106-129. Il y a dans les Nuées des notations de forme qui appartiennent au Socrate historique : elles portent sur son aspect extérieur et sur ses procédés didactiques, mais laissent de côté sa philosophie. La polémique d'Aristophane contre cette dernière est multiple et contradictoire, construite sur des motifs populaires antiphilosophiques. Il n'y a pas dans les Nuées de véritable porte-parole du poète exprimant son monde idéal ou ses aspirations momentanées.

Ausone. — A. Loyen : *Bourg-sur-Gironde et les villas d'Ausone.* R.E.A., LXII, 1960, 113-126. Le port de Condate auquel Ausone abordait pour se rendre à sa villa de Lucaniacus ne peut être identifié avec Bourg-sur-Gironde. Lucaniacus doit être recherché près de Libourne, sans doute à Lugaignac. Tous les détails de l'épître XXV d'Ausone se rapportent à Bordeaux et non à Bourg; la maison urbaine d'Ausone devait se placer dans le faubourg ouest de Bordeaux et ses vignobles du *pagus novarus* dans le même secteur. Énumération des propriétés qui peuvent être attribuées à Ausone.

Catulle. — S. Baker : *Lesbia's foot.* C.Ph., LV, 1960, 171-173. La vision du pied de Lesbie franchissant le seuil de la demeure empruntée de Catulle, Carm. LXXXVIII, 70-72, évoque les coutumes romaines du mariage : elle est promesse de la *mira nox* d'amour, mais en même temps présage fâcheux, puisque Lesbie n'est pas épouse, mais adultère.

Cicéron. — M. Fuhrmann : *Cum dignitate otium. Politisches Programm und Staatstheorie bei Cicero.* Gymnasium, LXVII, 1960, 481-500. Analyse des notions de *dignitas* et d'*otium*, et de l'idéal qu'elles représentent, unies dans la formule du *Pro Sestio* 96-100. La comparaison de ce programme politique avec la doctrine exposée dans le *De re publica* les montre tous deux fondés sur les mêmes convictions, et dénotant une même attitude conservatrice qui a pour but de défendre le système aristocratique conventionnel.

— W.A. Laidlaw : *Cicero and the stage.* Hermathena, XCIV, 1960, 55-56. Revue des opinions de Cicéron sur les acteurs de son temps, en particulier sur Esope et Roscius, et sur la parenté existant entre les métiers d'orateur et d'acteur.

— M. Ruch : *Cicéron et l'orphisme.* R.E.Aug., VI, 1960, 1-10. Un fragment de l'Hortensius ainsi que de nombreux passages du *De re publica* montrent que Cicéron connaissait l'enseignement ésotérique relatif à la réincarnation, et ses divers corollaires. Il faut supposer une source livresque : Cicéron a lu Phérécyde de Syros et Philolaos. Une autre filiation conduit d'Orphée à Platon par Pythagore. Mais Cicéron s'intéresse surtout aux incidences morales de la doctrine orphique, dont la plus noble maxime est qu'il vaut mieux subir l'injustice que la commettre.

Epicure. — P. Boyancé : *L'épicurisme dans la société et la littérature romaines.* B.A.G.B., 1960, 499-516. Bref aperçu de la carrière de l'épicurisme à Rome, et de ce qu'il a apporté à l'humanisme romain.

— G. Luck : *Epikur und seine Götter.* Gymnasium, LXVII, 1960, 308-315. La doctrine de l'ataraxie ne supprime pas la croyance en les dieux; l'homme ne s'approche plus d'eux pour obtenir des bienfaits, mais pour s'unir à leur contemplation et jouir ici-bas d'une part de leur bonheur. Cette croyance n'est pas cosmologique : c'est une doctrine de salut.

Eschyle. — E. R. Dodds : *Morals and politics in the Oresteia.* P.C.Ph.S., N.S. VI, 1960, 19-31. Lorsqu'Eschyle écrit l'Orestie, Athènes se trouvait à un moment critique de son histoire, période d'espoir, mais aussi de grave danger de la part des ennemis du dehors et des extrémistes de l'intérieur. Rien d'étonnant à ce que, pour le poète, l'Argos préhistorique finisse par se confondre avec l'Athènes contemporaine.

Euripide. — A. Lesky : *Zur Problematik des Psychologischen in der Tragödie des Euripides.* Gymnasium, LXVII, 1960, 10-26. Chez Euripide l'unité de la personne fait place à des états d'âme successifs qui expliquent le caractère étrange de l'action. Les anciennes normes éthiques étant aussi remises en question, une extrême labilité s'empare du comportement spirituel des êtres, dont Euripide marque la complexité, tout en laissant ouvertes les questions qu'il suscite.

Homère. — P. Cretia : *La mer chez Homère* (en roum. avec résumés en russe et en français). Stud. Clas., II, 1960, 309-316. Présentation de toutes les données, implicites et explicites, sur la mer chez Homère : noms, épithètes et paysages marins, pour insister sur la forme à la fois lyrique et réaliste de l'ensemble.

Horace. — W.S. Anderson : *Imagery in the Satires of Horace and Juvenal.* A.J.Ph., LXXXI, 1960, 225-260. Les métaphores dans les Satires d'Horace sont conventionnelles, peu développées, font corps avec l'argument, sont en un mot rationnelles. Chez Juvénal, au contraire, l'image intellectuelle n'existe pas; le poète ne compare pas dans le détail, mais affirme une identité totale et paradoxale, il fait appel aux émotions irrationnelles, ne recherche pas l'enchaînement logique, mais la juxtaposition frappante.

— O. Hiltbrunner : *Volteius Mena. Interpretationen zu Hor. Epist.* I, 7. Gymnasium, LXVII, 1960, 289-300. C'est à tort que l'on inférerait de cette Épître l'existence d'une crise dans les rapports entre Horace et Mécène. L'absence prolongée d'Horace et les reproches que lui en fait son protecteur sont le prétexte à étudier les relations de *patronus* à *cliens* et la possibilité de concilier amitié et liberté. La fable de Volteius Mena est dans la tradition des *exempla;* le personnage semble une création d'Horace, son nom rappelant celui de l'ancêtre des *tonsores*, Publius Titinius Mena, d'après Varron, R.R. II, 11, 10.

Isidore de Séville. — J. Fontaine : *Théorie et pratique du style chez Isidore de Séville.* V. Chr., XIV, 1960, 65-101. Replacée dans l'ensemble de l'œuvre d'Isidore et, de façon générale, dans le contexte de la littérature wisigothique contemporaine, la contradiction entre le théoricien des Origines prônant la *breuitas* et le styliste maniériste des Synonymes s'atténue beaucoup, sans qu'il soit possible d'ailleurs de saisir sous tous ses aspects le style d'une œuvre dont une partie est perdue.

Juvénal (cf. aussi ci-dessus : Horace). — E.L. Harrison : *Neglected hyperbole in Juvenal.* C.R., X, 1960, 99-101. Cas où l'hyperbole est une création de Juvénal en vue d'un effet particulier, et non une métaphore atténuée par l'usage; elle doit être maintenue dans la traduction, sous forme d'une figure équivalente dans la langue moderne employée.

Longus. — H.H.O. Chalk : *Eros and the Lesbian pastorals of Longos.* J.H.S., LXXX, 1960, 32-51. Le roman de Daphnis et Chloé n'est pas uniquement fait pour divertir. L'œuvre offre un caractère religieux; sa structure comporte trois cadres, représentatifs de la nature d'Eros et de son culte : le cadre des saisons, qui est celui du dieu de la fertilité, le cadre des expériences des amants, exprimant la nature du dieu du point de vue humain, le cadre de l'initiation conduisant de l'innocence à la reconnaissance et à l'acceptation par le dieu.

Lucien. — C. Affholder : *Notes sur l'art du portrait chez Lucien de Samosate.* B.F.S., XXXVIII, 1959-1960, 335-345. L'examen de la mise en œuvre des personnages dans le Philopseudès et dans le Navire montre que la psychologie pratiquée par Lucien s'appuie toujours sur une observation réaliste, mais que ce réalisme même peut s'exercer dans deux domaines distincts, celui du personnage ou celui du dialogue. Tantôt les caractères sont fortement marqués et la conversation stylisée comme dans le Navire, tantôt les personnalités sont faibles et le dialogue réaliste : c'est le cas dans le Philopseudès.

Lucrèce. — D.E.W. Wormell : *Lucretius. The personality of the poet.* G. & R., VII, 1960, 54-65. Le *De rerum natura* ne fournit aucune donnée qui permette de supposer que Lucrèce n'ait pas été équilibré mentalement. C'était un vrai poète, intensément absorbé par son œuvre et par le message qu'il voulait transmettre, et qui trouvait dans ce travail un sentiment d'accomplissement et de bonheur.

Ménandre. — E. Cavaignac : *A propos du Dyscolos. La propriété foncière en Attique au IV^e siècle.* B.A.G.B., 1960, 367-372. Calcul du revenu de Cnémon et de ce qui peut le constituer, résultat de la donation faite à Gorgias; conventions passées entre Callipidès et Gorgias.

— C. Gallavotti : *Considerazioni sul Dyscolos di Menandro.* R.F.I.C., XXXVIII, 1960, 1-31. La critique littéraire s'est exercée trop tôt sur un texte nouveau qui subira encore de la part des philologues bien des remaniements. C'est à tort que l'on a reproché à la pièce son manque d'unité et qu'on a voulu voir une évolution psychologique de ses personnages. Allusions politiques et philosophiques, notamment au Περὶ τύχης de Démétrius de Phalère, dans la comédie, pour laquelle il faut retenir la date de 316 av. J.-C.

Platon. — P. Kucharski : *La conception de l'art de la mesure dans le Politique.* B.A.G.B., 1960, 459-480. Il semble qu'en formulant, dans le Politique, le postulat relatif à la juste mesure et à l'art de la mesure en général, Platon ait eu en vue la conception de la réalité mixte qu'il a exposée dans le Philèbe.

— P.M. Schuhl : *Platon et la médecine.* R.E.G., LXXIII, 1960, 73-79. Platon se réfère souvent à la médecine qui apparaît tantôt comme une technique conjecturale, tantôt comme un art rationnel, à portée morale, et qui découvre la structure organisée du vivant.

Sénèque. — E. Cizek : *Sur la rédaction des Lettres de Sénèque* (en roum. avec résumés en russe et en français). Stud. Clas., II, 1960, 257-277. Certains indices permettent de conclure à l'existence d'un premier groupe de lettres réelles échangées entre Sénèque et Lucilius. Ce premier noyau, repris par la suite, remanié et développé par le philosophe en vue de la publication, constituerait un autre groupe. On pourrait ainsi distinguer trois tranches : Epist. 1-45; 45-88; 88-124, la 2^e étant de transition.

Tacite. — S.G. Daitz : *Tacitus' technique of character portrayal.* A.J.Ph., LXXXI, 1960, 30-52. Les méthodes employées par Tacite pour brosser les portraits qui jouent un si grand rôle dans son œuvre sont multiples : description directe faite soit par l'auteur, soit par un autre personnage, révélations provenant de l'individu portraituré, en particulier dans un de ses discours, ou faites peu à peu par allusions, par contraste, par jeu multiple des personnages.

— K. Wellesley : *Suggestio falsi in Tacitus.* Rh.M., CIII, 1960, 272-288. Examen de six passages du Livre II des Histoires où, que ce soit à dessein ou non, la présentation des faits équivaut à une *suggestio falsi.*

Thucydide. — A. Andrewes : *The Melian dialogue and Perikles' last speech.* P.C.Ph.S., N.S. VI, 1960, 1-10. Le Dialogue avec les Méliens représente une étape dans la lutte de Thucydide pour concilier son admiration de l'empire athénien avec le sentiment du caractère immoral de cette institution. Les fluctuations dans les vues de Thucydide sont illustrées également par l'analyse du dernier discours de Périclès.

— A. G. Woodhead : *Thucydides' portrait of Cleon.* Mnemosyne, XIII, 1960, 289-317. Les faits concernant Cléon, tels que les rapporte Thucydide, suggèrent une interprétation du personnage qui ne cadre pas avec le jugement défavorable porté sur lui par l'historien.

Virgile. — R. Gustin : *Labor improbus (Géorg.* I, 121-159). L.E.C., XXVIII, 1960, 278-285. Si sur le plan religieux, les Géorgiques continuent les Bucoliques, sur certains plans secondaires, elles marquent une rupture par rapport au recueil antérieur. Ainsi le passage en question répudie la paresse arcadienne et renie l'âge d'or.

— T. J. Haarhoff : *Vergil and Cornelius Gallus.* C. Ph., LV, 1960, 101-108. Il n'y a pas lieu de récuser le témoignage de Servius sur la substitution à l'éloge de Gallus de Géorg. IV de l'épisode d'Aristée et d'Orphée. Mais dans Orphée il faut reconnaître Gallus, tandis qu'Aristée, cause de sa mort, serait Auguste. Ainsi Virgile aurait obtempéré à la demande d'Auguste, mais en le critiquant, et sans trahir son ami.

— S.G.P. Small : *The arms of Turnus, Aeneid VII,* 783-792. T.A.Ph.A., XC, 1959, 243-252. La description des armes et blasons de Turnus ne se réduit pas à une accumulation de détails pittoresques. C'est la figuration symbolique d'une carrière héroïque et marquée par le destin, sans que l'intéressé lui-même comprenne la condamnation portée contre lui par les emblèmes qu'il a choisis.

Juliette Ernst.

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Plaidoyer pour un parent pauvre : Le français dans les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles scientifiques

Il existe dans nos grands lycées parisiens et provinciaux quelques maîtres de fonction réputée ingrate, objets parfois de la vague considération de leurs collègues, plus souvent de leur commisération discrète : ils sont chargés de l'enseignement du français dans les Classes Préparatoires.

Le verbe prend tout son sens pour certains d'entre eux qui, reçus au dernier concours de l'agrégation des lettres ou de philosophie, sont invités par leur proviseur tout ensemble à songer au prochain discours d'usage et à assurer la relève d'un collègue qui, suivant un exemple illustre, « aspire à descendre » : il est des tâches auxquelles un débutant ne peut se dérober. A la vérité, on ne manque pas de lui faire miroiter quelques « avantages » : sans parler de l'abattement horaire, il aura pour la matière comme pour la manière une liberté presque totale : le programme est mal défini et les directives officielles inexistantes (1). On omet d'ajouter que sa présence risque d'être supportée impatiemment par des élèves qui, par une sorte de snobisme à rebours, s'honorent volontiers d'être, suivant leur jargon, « nuls en laïus », et ont même élevé leur mépris à la hauteur d'une institution (2). Si bien que, les avantages se révélant vite illusoires, ou équivoques, et l'auditoire décidément mal disposé, la déconfiture devient totale en quelques semaines : tel jeune philosophe, qui complétait le service ordinaire, qu'il assurait avec succès, par deux heures de cours en Mathématiques Spéciales le lundi après-midi, confiait tristement à un collègue que ce jour, à seize heures, il estimait sa semaine terminée ! C'est là sans doute un cas extrême, mais qui montre bien que l'enseignement littéraire dans ce milieu obéit à des conditions particulières, qu'il est imprudent d'ignorer.

La mauvaise volonté de certains élèves ou de certaines classes n'est pas la seule difficulté qui grève cet enseignement, ni même en général la principale. D'autres obstacles se dressent, de natures diverses.

L'auditoire, surtout en province, est rarement homogène. Le baccalauréat de mathématiques élémentaires garantit, au moins théoriquement, un niveau scientifique uniforme; il indique aussi jusqu'à présent, hélas ! une uniforme méconnaissance de cette science précieuse qu'est la psychologie, élément indispensable d'une vraie culture. Mais dans le domaine des connaissances littéraires, ou simplement grammaticales, la disparité éclate entre les titulaires des divers baccalauréats, 1re partie. Ce n'est pas le lieu d'en rechercher les causes, qu'il suffise de noter l'écart souvent considérable qui sépare la copie moyenne de l'ancien élève de A' ou de C de son homologue de M' ou de Technique. Cette différence ne facilite pas la tâche du maître, qui peut hésiter sur le niveau auquel il convient de situer son enseignement et risque d'ennuyer les meilleurs ou de passer par-dessus les médiocres.

Moins homogènes encore apparaissent les programmes, les modalités, les coefficients des épreuves de français aux multiples concours de fin d'année. Il est difficile de se faire écouter avec la même

(1) N.D.L.R. — Ceci, qui était vrai au moment de l'impression de ces lignes, a cessé de l'être depuis la publication, au *B.O.* de l'Éducation nationale, en date du 16 mars 1961, des « *instructions relatives à l'enseignement du français dans les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles scientifiques* » (N° 11, p. 24-28). Si nous avons tenu malgré cela à publier l'article de M. Robert, c'est, entre autres raisons, pour la correspondance remarquable qui est apparue entre les problèmes posés, les espoirs formulés dans ces pages, et les réponses qu'apportent ou les promesses que contiennent les directives récentes. Cette rencontre n'a pu être voulue, mais elle ne saurait être fortuite : beaucoup de maîtres pressentaient depuis longtemps les vraies solutions et appelaient de leurs vœux des réformes qui leur paraissaient aussi nécessaires que raisonnables. Le *B.O.* du 16 mars donne ou promet satisfaction à leurs vœus essentiels : l'enseignement du français dans les Classes Préparatoires devrait en sortir rajeuni et même transformé.

(2) L'expression est à prendre à la lettre : une tradition parisienne veut que, dans certains concours, la moitié du temps réservé à l'épreuve de français se passe en manifestations tapageuses. Si les conditions de travail étaient identiques en province, le comportement serait seulement ridicule; mais comme ce n'est pas le cas, la mauvaise habitude des Parisiens devient de la sottise, les correcteurs n'ayant évidemment aucune raison de récompenser le sabotage.

attention du candidat à la rue d'Ulm, qui n'a rien à craindre d'un coefficient 1, et de celui qui se destine à Polytechnique, où la dissertation et le résumé de texte sont affectés au total d'un coefficient 12, très voisin du 14 accordé aux épreuves de mathématiques. D'autant plus difficile, ajouteront certains, que les programmes diffèrent profondément : tandis que le futur centralien et le candidat aux E.N.S.I. sont invités à cultiver le sujet général, l'aspirant normalien à approfondir la Logique et la Morale, par contre le programme de Polytechnique comporte une liste d'œuvres philosophiques ou littéraires, renouvalable en partie annuellement. L'audience en ce dernier cas devrait être assurée. Disons qu'elle est seulement plus probable; car, par une inconséquence curieuse, l'étude du programme n'est pas indispensable pour affronter l'épreuve : il est convenu que la dissertation ne portera pas directement sur lui; seul le résumé s'y réfère, le texte proposé étant tiré d'une œuvre qui y figure ou d'une étude qui s'y rapporte : or il n'est pas nécessaire de connaître une œuvre pour en résumer convenablement un extrait ou une critique. Si bien que l'élève n'a plus, pour soutenir son attention, que des raisons fortuites et assez peu claires. Chacun dès lors se trouve ramené vers le puits profond et intarissable de la culture générale : la plupart hésitent sur ses bords, incertains de la vertu de ses eaux; très peu consentent et parviennent à l'explorer passablement, *rari nantes in gurgite vasto.*

Indiscipline chronique, préjugés tenaces, auditoires disparates, programmes divergents ou mal exploités, inégale rentabilité du travail, sans parler de l'exiguité peut-être inévitable de l'horaire : voilà plus de raisons qu'il n'en faut pour expliquer une médiocrité qui semble appeler naturellement la résignation.

Elle inquiète au contraire avec raison les milieux qui la connaissent et qui, à divers titres, ont à s'en plaindre. Le directeur d'un grand ensemble métallurgique me disait un jour sa déception de voir ses jeunes ingénieurs trop souvent incapables de lui présenter un rapport passable : il s'étonnait du désordre, se scandalisait des incorrections et des fautes d'orthographe. *Laudator temporis acti?* Je l'ai cru d'autant moins qu'à la fin de cette année-là, un directeur des Houillères, présidant la distribution des prix d'un lycée du Nord, exprima les mêmes griefs et exhorta paradoxalement ses cadets à acquérir une culture littéraire avant de s'appliquer à parfaire leurs connaissances scientifiques. La correction d'un millier de compositions françaises à l'un de nos grands concours m'a donné depuis l'occasion de mesurer le bienfondé de ces alarmes : quelques travaux convenables, et parfois distingués, ne suffisaient pas à faire oublier la faiblesse inquiétante d'un ensemble qui, pauvre d'idées et de faits, était peut-être, pour la composition et l'expression, inférieur au niveau moyen d'un baccalauréat classique.

On comprend que les responsables de nos Grandes Écoles aient jugé souhaitable l'élaboration d'un plan d'ensemble pour redresser une situation si compromise. On s'est orienté naturellement vers un accroissement du coefficient, lorsqu'il était manifestement trop faible : première mesure de sauvetage, malheureusement sporadique et d'avance affaiblie par les dispositions inverses prises entre temps pour le baccalauréat; mesure insuffisante à elle seule, car un problème majeur demeure entier : celui des programmes, de leur harmonisation éventuelle, de leur destination exacte.

On retiendra cependant que, dans la plupart des concours, les candidats ne peuvent plus se payer le luxe immoral de négliger jusqu'à leur langue maternelle. Ce ne sont pas seulement les tâches humaines de plus en plus complexes et étendues du futur ingénieur qui réclament un accroissement de culture, mais les impératifs plus probants de fin d'année. Sont-ils d'ailleurs si récents? Mis à part quelques Écoles auprès desquelles l'épreuve de français comptait peu par tradition, ce fut toujours une erreur des candidats de méconnaître cette matière : dans une compétition où deux ou trois points en plus ou en moins décident, non d'une place, mais de plusieurs dizaines, il eût été de bonne guerre de faire flèche de tout bois! D'autant plus que le jeu des coefficients littéraires n'est pas amorti comme en sciences par le niveau relativement homogène des compositions : c'est en français généralement que le pourcentage des notes extrêmes est le plus considérable. Naguère encore, le Directeur de l'Enseignement du second degré pouvait écrire : « *On a pu constater que les admissibles aux concours des Grandes Ecoles étant tous d'un niveau élevé en mathématiques, c'est une bonne note en français qui, en définitive, assure le succès final.* » (Lettre au Président de la Société des Agrégés, du 3 novembre 1959.) Souhaitons que soient prises un jour les mesures nécessaires pour préparer les candidats à bien jouer cette carte maîtresse : le niveau de nos Grandes Écoles ne risque pas d'en être diminué.

***

Mais l'espoir incertain d'un ensemble cohérent de réformes ne doit pas étouffer les initiatives des maîtres et des administrateurs, qui peuvent, si elles sont judicieuses, remédier à quelques-uns au moins des inconvénients signalés plus haut.

Au lieu de considérer, ainsi qu'il arrive, l'enseignement du français dans les Classes Préparatoires comme une sorte de prolongement fâcheux du cours hebdomadaire des classes terminales, le proviseur soucieux d'efficacité ne manquera pas de confier cette tâche délicate à un maître dont l'autorité, par ailleurs éprouvée, trouvera auprès de lui tout le soutien nécessaire dans le nouveau milieu où elle devra s'exercer. L'« autodiscipline » de l'abbaye de Thélème est assurément un idéal séduisant, mais il vaut mieux abandonner cette chimère aux théoriciens : le manœuvre de l'enseignement, au contact brutal des réalités, sait ce qu'en vaut l'aune.

Il conviendrait aussi que le maître pressenti soit un volontaire dont les goûts s'étendent au-delà de sa spécialité entendue au sens strict. On emploierait ici le mot polyvalence, s'il n'avait tant souffert de rimer avec incompétence. Mis à part quelques établissements où une cote, bien ou mal taillée, a pu être aménagée entre le littéraire et le philosophe, les deux maigres heures hebdomadaires sont habituellement confiées à un seul

maître. Les avantages de ce groupage seront toujours supérieurs aux inconvénients, si le philosophe ne recule pas devant l'explication d'un sonnet, si le littéraire s'intéresse aux grands problèmes philosophiques, économiques ou sociaux : une culture générale étendue paraît ici préférable à une spécialisation étroite, dont le souci à la limite obligerait à aller chercher certaines compétences hors de la profession.

Supposons réalisées ces conditions préalables, comment se présente la tâche? Elle dépend naturellement de la situation complexe évoquée plus haut. Un maître habile trouvera la solution convenable à son cas, toujours unique en quelque point. Aussi y aurait-il suffisance ou naïveté à préconiser une méthode passe-partout. Le lecteur est néanmoins en droit d'espérer que je n'ai pas pris la plume pour préparer laborieusement une pirouette. La souplesse n'étant pas l'anarchie, et chacun finissant toujours, après quelques détours, par revenir à ses chemins familiers, j'indiquerai très brièvement les miens, à toutes fins utiles, souhaitant que ces colonnes décrivent un jour, pour le profit de tous, d'autres itinéraires possibles.

***

1° Le cours de français dans les Classes Préparatoires me semble exiger plus de variété qu'aucun autre. Cela pour de multiples raisons, allant de la nécessité de prévenir l'ennui d'un auditoire généralement surmené, à la diversité des programmes ou à l'immensité réelle de la matière, lorsque ces programmes font défaut. C'est pourquoi j'ai toujours mené de front les études d'auteurs et celle des grands problèmes qui forment le fonds commun des sujets généraux proposés aux concours. En suivant le cadre commode d'un bon choix de textes, j'essaie en deux ou trois ans de donner un aperçu des questions majeures, et même d'en faire le point, quand c'est possible, guidé en cela non par la naïve présomption d'un auteur de « digest », mais par le souci légitime des exigences de fin d'année, où il apparaît que les correcteurs préfèrent l'expression claire de quelques idées pertinentes aux divagations laborieuses de l'ignorance.

2° Le surmenage poussé parfois jusqu'à l'hébétude dans les disciplines scientifiques m'a toujours détourné d'imposer aux élèves des travaux écrits en dehors des heures de cours. J'ai donc été conduit à faire alterner les exercices écrits et oraux pendant les deux heures hebdomadaires, que j'avais dès lors intérêt à grouper. La variété y gagne encore, sans préjudice pourtant de la concentration, car rien ne vaut de fixer sur le papier les résultats d'une enquête orale ou d'en préparer l'approche par un questionnaire judicieux. J'ajouterai que la rédaction en temps limité me paraît un bon moyen d'assurer sans surcroît de fatigue un entraînement méthodique aux épreuves diverses de fin d'année. C'est ainsi que la réponse écrite à deux ou trois questions pourra déblayer les avenues d'une explication de texte importante, qu'on fera suivre éventuellement d'un bout de résumé ou de commentaire. En dehors de la composition je n'impose guère, par trimestre, qu'un seul exercice de plus longue haleine.

3° L'expérience ayant montré que les lois de la composition sont aussi peu respectées, et d'ailleurs aussi mal connues, des élèves des Classes Préparatoires que de leurs cadets, je consacre chaque année quelques heures aux questions de méthode, n'hésitant pas notamment à rappeler ce qu'on attend d'une introduction, d'une conclusion, et même — me croira-t-on? — d'un paragraphe. Et ces portes, qu'on pourrait croire depuis longtemps ouvertes, je continue à les pousser toute l'année avec obstination, essayant seulement de rendre supportable la pédagogie par la nouveauté ou l'intérêt de la matière. Voici pour exemple le dernier exercice en date, inspiré de l'étude en cours d'un roman de Malraux inscrit au programme de l'École Polytechnique : « On lit dans la *Condition Humaine* cette proposition : « *ce qu'a toujours de sacré la présence de l'inhumain* ». En un paragraphe composé, que vous illustrerez d'un exemple tiré du récit qui ouvre le roman, vous expliquerez pourquoi l'inhumain peut ainsi évoquer le sacré. » Quelques travaux seulement se révélèrent conformes au schéma attendu, que nous avons un peu peiné, la semaine suivante, à mettre au point en commun dans la forme qui suit, avant de lire un corrigé-type :

a) Position du problème : que peut-il y avoir de sacré dans l'inhumain ?

b) On comprend assez bien ce que signifie le mot « inhumain », mais on voit mal d'abord ce qu'il peut y avoir d'inhumain dans le sacré; d'où la nécessité de définir ce dernier concept, pour en faire apparaître l'élément d'inhumanité.

c) Dès lors, par une généralisation que nous n'avons pas à apprécier ici, tout ce qui est inhumain pourra évoquer le sacré.

d) Exemple de Tchen : l'angoisse du « sacrificateur » vient du contact avec cette divinité inhumaine qu'est la mort.

Outre son utilité, ce genre d'exercices impressionne favorablement des esprits trop enclins à croire que les disciplines scientifiques ont le monopole de la rigueur.

4° On voit, par l'exemple précédent que les travaux écrits sont mis en rapport étroit avec le cours. Seule la nécessité de préparer les élèves aux conditions traditionnelles des concours me résout de temps à autre à manquer à cette habitude, dont je me suis fait une règle pour deux raisons qui m'ont toujours paru décisives : la première, qu'il est plus facile de parler de ce qu'on sait que de ce qu'on ignore; la seconde, qu'un enseignement a d'autant plus de succès qu'il offre à l'auditeur l'occasion d'exercer ses talents. Si les sujets de dissertation de certains concours s'inspiraient plus directement des programmes officiels, il n'est pas douteux que le cours serait plus attrayant pour l'élève et moins ingrat pour le maître. Un changement profond n'est du reste pas nécessaire pour atteindre ce résultat : il suffirait que les responsables des concours consentent à accueillir des sujets généraux tirés des œuvres figurant au programme, ce qui avantagerait le candidat sérieux sans condamner à l'avance l'imprudent ni l'amateur.

Or il est toujours possible de trouver de tels sujets, et je n'en ai jamais manqué pour ma part. J'ai repris par exemple en 1958 celui qui fut proposé en 1954 au concours de l'École de l'Air : *Comment comprenez-vous ces mots de Saint-Exupéry : « Etre homme, c'est être responsable »?* Pour renouveler ce thème un peu banal, l'élève pouvait tirer parti d'une lecture récente de *Terre des Hommes*, qui figurait cette année-là au programme de Polytechnique. Généralement le sujet réclame plus d'élaboration; c'est le cas en particulier lorsqu'il tend à mobiliser des connaissances d'origines diverses. Invités l'an passé à étudier les *Essais* de Montaigne et les *Mémoires Intérieurs* de Mauriac, nous avions jugé utile de préparer notre enquête par la lecture des *Pages choisies* de ce dernier, présentées par le regretté R. Pons dans la collection Vaubourdolle, grâce auxquelles nous avons pu prendre un bon aperçu de l'œuvre et nous intéresser au passage à la théorie romanesque. Restait à mettre au point un sujet général, d'une juste étendue, qui permît d'utiliser, sans artifice, nos acquisitions disparates; après quelques tâtonnements l'étude suivante fut finalement retenue pour la composition trimestrielle : *On lit dans les Essais* (III, 2) : « *Il n'y a que vous qui sçache si vous estes lasche et cruel, ou loyal et dévotieux : les aultres ne vous veoyent point, ils vous devinent par conjectures incertaines : ils veoyent non tant vostre nature que vostre art.* » *A la lumière notamment des divers textes littéraires étudiés en classe, examinez cette opposition faite par Montaigne entre la connaissance de soi et la connaissance des autres* ». Le lecteur trouvera ci-après le corrigé d'un autre travail que j'ai proposé à mes élèves en 1959; il pourra voir comment, pour renouveler un thème traditionnel de fond, sinon de forme, j'ai tenté de mettre en œuvre les matériaux fournis en cours d'année par l'étude des œuvres suivantes, qui figuraient au programme : Claude Bernard : *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale;* Saint-Exupéry : *Terre des Hommes;* Verlaine et les poètes symbolistes.

Telles sont les grandes lignes de la méthode que quelques années de pratique m'ont conduit à mettre au point pour mon usage. Il va de soi que je n'ai eu, en l'exposant, ni l'intention d'être complet, ni la prétention d'être original. Mon dessein était seulement de montrer comment j'ai, pour ma part, essayé de m'accommoder des conditions particulières que rencontre l'enseignement du français dans les Classes Préparatoires, afin d'assurer, si possible, par-delà les obstacles, son efficacité et son intérêt. J'aimerais avoir ainsi ouvert la voie à une enquête qui me paraît depuis longtemps souhaitable.

R. ROBERT.

DISSERTATION

(Classes préparatoires aux Grandes Écoles scientifiques)

Expliquez et appréciez cette pensée de Saint-Exupéry (Carnets) : « Le poète n'est pas plus futile que le physicien. L'un et l'autre recoupent des vérités, mais celle du poète est plus urgente, car il s'agit de sa propre conscience. »

INTRODUCTION

Le rôle du poète et sa situation dans la société ont beaucoup varié au cours des siècles. Tantôt fêté, tantôt décrié; considéré comme le confident des dieux, le dépositaire d'augustes secrets, ou regardé comme un ignorant; parfois jugé utile, plus souvent taxé d'une inutilité dont il lui arrive de tirer gloire, il a connu toutes les fortunes et tous les avatars. Sans remonter jusqu'à Homère, Platon, ou notre Moyen Age, depuis Malherbe, que de vicissitudes! Malherbe, grand réformateur de la poésie française, affirme qu'un poète « n'est pas plus utile, dans l'Etat, qu'un joueur de quilles », ce qui ne l'empêche pas de l'admirer, de s'admirer. Fontenelle, Montesquieu et beaucoup d'encyclopédistes sont du même avis, mais versent sur lui « le mépris à pleines mains » (*Lettres persanes*). Les romantiques exaltent sa « fonction », et Vigny, Hugo, prêchant d'exemple, vaticinent. Mais l'école de l'Art pour l'Art abjure les préoccupations utilitaires. Les symbolistes en font autant, malgré leurs ambitions de nouveaux Prométhées et de voyants. Bref, chaque génération modifie ou renouvelle au gré de ses tendances la conception de la poésie. Notre époque sur ce point ne saurait être en reste, après de si prodigieuses et radicales transformations, et l'on ne s'étonnera pas trop que le siècle de l'efficacité ne fasse à l'inutile poète qu'une toute petite place, très loin derrière le savant et le technicien, et en queue même de la liste littéraire, après le romancier, l'homme de théâtre, le critique, sans vouloir descendre plus bas... Cependant un grand écrivain du XX^e^ siècle, poète, mais aussi technicien — et donc capable d'apprécier les mérites de l'un et de l'autre — assure que, contrairement au préjugé courant, « *le poète n'est pas plus futile que le physicien. L'un et l'autre recoupent des vérités, mais celle du poète est plus urgente, car il s'agit de sa propre conscience* ». Boutade ou éminente vérité? Avant d'en décider, il convient d'examiner de près le contenu de l'affirmation.

I. — EXPLICATION

A. — « *Le poète n'est pas plus futile que le physicien* » prétend Saint-Exupéry. Visiblement, par le choix même de ses mots, il veut heurter de front l'opinion courante. On dit volontiers de nos jours que le poète est un être futile, c'est-à-dire qu'il s'occupe de choses oiseuses, sans importance, de riens. On lui oppose l'homme de science, ou plus exactement le physicien. Pourquoi pas le mathématicien, ou le biologiste? Peut-être parce que, depuis quelques décades surtout, les plus grands noms sont ceux de physiciens, les plus prestigieuses théories celles de la physique, avec la relativité, les quanta, la structure de l'atome, etc. Mais le grand public s'intéresse peu à la théorie, si grandiose qu'elle soit. Ce qui l'éblouit chez le physicien, c'est son importance. Lui au moins n'est pas futile ! La puissance énorme et maintenant redoutable qu'il détient est la preuve solide que ses longues années de laboratoire et de patients travaux étaient rentables; ses découvertes ont apporté ce bien-être que nous apprécions tant, et la transformation du monde qu'elles ont amenée est telle que même les structures sociales et politiques des nations se trouvent remises en question : le physicien est le vrai démiurge des temps modernes. Auprès de lui, le poète apparaît ridicule et démodé. Or Saint-Exupéry réclame une place pour l'oublié, il nie sa futilité; poussant même plus loin le paradoxe; il suggère que son rôle est au moins aussi important que celui du nouveau dieu : « *le poète n'est pas plus futile que le physicien* ». Comment justifier pareille affirmation?

B. — C'est que « *l'un et l'autre recoupent des vérités* ». Oubliant volontairement la puissance technique du savant, Saint-Exupéry ne retient que les vrais problèmes, ne s'attache qu'à la vraie grandeur de l'homme, celle que Pascal résumait dans la formule célèbre : « Toute notre dignité consiste en la pensée », c'est-à-dire dans la quête de la vérité.

Mais ici, nouveau paradoxe : le but du poète est-il donc *la vérité?* Nous croyions savoir que la poésie était un art, qui, comme tous les arts, se propose le plaisir esthétique. Que l'émotion recherchée soit au demeurant celle du créateur ou du lecteur, il ne venait à l'esprit ni des classiques, ni des parnassiens, qu'on pût y ajouter quelque chose, et surtout pas l'illusion de découvertes comparables à celle de la science. A cette objection, Saint-Exupéry pourrait répondre que les ambitions et les tentatives du symbolisme ont modifié profondément les perspectives et les horizons de l'art : de plus en plus artistes et critiques tendent à admettre que l'art est un des moyens que nous avons de donner au monde informe et massif une signification qui ne se dégage pas d'elle-même; l'artiste cherche à conquérir l'univers des apparences « en le réduisant à ses formes, comme le philosophe le réduit à ses concepts, le physicien à ses lois » (*Malraux*). Mais l'auteur du *Petit Prince* ne songe pas sans doute à cette métaphysique : le poète, à ses yeux, c'est celui qui, d'une manière ou d'une autre, s'élève au-dessus de ce monde des apparences, qui ne se tient pas satisfait des seules certitudes scientifiques, pour qui l'univers rationnel de la science n'est pas le monde à la fois réel et mystérieux où il se meut, et moins encore l'abîme de sa propre conscience, dont il cherche à pénétrer le secret avec l'instrument qui lui est propre.

Soit ! dira-t-on. Mais comment comparer la voie royale de la science et les sentiers obscurs de la poésie? D'un côté, une marche méthodique, rigoureuse, qui permet un progrès continu de découverte en découverte; de l'autre, des approches incertaines par des chemins douteux, le recours perpétuel aux approximations, aux équivoques du symbole notamment. Et certes, Saint-Exupéry ne nie pas le caractère sinueux de la démarche poétique; mais il prétend que le physicien ne fait pas mieux ! « *L'un et l'autre*, dit-il, *recoupent des vérités.* » Le sens de ce verbe mérite examen. Recouper signifie en général vérifier un fait, établi sur certaines données, au moyen de renseignements provenant d'une source différente : on recoupe des témoignages les uns par les autres. Le mot suggère donc d'abord que le chemin est long et la progression tâtonnante pour aboutir, de temps à autre, à la découverte d'une vérité : il a fallu aux poètes bien des méditations pour concevoir et chanter la fraternité humaine, pour passer du chant de guerre au chant de paix; il a fallu à Verlaine bien des expériences douloureuses pour écrire *Sagesse* après les *Poèmes saturniens* ou les *Fêtes galantes*, pour découvrir au fond d'une prison la folie de sa vie errante (*Le ciel est, par dessus le toit, ...*). Mais il a fallu aussi des générations de chercheurs pour expliquer tel phénomène : parmi des dizaines d'exemples possibles, citons deux petits faits irritants : les interférences de Michelson, et les anomalies de l'orbite de Mercure, dont l'explication a dû attendre les théories d'Einstein ! Mais recouper ne suggère pas seulement l'hésitation, il laisse entendre l'inachèvement : « *recouper des vérités* » n'équivaut pas à découvrir la vérité : les enquêtes du poète ne jettent que des lueurs sur la « ténébreuse et profonde unité » du monde extérieur ou intérieur qu'il voudrait dévoiler d'un coup; et la loi unique qui rendrait compte de tous les phénomènes de l'univers est l'idéal inaccessible de la science. On voit comment, aux yeux de Saint-Exupéry, les buts et les moyens du poète et du savant sont moins éloignés qu'on ne pense.

C. — Cela ne veut pas dire que les vérités qu'ils poursuivent ainsi soient d'égale valeur. Quelle importance respective leur attribuer? Dernier et suprême paradoxe : Saint-Exupéry ne craint pas d'avancer que « *la vérité du poète est plus urgente* », qu'elle ne peut attendre et réclame une mobilisation immédiate. Pourquoi? Parce qu' « *il s'agit de sa propre conscience* ». C'est dire qu'avant la connaissance du monde, que se propose le savant, se place la connaissance de soi, de sa destinée personnelle, de son itinéraire de vie, et par conséquent de ses rapports avec ses frères les hommes, et de la conscience et de la destinée de chacun d'eux.

Tel est le procès que le poète du *Petit Prince* et de *Citadelle* fait à l'idole d'aujourd'hui, à la science majeure de notre temps, responsable d'une civilisation technicienne, qui, d'après lui, oublie les vraies valeurs.

II. — APPRÉCIATION

Que vaut ce procès? L'analyse qui précède devrait nous permettre de répondre à cette question avec discernement.

A. — L'analogie des méthodes scientifique et poétique affirmée par Saint-Exupéry est superficielle, et l'assimilation n'est pas soutenable. Il est néanmoins curieux de voir Paul Valéry défendre le même point de vue à peu près à la même époque : « il n'y a pas de différence, autre que nominale, entre les manœuvres intérieures d'un artiste ou poète, et celles d'un savant » (*lettre à André George du 14 juin 1943*). Raison de plus pour ne pas rejeter à la légère une opinion autorisée de deux grands noms.

Il n'est pas question de nier que le poète « *recoupe des vérités* ». Quel que soit le but final de la poésie, et même si l'on croit vaines les tentatives d'un Baudelaire ou d'un Rimbaud pour « trouver du nouveau », pour pressentir à travers les « correspondances » quelque chose des merveilles qui nous entourent et « nous observent avec des regards familiers », il n'en reste pas moins que le poète doit d'abord découvrir des vérités avant de créer avec elles de la beauté. Si nous reprenons l'exemple de tout à l'heure, avant de traduire son émerveillement à la vue du « *ciel... par dessus le toit, si bleu, si calme* », avant de chanter de façon pénétrante la douceur et la paix de la vie « *simple et tranquille* », il a fallu que l'âme de Verlaine, à travers erreurs, déceptions et expériences affreuses, découvrît peu à peu, par maint recoupement, la vérité à laquelle il tournait le dos. En cela, d'ailleurs, il nous ressemble, car que faisons-nous à chaque instant que deviner, recouper, induire plus ou moins valablement? La différence est que les instruments du poète sont moins mousses que les nôtres, qu'il sent plus profondément, qu'il s'étonne et admire davantage.

Il est exact également que la démarche du savant n'est pas sans analogie avec celle-là. On pourrait même demander au rationalisme scientifique actuel des arguments supplémentaires en faveur de cette thèse. La méthode des sciences expérimentales apparaît moins objective que ne le croyait par exemple Claude Bernard (*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*) : nous comprenons mieux maintenant que la science ne nous livre pas une réalité absolument indépendante de l'esprit humain, sans que l'activité de l'esprit ait rien à voir dans la formation de l'objet. Le savant découpe dans les phénomènes certains aspects qui l'intéressent, à l'exclusion d'autres qu'il ne retient pas : « la science recherche ses objets, dit Jean Ullmo (*La Pensée scientifique moderne*), elle les construit, elle les élabore, elle ne les trouve pas tout faits ». Bref, une vérité scientifique n'est pas une vérité absolue, mais le produit d'une réalité extérieure, celle du monde, et d'une réalité intérieure, celle de l'esprit humain. Le rationalisme ne dit donc pas seulement que la science « *recoupe* » des vérités, mais il soutient valablement qu'elle les crée pour moitié. Cela nous rapproche encore de cette création toute personnelle qui aboutit à une conscience de poète.

Mais ces rapprochements ne doivent pas nous cacher des différences profondes, irréductibles. Le poète « *recoupe* » sa vérité empiriquement, sans rigueur, souvent même spontanément. Il a recours à l'intuition, à l'esprit de finesse, non à l'esprit de géométrie, au raisonnement discursif. Aussi est-il difficile de retracer avec précision sa démarche et impossible de refaire le même chemin que lui. Ses découvertes sont subjectives et incommunicables; aucun progrès n'est réalisable par d'autres à partir de son expérience. Au contraire, la méthode du savant est d'une logique rigoureuse; ce n'est pas arbitrairement qu'il choisit ses objets d'étude, il ne s'intéresse qu'à des « lois », c'est-à-dire à des relations constantes et à des opérations répétables; ses découvertes peuvent dès lors être reprises, précisées, complétées, et le progrès indéfini est possible en science. Ce n'est pas tout. Le savant dans son désir d'éviter toute cause d'erreur, fait taire la sensibilité et l'imagination, il n'étudie le monde qu'avec sa raison. Le poète au contraire voit le monde et lui-même avec son cœur, bien plus qu'avec son esprit, et ce moyen de connaissance achève de donner à sa vérité son aspect subjectif et individuel.

B. — Mais par là aussi il lui donne sa valeur et rappelle son urgence. Oui, l'avenir de la science est largement ouvert, elle conquiert un à un les secrets de l'univers. Mais outre qu'elle ne parviendra jamais à tout éclairer, sa lumière sera toujours celle de la raison la plus impersonnelle. Il reste tout ce qui dépasse la raison : les sentiments, les passions, la charité, il reste l'aventure de chaque homme venant en ce monde, à qui il importe avant tout de connaître sans tarder « *sa propre conscience* » et ses raisons de vivre. La science risque de nous le faire oublier : par une anticipation abusive, elle nous suggère l'espoir trompeur d'une solution totale et définitive; danger plus grave encore, les techniques dont elle permet le développement, pourraient bien nous avilir sans remède dans une profusion de biens matériels. Le poète est là pour conjurer ce péril, et pour nous rappeler que la science n'est qu'une vision du monde, que d'autres sont possibles, et sans doute aussi vraies : celles du philosophe, du croyant, de l'artiste; il nous fait souvenir qu'on peut valablement connaître par le cœur comme par la raison, et qu'enfin notre premier objet d'étude demeure ce « monstre incomparable... que tout être est pour soi-même » (*Malraux*). C'est le sens du message final du renard au petit prince : « Adieu, dit le renard. Voici mon secret. Il est très simple : on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux. »

CONCLUSION

« *Le poète n'est pas plus futile que le physicien* ». On comprend mieux maintenant la litote : la vérité du physicien et son cortège d'applications pratiques ne valent pas une seule conscience de poète, une seule conscience d'homme pour qui la connaissance intérieure et la vie de l'âme ont priorité absolue. On songe à Pascal : « La science des choses extérieures ne me consolera pas de l'ignorance de la morale, au temps d'affliction; mais la science des mœurs me consolera toujours de l'ignorance des sciences extérieures. » Sous une forme nouvelle, qui n'a que le tort d'être un peu trop systématique, Saint-Exupéry rappelle au monde moderne le message ancien, de plus en plus urgent, hélas ! : que l'homme se convertisse « à sa propre grandeur ! »

René ROBERT.

Version latine

(Pour les classes de lettres)

CORTÈGE FUNÈBRE D'UN JEUNE GUERRIER

Après les combats du livre X, intervient une trêve entre Troyens et Rutules. Les deux partis vont donner la sépulture à leurs morts. Enée fait ramener à Evandre le cadavre de son fils Pallas, tombé sous les coups de Turnus.

TEXTE

Haud segnes alii crates et molle feretrum
Arbuteis texunt uirgis et uimine querno,
Exstructosque toros obtentu frondis inumbrant.
Hic iuuenem agresti sublimem stramine ponunt ;
Qualem uirgineo demessum pollice florem
Seu mollis uiolae, seu languentis hyacinthi,
Cui neque fulgor adhuc necdum sua forma [recessit,
Non iam mater alit tellus, uiresque ministrat.
Tum geminas uestes ostroque auroque rigentes
Extulit Aeneas, quas illi laeta laborum
Ipsa suis quondam manibus Sidonia Dido
Fecerat, et tenui telas discreuerat auro.
Harum unam iuueni supremum maestus hono- [rem

TRADUCTION

Sans tarder, d'autres tressent les claies d'un brancard flexible avec des branches souples d'arbousier et de chêne ; on dresse un lit funèbre ombragé de verdure, où l'on dépose le jeune homme sur une haute couche d'herbes. Telle une fleur que vient de cueillir la main d'une jeune fille, tendre violette ou languissante hyacinthe ; elle n'a pas perdu encore son éclat, sa beauté n'a pas encore disparu ; mais déjà la terre maternelle ne la nourrit plus et n'entretient plus ses forces. Enée a apporté deux étoffes de pourpre toutes raidies d'or, que jadis Didon la Sidonienne, heureuse de travailler pour lui, avait faites de ses propres mains, mêlant des fils d'or à la toile. De l'une d'elles, en offrande suprême, tristement il

NOTES

1. *Haud segnes :* attribut de *alii ;* valeur d'adverbe *(segniter).*
Crates et feretrum : des claies qui consistent en un brancard.
Molle : parce qu'il est fait de branches souples *(uirgis et uimine).*

3. *Toros : torus* : matelas, coussin, a été pris dans la langue poétique comme synonyme de *lectus :* lit funèbre.
Obtentu frondis : obtentis frondibus. Des branches suspendues autour du brancard l'ombragent *(inumbrant)* de leur feuillage.

4. *Sublimem :* se dit de ce qui ne touche pas le sol.
Agresti stramine : sur un lit champêtre, c'est-à-dire un lit d'herbes des champs.

5. *Qualem :* par attraction avec *iuuenem : talem qualis flos est.*

6. *Languentis :* se dit des plantes qui penchent la tête.

7. *Cui :* datif possessif, plus expressif qu'un génitif.
Neque adhuc : nondum.
Sua forma : la beauté qui lui est propre.

9. *Vestes : uestis* n'a pas le sens exclusif de vêtement, mais s'emploie en parlant de toute étoffe.
Ostroque auroque rigentes : raidies de pourpre et d'or, c'est-à-dire faites de pourpre et ornementées d'or.

10. *Illi :* Enée.
Laeta laborum : génitif de relation, indiquant par rapport à quoi une chose est vraie; (Didon) trouvant son bonheur dans ce travail fait pour Enée *(illi).*

11. *Sidonia :* de Tyr. *Sidonium ostrum :* la pourpre.

12. *Discreuerat* (une étoffe) que Didon avait séparée avec de l'or fin *(tenui) ;* le tissu était nuancé de filets d'or.

13. *Supremum honorem :* attribut de *unam ;* à titre d'offrande suprême. Enée a gardé les cadeaux de Didon, parce que le souvenir de la reine qu'il a aimée n'a pas cessé de lui être cher. Il tient à sacrifier au jeune héros quelque chose qui lui soit particulièrement précieux. C'est le don de l'amour à l'amitié , mais on remarquera la place de *maestus* entre *supremum* et *honorem.*

Induit, arsurasque comas obnubit amictu ;
Multaque praeterea Laurentis praemia pugnae
Aggerat, et longo praedam iubet ordine duci.
Addit equos et tela quibus spoliauerat hostem...
Ducitur infelix aeuo confectus Acoetes,
Pectora nunc foedans pugnis, nunc unguibus [ora ;
Sternitur et toto proiectus corpore terrae.
Ducunt et Rutulo perfusos sanguine currus.
Post bellator equus, positis insignibus Aethon.
It lacrimans, guttisque humectat grandibus ora.
Hastam alii galeamque ferunt ; nam cetera [Turnus
Victor habet. Tum maesta phalanx Teucrique [sequuntur,
Tyrrhenique omnes, et uersis Arcades armis.

VIRGILE, *Enéide*, XI, 64-80 et 85-93.

revêt le corps du jeune guerrier ; et, de l'autre, il voile ses cheveux destinés au bûcher. Puis, il entasse force dépouilles conquises dans la bataille laurentine et il ordonne qu'en longue file l'on porte ce butin. Il y joint des chevaux et des armes que Pallas avait conquis sur l'ennemi... On conduit le malheureux Acétès, accablé par les ans ; tantôt il meurtrit sa poitrine à coups de poing, tantôt il déchire son visage de ses ongles ; il s'effondre et s'abat de son long sur le sol. On amène aussi le char teint du sang des Rutules. Puis c'est son cheval de guerre, Aethon, dépouillé de ses insignes ; il marche en pleurant, de grosses larmes emplissent ses yeux. D'autres portent la lance et le casque (le reste est aux mains de Turnus, son vainqueur). A la suite viennent, phalange affligée, tous, Troyens, A la suite viennent, phalange affligée, tous, Troyens, Tyrrhéniens et Arcadiens, avec leurs armes renversées.

14. *Arsuras* (ses cheveux) destinés au feu du bûcher. *Arsurasque :* à *unam* devrait s'opposer *alteram*. Virgile le remplace par la conjonction copulative *-que ;* c'est comme s'il y avait : *unam (uestem) induit iuueni, alterius uestis amictu obnubit comas*. L'emploi de *aut*, de *et, atque*, surtout de *-que*, dans une seconde proposition, équivaut parfois à la répétition d'un des termes de la première. Virgile : *sollicitant alii ruuntque = alii sollicitant, alii ruunt.*

17. *Spoliauerat* (Pallas).

18. *Ducitur :* on le mène, car, accablé par l'âge et la douleur, Acétès (ancien écuyer d'Evandre qui avait accompagné Pallas à la guerre et venait de veiller sa dépouille) a besoin d'aide pour marcher.

20. *Sternitur et proiectus : sternitur ita ut proiiciatur*. Exemple de prolepse. Cf *pingues pascere oues : ita pascere oues, ut pingues fiant.*

Terrae : in terram. Les poètes emploient souvent le datif au lieu de l'accusatif avec *in* ou *ad* pour marquer le point d'aboutissement d'un mouvement : *it caelo clamor (ad caelum)*. Ne pas voir là un locatif.

21. *Currus :* le char de guerre de Pallas et non celui d'un guerrier vaincu, comme le prouve la mention du cheval de Pallas au vers suivant.

22. *Positis insignibus :* dépouillé de ses insignes, car il participe lui aussi au deuil général. Les chevaux de combat avaient souvent le cou et le poitrail ornés de plaques de métal précieux.

23. *Lacrimans :* souvenir de l'*Iliade* (XVII, 426 et 437) « quant aux chevaux de l'Eacide (Achille), loin du combat, ils pleuraient, depuis qu'ils savaient que leur écuyer était tombé dans la poussière, sous la main d'Hector, meurtrier... Ils restaient immobiles, la tête courbée vers le sol , des larmes chaudes coulaient de leur paupière à terre, dans leur affliction ».

24. *Cetera (arma)*.

26. *Omnes :* Virgile associe l'armée entière au deuil causé par la mort de Pallas.
Versis armis : la pointe tournée vers la terre en signe de deuil.

***

On rapprochera de la belle comparaison des vers 5-8, celle du livre IX, v. 435-437 (mort d'Euryale) :

Purpureus ueluti cum flos succisus aratro
Languescit moriens, lassoue papauera collo
Demisere caput, pluuia cum forte grauantur.

(Telle la fleur de pourpre, coupée par la charrue, languit et meurt , tels on voit les pavots incliner un col lassé et laisser tomber leur tête, quand le poids de la pluie les accable.)

J. LÉGER.